



**HAL**  
open science

## Pour une approche économique de la liaison éducation-loisir

Jean-Jacques Paul

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Paul. Pour une approche économique de la liaison éducation-loisir. IREDU, 21, 119 p., 1976, Les Cahiers de l'IREDU, 2-85634-022-9. hal-02043701

**HAL Id: hal-02043701**

**<https://hal.science/hal-02043701v1>**

Submitted on 21 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**institut de  
recherche sur  
l'économie de  
l'éducation**

centre national de la  
recherche scientifique

**Jean-Jacques paul**

**POUR UNE APPROCHE ECONOMIQUE  
DE LA LIAISON EDUCATION-LOISIR**

université de dijon - faculté de science économique et de gestion

adresse postale : centre universitaire - bâtiment sciences mirande  
21000 dijon - tél. (80) 30 94 70

POUR UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE DE LA LIAISON ÉDUCATION - LOISIR

*Le cas d'une sous-population dijonnaise*

Cahier de l' I.R.E.D.U. n° 21

N° I.S.B.N. : 2-85634-022-9

Octobre 1976

## S O M M A I R E

-----

	Pages
INTRODUCTION	3
1ère PARTIE : Analyse théorique de la liaison éducation-loisir.	7
Chapitre I. Réflexion critique sur la liaison éducation-consommation	8
Section 1. L'approche néo-classique amé- ricaine de l'influence de l'éducation sur la consomma- tion	9
§ 1. Le modèle de Robert T. Michael	
§ 2. L'analyse de R. T. Michael revue par Jef- frey Morris.	
Section 2. Une nouvelle approche du con- cept de consommation	14
§ 1. Les origines histori- ques : Veblen	
§ 2. L'approche marxiste	
§ 3. Pour une approche renouvelée	
Chapitre II. Le loisir et l'analyse économique	22
Section 1. La part sous-évaluée du loi- sir dans les dépenses des ménages	23

Section 2. L'analyse économique : un outil adapté à la problématique du loisir	32
§ 1. Le loisir en tant que non-travail	
§ 2. Le loisir et la nouvelle théorie des choix	
Conclusion de la 1ère partie	40
2e PARTIE : La pratique du loisir au sein d'une sous-population dijonnaise	42
Chapitre I. L'enquête et la population	44
Section 1. Les modalités de l'enquête ; le questionnaire ; les variables	44
§ 1. Présentation générale	
§ 2. Les variables explicatives sélectionnées	
Section 2. La structure générale de la population	56
§ 1. La méthode utilisée	
§ 2. Les résultats	
Chapitre II. Le comportement de loisirs	74
Section 1. Les loisirs étudiés et leur pratique	75
Section 2. Les déterminants du comportement	79
§ 1. L'influence de l'âge, du revenu et du niveau éducatif.	
§ 2. Une approche plus globale du comportement	
§ 3. Une analyse multivariée de la pratique de loisirs	

Conclusion de la 2e partie	107
CONCLUSION GENERALE	109
Bibliographie	111
Index des tableaux	117
Index des graphiques	119

"Ce sont les hommes d'affaires, absorbés par leur tâche, actifs et aptes à faire de l'argent, qui nous entraîneront tous avec eux vers la terre promise de l'abondance économique. Mais ce seront les gens qui peuvent continuer à vivre, et à cultiver l'art de vivre pour lui-même jusqu'à ce qu'ils aient atteint une plus haute perfection, qui ne se vendent pas pour exister, qui seront à même de jouir de cette abondance lorsqu'elle sera atteinte".

Keynes

## INTRODUCTION GENERALE

L'étude de la théorie du capital humain nous a conduit à réfléchir sur les multiples conséquences que pouvait entraîner l'acquisition d'éducation. En particulier, il nous a semblé que si l'éducation pouvait avoir un effet important sur la rémunération, comme le supposaient les instigateurs de cette théorie, elle ne devait pas limiter son influence au domaine de la production. Le stock de capital humain a en effet cette particularité d'être intégré à l'individu et donc de participer à l'ensemble de ses activités.

Nous avons donc pensé privilégier l'analyse de la relation qui pouvait unir le niveau éducatif et le mode de consommation. Cependant, une telle recherche nécessite un ensemble complexe d'informations. Ainsi, il apparaît primordial de posséder des données précises tant sur les multiples postes de consommation que sur les dépenses qui leur sont consacrées. En outre, les renseignements relatifs aux individus doivent être très complets et concerner aussi bien le revenu, la situation familiale, les conditions de travail, l'utilisation du temps que le niveau éducatif. Or, il nous est apparu que nous ne pouvions disposer d'une base statistique aussi exhaustive. D'ailleurs, il n'existe en France aucune enquête assez précise et les diverses études fragmentaires ne permettaient pas une approche aussi globale.

Nous avons donc choisi d'étudier un comportement précis de l'individu, la consommation de loisirs, pour lequel il nous était plus facile de recueillir des données analysables. La Direction Régionale de l'INSEE avait en effet consenti à nous prêter le matériel statistique relatif à une enquête sur les conditions de vie des ménages qui, si elle n'était pas parfaitement adaptée à nos préoccupations, pouvait permettre de jeter les bases d'un travail empirique.

Cependant, nous nous sommes vite aperçu que le domaine du loisir était pratiquement resté inexploré par les économistes, alors qu'il avait donné naissance à une branche autonome de la sociologie, "la sociologie du loisir", d'ailleurs fortement développée en France à l'instigation de Joffre Dumazedier. Un tel constat a renforcé notre conviction que l'économiste devait avoir une contribution à apporter dans ce champ de recherche.

Notre travail s'est donc préalablement déplacé vers une approche spécifique du concept de loisir. Nous avons alors essayé de montrer que ce dernier, considéré sous certains aspects, pouvait apparaître du ressort de l'analyse économique, contrairement à ce que prétendaient certains sociologues, et notamment J. Dumazedier.

Le loisir peut en effet être caractérisé par une structure particulière, en ce sens qu'il comporte une composante temporelle très forte. C'est d'ailleurs cette particularité associée au fait que le temps qui lui était consacré n'était pas du temps "productif", qui l'a rejeté du domaine de l'analyse économique vers celui de la sociologie. Cependant, il n'en reste pas moins que le loisir constitue une consommation particulière, qui est loin d'être gratuite et, en ce sens, l'économiste possède une méthode de raisonnement et des outils statistiques qui lui permettent d'apporter une conception nouvelle dans la problématique du loisir.

Toutefois, si l'on regarde le loisir sous l'optique de la consommation, on doit alors se livrer préalablement à une réflexion sur le concept même de consommation.

Celle-ci a été menée en deux étapes - Nous avons d'abord présenté rapidement un modèle américain, celui de Robert T. Michael, consacré à la liaison existant entre le niveau éducatif et la consommation. Notre but n'était pas d'étudier de manière approfondie ce modèle, mais uniquement de montrer que la relation supposée n'était pas dénuée de fondement. En outre, nous voulions faire ressortir l'idée que l'appréhension du comportement individuel nécessitait une recherche sur les finalités de ce comportement.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes alors consacré à une investigation, à travers la littéra-



ture économique, du pourquoi de la consommation. Il nous est apparu que celle-ci ne pouvait plus être approchée à travers la notion de besoin mais qu'elle répondait à une fonction sociale précise. Cependant, l'objectif de ce travail était de déboucher sur une approche pertinente du comportement de loisir et nous l'avons donc limité afin de conserver la spécificité de ce dernier.

Si l'analyse de la consommation peut nous permettre de déboucher sur le concept de loisir, elle ne doit pas nous faire oublier que ce dernier reste toutefois un poste particulier, de par sa composante temporelle élevée, et qu'il doit être cerné de façon adéquate. Il s'agissait donc de montrer qu'il ne l'avait jamais été par les économistes, qui avaient sous-estimé son importance marchande et négligé ses particularités.

Une recherche statistique sur les dépenses des ménages nous a donc conduit à proposer une estimation plus précise de la part de ces dépenses consacrée aux loisirs. La sous-estimation s'est d'ailleurs révélée flagrante puisque les comptes nationaux l'évaluaient à 8,5 % des dépenses alors que nos investigations ont abouti à une hypothèse minimale de 22 %.

Les particularités temporelles du loisir avaient été aussi sensiblement sacrifiées par les économistes, qui n'avaient considéré ce dernier que comme du non-travail, sans structure interne. Cependant, certains travaux dont la paternité peut être attribuée à Gary S. Becker, permettaient de restituer les spécificités du loisir. Néanmoins, l'approche plus globale esquissée à propos de la consommation nous aura permis de mieux appréhender celles-ci et en particulier de dégager l'influence spécifique de l'éducation.

L'analyse empirique que nous mènerons alors après cette réflexion permettra d'approcher les hypothèses mises en lumière. Cependant, elle fera ressortir la nécessité de situer la variable éducative par rapport aux autres variables.

Toutefois, nos résultats pourront apparaître parfois grossiers, par rapport aux hypothèses émises précédemment. En réalité, ils sont contingents au mode d'enquête, qui reste inapproprié à une approche spécifique du loisir.

Dans une certaine mesure, nous aurions même pu choisir une démarche inverse. Ainsi, nous aurions pu présenter préalablement nos résultats empiriques et déboucher ensuite sur une réflexion théorique sur le comportement de loisir et ses déterminants et sur une série de propositions concernant une appréhension plus spécifique de celui-ci.

Cependant, nous pensons que notre méthode se justifie par deux raisons. D'une part, il nous fallait démontrer que l'économiste n'avait pas à avoir de complexes dans

l'étude du loisir et, d'autre part, bien qu'une relation dialectique lie la réflexion théorique et la vérification empirique, nous avons pensé que la première devait néanmoins induire la seconde.

Pourtant, les deux démarches aboutissent au même résultat : nous serons amenés à préciser les limites imposées par le mode d'enquête existant et à fournir quelques suggestions quant à une saisie des données s'apparentant mieux à une démarche économique.

Notre recherche se trouvera souvent au carrefour de plusieurs disciplines, et si nous voulons défendre l'idée que l'économie des ressources humaines peut permettre de mieux appréhender le comportement de loisir, nous ne pouvons le faire qu'en reconnaissant préalablement que celle-ci n'est qu'une branche des sciences humaines et que les autres disciplines peuvent elles aussi être riches d'enseignement.

1ère PARTIE :

ANALYSE THEORIQUE DE LA LIAISON EDUCATION-LOISIR

Cette première partie va nous permettre de jeter les bases d'une approche économique du loisir et d'une recherche empirique à propos de l'influence de l'éducation sur le comportement en matière de loisirs. Elle représentera en quelque sorte ce qui devrait être, par rapport à ce qui est et que la seconde partie essaiera de montrer. Nous allons donc ouvrir cette recherche par l'approche critique du seul travail empirique effectué sur la liaison éducation-consommation puis nous montrerons que cette approche nécessite préalablement une réflexion sur le concept de consommation, réflexion qui pourra permettre d'éclairer un peu différemment l'influence de l'éducation.

A partir de là, nous démontrerons que le loisir peut être intégré à l'analyse économique, pour deux raisons : d'une part, le loisir est un poste de consommation non négligeable et d'autre part, l'analyse économique possède un outil théorique approprié à la problématique du loisir, à savoir la théorie des choix. Il s'agira alors de montrer que l'influence de l'éducation s'insère naturellement dans cette problématique en prolongeant la réflexion menée sur la liaison éducation-consommation.

## Chapitre I

### Réflexion critique sur la liaison éducation-consommation

Afin de présenter ce qui nous semble être la véritable liaison éducation-consommation, nous allons traiter séparément les problèmes. Dans un premier temps, nous exposerons le modèle de R. T. Michael (1972) et (1973) et la critique formulée par Jeffrey Morris (1976). Celle-ci laisse entrevoir une nouvelle direction de recherche, que nous approfondirons à partir d'une réflexion sémiologique sur le concept de consommation. C'est alors que nous pourrions réintroduire la variable éducation et proposer des hypothèses plus "totales" et moins simplificatrices que celles que Michael avait été obligé d'adopter.

Section 1 : L'approche néo-classique américaine de l'influence de l'éducation sur la consommation.

La théorie du capital humain, née à Chicago il y a une vingtaine d'années, avait posé les prémisses d'une approche du comportement humain qui ne se limite pas au domaine de la production. Il faudra cependant attendre les travaux de Becker (1965) et de Lancaster (1966) pour qu'une théorie générale du comportement voit le jour. Michael aura le mérite d'intégrer explicitement la variable éducative dans cette approche et de fournir une synthèse de ces différents travaux nés de la théorie du capital humain. Cependant, l'approche de Michael, lourdement grévée par les hypothèses néo-classiques, ne peut constituer qu'un premier pas vers une analyse plus globale. Jeffrey Morris, tout en restant lui aussi dans les limites de la théorie néo-classique, pose les jalons d'un prolongement de l'analyse.

#### § 1. Le modèle de Robert T. Michael

La réflexion de Michael puise ses origines dans la constatation du caractère incorporé du capital humain. Ce dernier va agir sur le comportement de l'individu en tant que consommateur aussi bien qu'en tant que producteur. A dire vrai, Michael, reprenant l'analyse de Becker (1965) - cf p 35 - ne va pas considérer ces deux faces du comportement individuel mais suppose que l'individu n'exerce qu'une fonction de producteur, que ce soit à son travail ou dans son foyer.

Le ménage est donc assimilé à une unité de production qui va transformer des inputs (deux types : les biens marchands et le temps) en des outputs non marchands : les "commodities". Le chef de ménage est quant à lui détenteur de la technique de production et c'est grâce à son stock de capital humain qu'il va pouvoir la déterminer.

Le modèle théorique va donc permettre de mettre en valeur une double influence de la variation du stock de capital humain : sur les prix relatifs des "commodities" (à travers la technique employée) et sur le revenu réel total (à travers l'amélioration de l'efficacité de la production).

Michael introduit le capital humain à travers une variable environnementale représentative du niveau d'éducation, qui interviendra comme un facteur exogène dans les fonctions de production du ménage ; cette variable pourra être assimilée à un bien public - cf Michael (1973) p 308, note 2 - dont l'utilisation ne diminue pas la quantité disponible et dont la quantité optimale est déterminée par le coût marginal de production et la somme de la valeur de ses produits marginaux dans tous les processus productifs.

A partir d'une formulation empruntée à Becker, Michael va établir une équation de demande d'un input en fonction d'un accroissement du niveau éducatif. Théoriquement, l'effet d'une variation de ce niveau va pouvoir se ramener à deux phénomènes : l'écart entre la quantité supplémentaire demandée et la quantité supplémentaire produite dû à une variation de la variable éducative et la substitution dans la production entre le bien marchand et le temps de par un effet non neutre de la variation du niveau d'éducation.

Pour pouvoir tester empiriquement son modèle, Michael va être réduit à le reformuler de façon simplifiée. Reconnaisant - et c'est à nos yeux une des failles les plus importantes de la nouvelle théorie du consommateur - qu'il ne connaît ni les fonctions de production du ménage, ni l'output "commodity" - cf Michael (1972) p 14 -, il va étudier les demandes dérivées des biens et des services qui sont considérés comme les inputs de la fonction de production ménagère.

Simplifiant alors les hypothèses relatives à l'influence du niveau éducatif, il va supposer que l'éducation a un effet neutre sur l'utilisation des facteurs et sur la production des "commodities" et va ainsi éliminer a priori les substitutions dans les productions et les consommations.

Le modèle revient donc alors à mettre en relation la variation de la demande de l'input considéré avec deux phénomènes : l'effet de l'éducation sur le revenu réel total à travers le marché du travail - effet envisagé dans la formulation du modèle de Michael (1973) mais négligé dans Michael (1972) - et l'effet de l'éducation sur le revenu réel total à travers la productivité au sein du ménage. Mais le premier effet ne sera pas intégré à l'analyse, afin de pouvoir raisonner à prix et à revenu monétaire constants.

Mathématiquement, nous pouvons présenter le modèle de façon simplifiée. Comme Michael a supposé la neutralité de l'influence de l'éducation sur l'utilisation des facteurs, la variation de la demande de l'input  $X_i$  due à un changement du niveau éducatif pourra s'écrire  $X_i = Z_i^d - M P_i$ , où  $Z_i^d$  représentera la variation de la demande de la "commodity"  $Z_i$  de par un changement du niveau éducatif et  $M P_i$  représentera l'accroissement de productivité dans l'ensemble des processus de production des "commodities" dû à ce changement.

Comme les effets prix sont éliminés à la fois dans la production et la consommation, nous pourrons écrire  $Z_i^d = \eta_i Y$  où  $\eta_i$  est l'élasticité revenu de la commodity  $Z_i$  et  $Y$  la variation du revenu potentiel total due à une variation du niveau éducatif. En outre, comme l'éducation est supposée avoir un effet neutre sur l'utilisation des facteurs, nous aurons  $Y = M P_i$ .

L'équation précédente pourra donc s'écrire  
$$\tilde{X}_i = \eta_i \tilde{Y} - \tilde{Y} = (\eta_i - 1)\tilde{Y}$$

ce que Michael va traduire en termes d'élasticité sous la forme :  $\epsilon_{iE} = (\eta_i - 1) \epsilon_{YCE}$

où  $\epsilon_{iE}$  = élasticité de la demande de l'input Xi liée à l'éducation (à revenu monétaire constant)

$\epsilon_{YCE}$  = élasticité du revenu réel total liée à l'éducation (à revenu monétaire constant)

$\eta_i$  = élasticité revenu de la dépense de Xi

C'est donc cette équation qui va servir de base au test empirique - Michael va poser en ultime hypothèse que l'éducation a un effet positif sur le revenu réel total à travers la productivité hors marché -  $\epsilon_{YCE} > 0$ .

Sur la base d'un échantillon de 13 728 ménages, Michael teste une série d'équations, selon la méthode de régression par les moindres carrés ordinaires, qui lui fourniront des estimations de  $\epsilon_{iE}$  et  $\eta_i$ . La relation postulée va se trouver vérifiée pour 71 % des postes de consommation envisagés.

Michael va donc pouvoir en conclure que ceux qui ont plus d'éducation se comportent comme s'ils avaient un revenu réel supérieur. Cependant - cf Michal (1972) p 88 - l'effet de l'éducation n'est pas cerné de façon précise. Bien qu'il soit positif, il varie d'une estimation à l'autre, de + 0,08 en termes d'élasticité à + 0,70. Ce qui signifie qu'un ménage dont le chef a un niveau équivalent à dix ans d'éducation formelle et dont le revenu annuel est de 10 000 dollars par an peut voir l'effet d'une année supplémentaire d'éducation passer de 80 à 700 dollars à travers l'amélioration de productivité au sein du ménage.

En conclusion, l'auteur va souligner que l'effet de l'éducation semble plus important sur le revenu monétaire que sur la productivité du ménage mais que, et c'est le point qui nous intéresse, l'effet de l'éducation sur le revenu réel total est supérieur à l'effet sur le revenu monétaire seul.

Si ce modèle permet de présenter l'un des biais par lequel peut être étudié l'influence de l'éducation sur la consommation, il ne doit pas faire oublier les limites qu'il contient.

Un point important à noter est que Michael est conscient des limites de son analyse et que les hypothèses qu'il pose tout au long de son raisonnement sont précisées et étudiées dans leurs conséquences.

Deux séries de remarques peuvent cependant être faites : elles concernent les hypothèses simplificatrices adoptées pour la vérification statistique du modèle et les hypothèses plus fondamentales qui ont servi à l'élaboration du modèle.

Nous voudrions discuter tout d'abord l'hypothèse de neutralité de l'éducation, sur les facteurs et les produits. Selon la théorie économique, une hausse du prix relatif de l'un des facteurs, si ceux-ci ne sont pas parfaitement substituables, va s'accompagner d'un recours plus fréquent au facteur dont le prix reste constant et on assistera donc à une substitution en faveur du produit, si les produits sont en partie substituables, incorporant le moins le facteur dont le prix s'est élevé.

Or, comme l'auteur adopte l'hypothèse traditionnelle de la théorie du capital humain d'égalité entre rémunération et productivité marginale liée au niveau éducatif, on doit s'attendre à ce que, quand le niveau éducatif augmente, le taux de salaire augmente ainsi que le prix relatif du temps. L'individu, arbitrant entre son salaire et son temps libre - cf Bernard Bécharies (1972) - va avoir tendance à substituer du facteur "biens marchands" au facteur "temps". En conséquence, les biens non marchands chronophages vont voir leur prix relatif augmenter par rapport à celui des biens ayant une composante intensive en biens marchands.

Nous percevons donc que, dans le cadre même des hypothèses néo-classiques, ce modèle, de par une approche un peu trop rapide du problème du temps, ne peut traduire que de façon lointaine le comportement véritable de l'individu, le prix du temps étant supposé constant (1).

Les autres hypothèses simplificatrices de l'auteur mériteraient peut être une discussion détaillée, notamment celle du caractère exogène de la variable éducative prise en compte, mais l'auteur explicite suffisamment ses hypothèses pour que nous puissions discuter maintenant du cadre de l'analyse.

Nous voudrions simplement montrer que, du fait que l'auteur suppose une relation stricte (qui lui a servi à construire son modèle) entre rémunération du travail et productivité marginale déterminée par le niveau éducatif, la méthode utilisée, à savoir la régression multiple, vient en contradiction avec l'hypothèse. Il ne s'agit pas pour nous de critiquer ici l'hypothèse d'égalité entre rémunération et niveau éducatif, mais de montrer les difficultés théoriques posées par l'utilisation d'un modèle de régression multiple sous une hypothèse de relation stricte entre deux variables indépendantes ; il faut avouer par ailleurs que si ce problème peut être évoqué à propos de Michael, il concerne l'ensemble des utilisations de ce type, dont celle de

-----  
(1) Nous reviendrons sur cette discussion en analysant la composante temporelle du loisir. Cf p 32 et suivantes.



Michael n'est qu'un cas particulier.

En effet, la méthode de régression multiple a pour but d'étudier l'effet de chaque variable explicative sur la variable dépendante, l'ensemble des autres variables restant constant. Or, si nous tenons constante la variable éducative, nous ne pouvons faire varier les gains - et inversement - puisque ceux-ci sont déterminés par elle. Michael, conscient de cette difficulté, introduit des limites qui grèvent fortement l'hypothèse de départ - cf Michael (1972) p 29 - "There are a variety of possible explanations : different amount of property income, different relative degrees of labor shortage or abundance in different occupations... luck and so forth". On ne peut guère être plus explicite quant au caractère aussi peu opérationnel de la liaison supposée.

Nous devons cependant reconnaître que Michael a ouvert la voie à une recherche qui semble fructueuse mais il faudrait d'abord revenir à une réflexion sur "pourquoi consomme-t-on ?" avant de se demander "comment consomme-t-on ?"

Afin de démontrer à quels prolongements peut donner naissance le modèle, tout en restant dans une optique néo-classique, nous allons présenter l'analyse critique de Jeffrey Morris, dans un récent numéro de la Review of Economics and Statistics.

#### § 2. L'analyse de R. T. Michael revue par Jeffrey Morris

Il ne s'agit pas de revenir en détail sur le modèle précédent mais de montrer que les perfectionnements apportés par Morris laissent entrevoir une vision plus globale de la consommation, qui permet d'envisager différemment l'influence de l'éducation.

L'auteur se propose, au vu des résultats de Michael, d'en fournir une interprétation sensiblement différente. L'éducation pourrait affecter le choix de l'individu en modifiant ses préférences et notamment en entraînant une substitution temps-biens et cet effet serait plus important que l'accroissement de productivité du ménage.

Ces deux effets vont être testés à travers trois équations différentes de demande globale. Parmi ses variables dépendantes, la première équation comprend explicitement une variable d'éducation, représentée par le nombre d'années d'éducation formelle, qui est censée représenter à la fois les effets sur les préférences, que Morris nomme effets sur le style de vie, et ceux sur la productivité hors marché. Les deux autres équations vont permettre de tester l'effet de substitution dû au capital humain. L'une ne va considérer l'effet prix qu'à travers le prix unitaire

des flux de services rendus par le stock de capital humain ; ce prix étant supposé constant quand le stock de capital humain varie, l'effet de substitution dû au capital humain sera contraint à être nul. L'autre va considérer l'effet prix à travers le taux de salaire horaire, qui va varier en fonction du stock de capital humain. La valeur de l'ajustement va permettre de choisir l'équation traduisant le mieux la réalité.

Nous ne voulons pas nous attarder sur la spécification des équations et des hypothèses sous-jacentes ni sur la méthode employée pour les tester, mais nous voudrions surtout retenir que Morris conclut à un effet positif sur les préférences et à rejet de l'hypothèse d'un effet de l'éducation sur la productivité.

Morris note en particulier que les individus réagissent aux revenus supplémentaires qui ne sont pas une conséquence d'un supplément d'éducation, - revenus de la terre ou du capital - en n'achetant pas autant de biens que lorsque le supplément de revenu est lié à un supplément d'éducation . Nous pourrions donc émettre l'hypothèse que l'école a un rôle socialisant à travers les normes qu'elle peut communiquer en matière de consommation.

En nous réservant de discuter de manière plus détaillée de l'influence de l'éducation, socialisante ou désaliénante, nous pouvons apercevoir que la consommation pourrait avoir un rôle social permettant à l'individu de se situer par rapport à son groupe et par rapport à lui-même. C'est pourquoi en retenant l'idée que l'éducation est un facteur important dans le comportement en matière de consommation et donc de loisir, il nous faut tout d'abord produire une réflexion sur les finalités de la consommation, afin de mieux saisir par quel biais l'éducation peut agir.

## Section II : Une nouvelle approche du concept de consommation

Il nous a paru intéressant, afin de mieux saisir les relations qui peuvent exister entre le niveau éducatif et le loisir, d'essayer d'appréhender le concept de consommation dans sa finalité. En effet, raisonner en termes d'utilité, sous des hypothèses d'indépendance des préférences, revient selon nous à masquer le fait social de la consommation, sa valeur de signe. C'est pourquoi nous nous attacherons à reprendre brièvement les travaux des précurseurs de cette conception, Veblen et Marx, avant de présenter l'approche actuelle de la fonction symbolique de la consommation. Il nous apparaîtra alors que l'influence de l'éducation peut être analysée par rapport à cette fonction de statut de la consommation et nous serons à même d'envisager

de façon plus globale son effet socialisant ou désaliénant.

### § 1. Les origines historiques : Veblen

Le choix de privilégier ainsi la pensée de Veblen tient au silence dans lequel elle est restée longtemps enfermée. Veblen a dérangé les traditions de son époque, en particulier universitaires, et là est probablement la raison d'un aussi long oubli. Il aura fallu en effet attendre soixante et onze ans pour voir "The Theory of the Leisure Class" traduit en français. Si les conceptions de Veblen ont pu choquer ses contemporains, il semble qu'un consensus règne maintenant à leur propos et celles-ci perdent donc un peu de leur originalité. Néanmoins, nous croyons bon de rappeler ici les grandes lignes de la pensée de cet auteur, afin d'en montrer les liens avec la nouvelle approche de la consommation.

La "Leisure Class" dont Veblen s'attache à décrire et expliquer le comportement doit être rapprochée de la noblesse romaine - cf J. M. André : "L'otium dans la vie morale et intellectuelle des Romains, des origines à l'époque augustéenne", Paris, PUF 1966, cité par M. F. Lanfant (1972) -. En effet le concept de loisir pris en compte s'apparente plus à la notion d'oisiveté qu'à celle du loisir dans son entendement actuel. Pour Veblen, le caractère premier du loisir est son aspect improductif de consommation du temps. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de rediscuter de cette notion ultérieurement. Veblen considère donc qu'avec l'apparition de la propriété est née une classe oisive. Celle-ci, pour s'affirmer et se faire reconnaître en tant que telle, va extérioriser sa richesse par une consommation improductive du temps : la façon de montrer que l'on dispose du temps libre pourra s'exprimer aussi bien à travers le "bon goût" qu'à travers la maîtrise des bonnes manières, car leur acquisition demande du temps. On va donc assister à la naissance d'un code social qui permettra à la classe oisive de se différencier.

A ce loisir ostentatoire va s'associer la consommation ostentatoire qui, comme le loisir, pourra s'exprimer par procuration à travers les domestiques (livrées...) et l'épouse (vêtements, bijoux...). La consommation va donc apparaître comme une preuve de richesse, les biens rares et coûteux vont devenir nobles et honorifiques. Mais cette analyse se veut moderne et les caractéristiques de la société contemporaine de Veblen sont intégrées au schéma. Le niveau de développement évolue mais le code social persiste : "Le spectacle n'est pas du tout insolite d'un homme qui s'acharne au travail afin que son épouse puisse couler en son nom, dans les formes voulues, tout le loisir requis par le sens commun de son époque" - Veblen (1970) p 55.

Nous aimerions insister sur les conséquences des conceptions en matière de consommation de Veblen sur l'appréhension de l'évolution de la société. En effet, si l'optique historique n'est jamais négligée, l'analyse dynamique des phénomènes sociaux se révèle dans toute sa modernité. L'approche de la consommation en termes de rivalité pécuniaire va permettre de comprendre les forces qui sous-tendent la reproduction de la demande sociale : les membres de chacune des strates vont recevoir comme idéal de savoir-vivre le mode de vie dans la strate immédiatement supérieure et vont tendre toutes leurs énergies vers cet idéal ; on va donc assister à une perpétuelle surenchère.

Nous saisissons donc mieux l'essence véritable de la consommation, à partir du moment où nous abandonnons l'hypothèse néo-classique d'indépendance des préférences individuelles. Si Veblen attribue donc à la consommation, de par la surenchère entraînée par la rivalité, des conséquences importantes sur la dynamique de la production (1) l'analyse marxiste, bien que parente sur certains points, part d'une conception opposée, dans la mesure où la production va déterminer le mode de consommation.

## § 2. L'approche marxiste

La consommation, chez les auteurs marxistes, va revêtir deux aspects : contraire de la production et traduction des rapports de production. La relation complexe qui unit la consommation et la production est notamment discutée par Marx dans l'Introduction Générale à la Critique de l'Economie Politique - p 243 et suivantes de l'édition de la Pléiade, p 155 et suivantes des Editions Sociales. Pour ce qui est de la consommation en tant que traduction des rapports de production, Baudelot, Establet, Malemort (1974) tentent une analyse statistique des inégalités devant la consommation - cf aussi André Granou (1972).

La consommation apparaît chez Marx comme médiatrice de la production mais la production est aussi médiatrice de la consommation. Cette identité, empruntée à Hegel, revêt pour Marx un sens bien précis. Si "la consommation produit le talent du producteur en le sollicitant en tant que besoin nû par une finalité" la production conserve cependant le rôle primordial puisqu'elle crée (...) l'objet, le mode et l'instinct de la consommation".

-----  
(1) On pourra faire le rapprochement avec l'analyse empirique de Duesenberry, dont le concept d'effet de démonstration s'inspire directement des travaux de Veblen - cf par exemple J. C. Eicher (1961) - E. A. Lisle (1967) explique que cet effet a des conséquences sur la liaison consommation-revenu, puisque le consommation peut alors entraîner un accroissement du revenu, au lieu que ce soit l'inverse.

En effet, pour Marx, le producteur crée, en même temps que l'objet, son mode de consommation. "La faim est la faim, mais la faim qui s'apaise avec de la viande cuite, que l'on mange avec un couteau et une fourchette, est autre qu'une faim qui avale la chair crue à l'aide des mains, des ongles et des dents". De même, le producteur est amené à créer le besoin, à créer "un sujet pour l'objet".

La consommation apparaît donc totalement déterminée par les conditions de la production, et ce d'autant plus que celles-ci vont déterminer la distribution, dont dépend la structure de consommation de chaque groupe.

Maurice Halbwachs a probablement été le premier à essayer de quantifier les différences de consommation entre les diverses classes sociales. - cf M. Halbwachs (1913). Baudelot, Estabiet, Malemort ont suivi la même voie, à partir de l'enquête de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages en 1971.

Leur démonstration est axée autour de deux thèmes :

- les dépenses en matière de consommation des "classes privilégiées" sont plus élevées en valeur absolue, et cela pour tous les postes du budget.

- la part du budget affectée aux différents postes (alimentation, habillement...) n'est pas la même selon la classe sociale.

Si les données semblent venir appuyer ces hypothèses, le point important est à nos yeux que selon les auteurs, la consommation résulte des places différentes occupées par les diverses catégories dans les rapports capitalistes de production.

La perspective n'est pas dénuée d'intérêt mais la démonstration nous semble s'arrêter en route : pourquoi, par exemple, une différenciation au sein des postes de consommation ? Pourquoi une évolution du mode de consommation ?

De même, les auteurs envisagent la consommation de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie comme déterminant tout un secteur de la production : "Que M. l'ingénieur parade avec une SO4 flambant neuve, ou avec une cravate signée Lanvin, n'aurait pas d'importance si, de ce simple fait, il ne fallait consacrer du temps de travail social à satisfaire ses caprices".

L'analyse nous semble alors contenir à la fois une contradiction avec les hypothèses et une insuffisance. En effet, dans l'optique marxiste, c'est le secteur de production qui crée le besoin de l'objet et son mode de consommation. C'est une conséquence des rapports capitalis-

tes de production si les objets de luxe sont consommés par la classe dominante et il ne s'agit donc pas de satisfaire les caprices de l'ingénieur. D'autre part, l'analyse ne nous apprend pas pourquoi l'ouvrier aspire à posséder une 504 et ne permet donc pas de comprendre le moteur de la consommation.

Si Marx avait saisi l'étroite imbrication qui existe entre la production et la consommation, ses successeurs, en s'en tenant à une approche économique, n'ont pas résolu deux problèmes fondamentaux : pourquoi l'homme s'aliène-t-il à travers la consommation ? Comment se reproduit la demande sociale ?

C'est principalement à travers cette double réflexion que l'on a vu surgir une nouvelle approche de la consommation, qui puise à la fois ses sources chez Veblen et chez Marx. Si celle-ci est riche de conséquences pour l'économiste, elle doit beaucoup aux autres sciences sociales, notamment à la sociologie et à la psychanalyse.

### § 3. Pour une approche renouvelée

Nous ne voudrions pas nous étendre trop longuement sur une discussion qui dépasse un peu les objectifs de notre travail mais nous aimerions simplement montrer que les nouvelles perspectives peuvent se révéler un apport intéressant pour l'analyse de l'influence de l'éducation.

La science économique est restée longtemps sans produire une réflexion profonde sur la nature de l'objet. Celui-ci est resté considéré comme l'input d'une "fonction d'utilité" sans que ses caractéristiques ne deviennent un champ spécifique de l'analyse. Il aura fallu attendre les travaux de Lancaster pour qu'elle reconnaisse que l'objet ne remplit pas une fonction précise mais qu'il possède une multitude de caractéristiques qui peuvent remplir une multitude de fonctions - pour un prolongement critique, cf Levy-Carboua (1975 ). Un point reste à éclaircir : la logique interne de la dynamique de la consommation. Quels sont les moteurs d'une évolution que tout un chacun peut observer ? Quelles sont les finalités d'une consommation qui ne peut plus, dans nos sociétés actuelles, être analysée en termes de besoin ? Veblen, Marx posent les jalons d'une réflexion nouvelle. Il reste à faire une synthèse, à partir de travaux plus récents en sciences sociales.

Si nous n'avons pas abandonné l'ère de la nécessité, il est indéniable que les progrès du niveau de vie ont permis une évolution des fonctions originelles de la consommation. Mais sommes-nous encore, si nous y avons été un jour, dans l'ère de la rationalité ? Nos moyens sont de moins en moins limités et cependant nos fins s'éloignent sans cesse.

Philippe d'Iribarne (1975) développe cette idée en présentant une série de gaspillages auxquels nous nous livrons chaque jour : gaspillage de nourriture, de vêtements, de produits pharmaceutiques. Il s'appuie sur ces faits, qui ne sont plus à démontrer, pour expliquer que le but de la consommation, si il a été un jour de satisfaire des besoins (au sens physiologique du terme), s'explique aujourd'hui en termes de signification sociale. Mais nous voudrions, avant d'approfondir cette hypothèse, montrer que l'observation de la réalité sociale permet de la confirmer.

Nous nous appuyerons pour ce faire sur les travaux de Nicole Tabard (1972) et (1974). L'auteur, un économiste, a mené une enquête sur le budget des familles et a essayé, à partir d'une analyse de données, d'étudier les facteurs de différenciation de la consommation. Sans nous attarder sur la description de la méthode employée, nous pouvons signaler qu'un tel outil, du ressort de la statistique descriptive, permet de photographier les interrelations entre un certain nombre de variables, sans nécessiter d'hypothèses a priori.

L'étude porte donc sur quarante sept dépenses effectuées pendant un an par huit cent quarante et une familles. L'analyse des données va aboutir à la représentation simultanée de deux espaces : les ménages et leurs dépenses. Le point qui nous intéresse est que la réduction automatique des profils de consommation aboutit singulièrement à une double hiérarchie : sur les revenus et les classes sociales d'un côté, sur les biens et les services de consommation de l'autre.

L'analyse détaillée des axes révèle de façon nette que le premier axe traduit un facteur de positionnement social. Si le revenu (calculé par unités de consommation) se révèle être une variable prédominante dans la construction de cet axe, certains déterminants ne sont pas à négliger. Ainsi les variations sur l'axe des comportements des ménages d'une même profession imputables à des niveaux de vie différents sont moindre que celles que l'on peut observer à niveau de vie égal pour des ménages de professions différentes.

Les différences de consommation, si elles dépendent de différences de revenus, ne semblent donc pas uniquement déterminées par cette variable. Selon Nicole Tabard, il semblerait que si l'on admet que le premier axe puisse s'interpréter comme un axe de statut social, la liaison consommation-revenu soit médiatisée à travers ce statut social, dont dépend le revenu.

Il est à noter que cette étude, qui reposait sur des variables économiques, aboutit à des conclusions qui sont au croisement de plusieurs sciences sociales, dont la science économique ne serait qu'un aspect.

Après cette incursion dans le domaine empirique, nous pouvons revenir à notre réflexion sur la consommation et sur les significations de l'objet.

Il semble que l'on puisse distinguer deux types de relations qui unissent l'homme et l'objet : une relation individuelle du type sujet-objet et une relation entre les hommes qui est médiatisée par l'objet.

Ainsi, le consommateur acquerrait l'objet, non pour ce qu'il est réellement, mais ce qu'il représente pour lui. On peut trouver chez Baudrillard (1968) certains passages qui précisent le sens de cette relation : "l'objet est ce qui se laisse le mieux "personnaliser" et comptabiliser à la fois... L'objet est bien ainsi au sens strict un miroir : les images qu'il renvoie ne peuvent que se succéder, sans se contredire. Et c'est un miroir parfait, puisqu'il ne renvoie pas les images réelles mais les images désirées. Bref, c'est un chien dont il ne resterait que la fidélité". p.108.

L'analyse de la consommation doit donc être très prudente. On ne peut s'en tenir aux caractéristiques objectives des objets. Celles-ci ne sont que l'apparence des choses mais le consommateur, même inconsciemment, voit plus loin, par delà les caractéristiques techniques. Et chaque consommateur s'approprie, à sa manière, le même objet. On pourra faire le rapprochement avec le modèle de Lancaster, où celui-ci suppose des relations objectives avec les objets qui sont identiques pour tous les individus. Mais le mode d'appropriation de l'objet, si il est individuel, n'en rest pas moins fonction de l'appartenance sociale, ce que Boltansky (1970) appelle "l'adéquation entre la distribution d'une marchandise sur les différents marchés où viennent s'approvisionner les membres des différentes classes sociales et la diffusion du besoin de ces marchandises dans les différentes classes".

L'objet permet donc aussi de médiatiser les rapports entre les hommes. Nous retrouvons une critique souvent adressée à la société industrielle - cf par exemple I. Illich (1975) - selon laquelle l'objet, la consommation se substituent aux rapports directs entre les hommes. Il est cependant à noter que ce type de relations n'est pas né dans notre type actuel de société. Le potlatch indien est là pour nous rappeler que l'objet a toujours trouvé son sens dans une relation entre les hommes. Il apparait alors de plus en plus difficile de trouver cohérente la démarche néo-classique consistant à isoler le comportement de chaque consommateur, ce que M. Guillaume (1975) traduit ainsi : "Il (le discours économique) reproduit avec complaisance le comportement de refoulement du consommateur qui masque souvent le sens des objets en se servant de l'alibi des fonctions élémentaires qu'ils remplissent".



Seulement, une différence de structure sépare nettement le rôle de l'objet dans la société archaïque et son rôle dans la société industrielle. La fonction de l'offrande, du don, de l'échange dans la société pré-industrielle s'insérait dans une symbolique globale de la société. Tout acte faisait partie intégrante d'une chaîne de comportements qui n'avaient leur signification que les uns par rapport aux autres - cf par exemple M. Godelier (1973) p 259 ; cf aussi les observations de Jorge Dias sur le village portugais de Rio de Onor , Porto (1953)

M. Guillaume (1975) reprend à son compte la thèse de Marx et Engels développée dans "l'Idéologie Allemande" - p 104 et suivantes des Editions Sociales - selon laquelle le capitalisme, pour se développer, a dû détruire l'ordre symbolique. Les actes humains vont donc perdre les liens qui les unissaient au sein de la société symbolique, les objets vont passer du registre du symbolique au registre de l'imaginaire. Nous retrouvons là, appliqués au domaine économique, les concepts introduits par le psychanalyste J. Lacan au niveau de l'étude de l'inconscient - cf Laplanche et Portalis (1973) p 196 : "L'emploi très particulier que Lacan fait du terme imaginaire n'est pas pour autant sans rapport avec le sens usuel : toute conduite, toute relation imaginaire étant selon Lacan essentiellement vouée au leurre".

La relation qui se crée entre le sujet et l'objet est donc une relation fausse, qui va entraîner l'individu à créer sans arrêt de nouvelles relations projectives avec les objets, toutes aussi trompeuses et décevantes les unes et les autres. Ce type d'analyse explique en partie le cercle de la consommation, le cycle du "meilleur" pour reprendre les termes de d'Iribanne (1975).

Le deuxième moteur de ce cycle est celui qu'exposait déjà Veblen. Les classes aisées vont tenter de se différencier en portant leur choix sur des produits nouveaux et dont le faible nombre va gonfler le prix. Puis ces produits, auxquels aspirent les classes modestes, vont devenir plus accessibles, étant produits en grand nombre, et vont par là perdre leur caractère de différenciation sociale. On aura donc un nouveau cycle et ainsi de suite... L'homme est donc pris dans un cycle qu'il finit par ne plus contrôler, il est aliéné par un système de reproduction de la demande sur lequel il n'a pas de prise. C'est cette dimension qui manque à l'analyse marxiste. En effet, il ne servirait à rien de remplacer une société capitaliste industrielle par une société socialiste industrielle qui reproduirait ce cycle infernal.

En retenant donc ces deux caractéristiques du processus de consommation, projection dans l'objet et différenciation sociale à travers cet objet, nous pouvons appréhender de façon plus précise quelle peut être l'influence de l'éducation. Deux conceptions opposées vont s'affron-

ter, que l'on peut rattacher grossièrement l'une à Michael et l'autre à Gintis (1971). Ce dernier démontre que l'éducation n'aurait pas pour fonction de faire acquérir des connaissances mais d'enseigner des attitudes de soumission à la logique de l'organisation. Michael, au contraire, démontre que l'éducation aurait un effet d'efficience sur la consommation. Ces deux hypothèses peuvent se rejoindre à la lumière de nos considérations précédentes. En effet, l'éducation, comme le suppose Gintis, pourrait produire un comportement de l'individu qui soit cohérent avec celui de la classe sociale à laquelle il appartient ou à laquelle il appartiendra et renforcerait donc ainsi la signification sociale de la consommation. Mais, dans le cadre de cette hypothèse, l'individu plus éduqué pourrait être à même de prendre plus facilement conscience de la relation imaginaire qui l'unit à l'objet et serait donc moins soumis à ce que Lévy-Garboua (1976) appelle "l'effet d'illusion". Néanmoins, sans vouloir statuer sur ce débat, nous voudrions émettre quelques hypothèses pratiques, qui pourront être opérationnelles dans l'approche du loisir. Ainsi, il serait intéressant de tester si les individus plus éduqués ont des consommations moins stéréotypées, plus variées, plus originales ; de même, on pourrait tester si l'éducation favorise la consommation de biens dont la fonction utilitaire est plus affirmée que la fonction de signe.

Nous ne voudrions pas exposer toutes les hypothèses de ce genre que l'on peut formuler - mais qui sont incluses dans l'appréhension des deux effets précédents - mais simplement signaler que cette nouvelle approche de la consommation permet de poser clairement le problème de savoir si la fonction de l'éducation est une fonction désaliénante ou socialisante. C'est d'ailleurs à cette question que permet de répondre en partie l'approche du loisir, mais il nous reste à démontrer que cette approche peut être tentée par l'économiste.

## Chapitre II

### Le loisir et l'analyse économique

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons entrepris une recherche sur le comportement en matière de loisir. En effet, ce dernier est longtemps resté du ressort de la sociologie et nous craignons de nous trouver désarmés pour son analyse. Or, si il est indéniable que la sociologie a permis de mieux connaître et de mieux comprendre un domaine dont l'étude risquait de rester au niveau de la banalité, l'analyse économique fournit les moyens d'une vision renouvelée du problème.

En effet, le bien loisir comprend deux composantes, les biens marchands et le temps, qui sont étroitement associées, mais dans des proportions diverses selon le poste de loisir considéré. Bien sûr, selon cette approche, le bien "loisir" ne se distingue plus des autres biens de consommation qui, eux-aussi, nécessitent du temps pour être consommés. Il nous faut donc replacer la consommation du loisir dans sa finalité. Nous pourrions nous référer à la définition du sociologue M. Dumazedier (1974) selon laquelle le loisir est le "seul contenu du temps orienté vers la réalisation de la personne comme fin dernière" - p 93 . Le temps de loisir apparaîtrait alors comme un résidu qui resterait à l'individu lorsque ce dernier se serait acquitté "selon les normes sociales du moment, de ses obligations professionnelles, familiales, socio-spirituelles et socio-politiques". Si cette définition permet de comprendre l'essence du loisir, elle se révèle privilégier le temps et omettre la composante marchande du loisir. En effet, le loisir n'est pas une entité homogène mais recouvre une multitude de comportements et de consommations déterminées par de nombreuses variables.

Il s'agit donc de resituer le loisir dans ce contexte. C'est pourquoi nous allons étudier successivement les deux composantes du loisir, en démontrant que la composante marchande du loisir a été négligée et que la composante temporelle est déterminée par un mécanisme que l'analyse économique peut mettre en valeur.

#### Section 1 : La part sous-évaluée du loisir dans les dépenses des ménages.

A la lecture des données sur les dépenses des ménages, nous pouvons observer que les dépenses de loisir (poste 6 : culture et loisirs) représentent environ 8,5 % des dépenses totales : - cf par exemple Pascaud (1974) p 51. Nous allons donc montrer, à partir d'une analyse détaillée des différents postes, que seul un tiers des dépenses à finalité loisirs sont prises en compte dans ces estimations.

Notre mode de calcul pourra peut être apparaître hasardeux. Cela tient uniquement au fait que les données monétaires sur les comportements en matière de loisirs sont pratiquement inexistantes et que l'on est donc obligé de se fonder sur des estimations de participation ou d'utilisation. Malgré toutes ses imperfections, dont nous sommes conscients, notre estimation aura au moins le mérite d'exister, et sur une base logique.

La construction de la nomenclature des comptes nationaux repose pourtant sur un principe sans équivoque. "Dans la nomenclature fonctionnelle de la consommation des ménages, on s'est efforcé de regrouper les différents biens

et services dont la consommation a pour objet la satisfaction d'un même besoin". Etudes et conjoncture, Mars 1966, p 254. Sans revenir sur la discussion sur la notion de besoin, nous pouvons souligner que la consommation de loisir répond au "besoin" de loisir et que les données ne sont pas en parfait accord avec les principes. Nous devons néanmoins être très prudents car il est difficile, a priori, de distinguer quelles sont les finalités d'une action ; elles sont souvent multiples et imbriquées. Cependant, pour les besoins de l'analyse, nous pouvons émettre une hypothèse générale qui guidera notre recherche : Toute dépense est une dépense de la fonction considérée si sa nature est plus proche de cette fonction que de toutes les autres. Ainsi, comme nous aurons l'occasion de le développer, l'achat de maillots de bain par exemple sera considéré comme une dépense de loisir et non comme une dépense d'habillement.

Selon nous, chacun des postes de consommation contient des éléments qui font partie de la consommation de loisir. Dumazedier (1974) faisait l'hypothèse que les dépenses de loisir représentaient 16 % des dépenses des ménages. Nous allons démontrer qu'il vaut mieux compter 22 %.

Rappelons que notre objectif est uniquement la mise en valeur de la sous-estimation des dépenses. C'est pourquoi nous n'étudierons pas ici l'évolution de ces dépenses, ni leur répartition entre les différentes catégories socio-professionnelles. En outre, nous raisonnerons sur des moyennes, en nous souvenant des problèmes que pose cet indicateur.

Nos estimations sont fondées sur une série d'enquêtes menées par l'INSEE en 1971, dans des directions bien précises : enquête sur les dépenses d'habillement en 1971-1972 - Thi Nguyen Huu (1974) - enquête sur les consommations alimentaires des Français en 1971 - Villeneuve et Bigata (1975). Nous devons donc souvent extrapoler les données afin de les adapter à notre champ de recherche.

Nous allons donc passer en revue l'ensemble des sept fonctions de consommation considérées par les comptes nationaux et essayer de distinguer ce qui peut se rapporter à des dépenses de loisir. Le tableau suivant présente ces sept fonctions, ainsi que leur importance respective, telle que l'on a pu l'estimer à partir de Pascaud (1974) p 51.

Fonction	% dans les dépenses des ménages
1. Alimentation	27,3
2. Habillement	9,6
3. Habitation	21,6
4. Hygiène et santé	12,8
5. Transports et Télécommunications	10,7
6. Culture et loisirs	8,5
7. Hôtels, cafés, restaurants et divers	9,5
TOTAL	100

Tableau 1 : La part des différentes fonctions dans les dépenses des ménages

La fonction alimentation représente le poste de dépenses le plus élevé et cependant, nous ne disposons pas d'informations directes à son sujet pour le problème qui nous préoccupe. Néanmoins, l'on peut affirmer qu'une partie non négligeable des dépenses d'alimentation est du domaine du loisir. Nous pensons notamment aux dépenses relatives aux réceptions. A la lumière de notre hypothèse de départ, nous ne devons tenir compte que du coût supplémentaire entraîné par les réceptions qui seul est affectable à l'activité de loisir. En effet, l'utilisation première de la nourriture est l'alimentation pour des besoins physiologiques. Nous devons donc estimer la proportion des repas qui donnent lieu à réception et évaluer le supplément de coût qui y est afférent.

Selon André Villeneuve et Georges Bigata (1975) p 126, un ménage reçoit en moyenne 2,29 invitations par semaine et en donne 1,93. Nous avons donc 4,22 repas par semaine, soit 30 % des repas, qui donnent lieu à des réceptions. Nous allons supposer que le nombre de personnes qui reçoivent est égal au nombre de personnes reçues et que un repas de réception coûte - hypothèse timide - 25 % plus cher par personne du ménage (puisque'il y a équilibre entre repas donnés et repas reçus) qu'un repas normal. Nous pouvons donc estimer que 
$$\frac{0,30 \times 0,25}{0,7 + 1,25 \times 0,30} = 7 \%$$

des dépenses d'alimentation sont des dépenses de loisir.

En ce qui concerne les dépenses d'habillement, nous nous référerons à Thi Nguyen Huu (1974). Le tableau 26, p 38, nous donne les dépenses annuelles de chaque ty-

pe de vêtement par personne et selon l'âge du bénéficiaire. Nous pouvons, sans risques d'erreurs graves, affecter certains types de vêtements au loisir.

Le tableau suivant indique les rubriques que nous avons sélectionnées.

HOMMES	FEMMES
<p>1.1. Vêtements principaux de dessus pour homme et garçonnet de plus de deux ans.</p>	<p>2.1. Vêtements principaux de dessus pour femmes et fillettes de plus de deux ans.</p>
<p>13. Shorts, culottes courtes, bermudas.            17. Survêtements de sport            18. Anoraks, fuseaux, vêtements de ski            19. Caleçons de bain, boxer-shorts et autres articles pour la plage et le bain.            20. Autres vêtements pour la pratique de l'athlétisme, de pêche, de chasse, de cheval.</p>	<p>14. Salopettes de fillettes, pantalons à bavettes, shorts            19. Survêtements de sport            20. Anoraks, fuseaux, vêtements de ski.            21. Maillots, bikinis et autres autres articles pour la plage et le bain.            22. Vêtements d'athlétisme, tenues de chasse, de pêche.</p>
<p>1.3. Chaussures et articles chaussants pour hommes et garçonnets de plus de deux ans.</p>	<p>2.3. Chaussures et articles chaussants pour fillettes et femmes de plus de deux ans.</p>
<p>06. Chaussures de tennis, de basket.            07. Chaussures de ski            08. Grosses bottes pour la pêche, la chasse            09. Autres chaussures de sport.</p>	<p>05. Grosses bottes pour la pêche et la chasse            06. Chaussures de tennis, de basket.            07. Chaussures de ski.</p>

Tableau 2 : Les postes d'habillement affectables aux loisirs

Connaissant les dépenses par tranche d'âge, nous allons ne prendre en compte que les dépenses de individus de plus de seize ans (limite de la scolarité obligatoire), les dépenses des individus de moins de seize ans pour les rubriques considérées étant assimilées à des dépenses normales d'habillement, ou à but éducatif.

Soit  $i$  l'indice des tranches d'âge supérieures à seize ans,  $j$  l'indice des types de vêtement,  $x$  la dépense moyenne par individu,  $n$  le nombre d'individus de chaque tranche,  $N_1$  le nombre total d'hommes,  $N_2$  le nombre total de femmes, la proportion des dépenses de vêtements qui sont assimilables à des dépenses de loisir est donnée par la formule

$$\frac{\sum_{i,j} n_i x_{ij} + \sum_{i,j} n'_i x'_{ij}}{N_1 x + N_2 x'}$$

(où les primes représentent les femmes).

Selon les données de l'enquête, cette proportion peut être estimée à 1,6 %. Elle peut paraître faible et nous pensons qu'elle est effectivement sous-évaluée. Une partie importante des dépenses de vêtements onéreux, comme les vêtements de sortie, devrait être comptée comme dépense de loisir. Ne pouvant l'apprécier, nous conserverons cette estimation, en se souvenant qu'elle reste inférieure à la proportion réelle.

La fonction habitation comprend plusieurs sous-catégories qui doivent être analysées séparément.

La rubrique logement comprend les loyers (réels ou fictifs) des résidences principales et des résidences secondaires - cf Etudes et conjonctures Mars 1966, p 280 - Il serait donc intéressant de distinguer les loyers relatifs aux résidences secondaires. Nous savons seulement que, en Novembre 1971, 11,9 % des ménages disposaient d'une résidence secondaire - Données Sociales 1973, p 86-. En supposant que le loyer moyen (réel ou fictif) d'une résidence secondaire est le même que celui d'une résidence principale, nous pouvons estimer que  $\frac{0,119}{1,119}$  soit 10,6 % des dépenses de logement sont des dépenses de loisir.

En ce qui concerne l'équipement du logement, nous allons appliquer ce taux à une partie du matériel ménager (appareils de chauffage et réfrigérateurs), aux rubriques "Meubles, literie et accessoires", "Textiles pour l'habitation", "Articles de ménages et quincaillerie". Nous ne considérons pas par contre les rubriques "Energie" et "Produits de nettoyage et d'entretien" qui correspondent à des biens fongibles, en supposant que les quantités consommées en résidence secondaire l'auraient été de toute manière en résidence principale - en supposant que l'une des deux résidences est habitée à la fois -. Nous obtenons

donc une proportion de dépenses affectables au loisir de

$$\frac{0,106 \times (53\ 309 + 2\ 041 + 1\ 082 + 12\ 120 + 5\ 032 + 33\ 207)}{110\ 978} = 10,20 \%$$

Nous ne disposons d'aucune donnée sur l'affectation des dépenses du poste "hygiène et santé". Notons pour mémoire que les dépenses de crème solaire, de lunettes de soleil, des soins médicaux consécutifs à des accidents de ski... figurent sous cette rubrique.

La rubrique "transport et télécommunications" participe pour une part importante aux dépenses de loisirs. En ce qui concerne l'automobile, nous disposons de deux enquêtes sur son utilisation : l'enquête "transports" de 1959 dont les résultats ont été publiés par Hubert Faure (1963) et celle de 1967 dont les résultats ont été publiés par André Villeneuve (1971 b). Les résultats constants dans le temps, nous apprennent que 52 % des kilomètres parcourus chaque année par les ménages le sont pour des trajets de loisirs et de vacances.

Nous allons donc appliquer ce taux aux dépenses d'automobiles, de cycles et de motocycles et à celles afférentes à l'utilisation de ces véhicules. Nous supposons en outre que l'intégralité des achats de caravanes est à finalité de loisirs.

Pour les calculs relatifs aux transports collectifs, nous nous fonderons sur les résultats fournis par A. Villeneuve (1971 a). Ceux-ci ont trait aux voyages en avion. Les voyages privés et en charters représentent 50,7 du total des voyages par avion. Nous pensons pouvoir estimer la proportion des dépenses de loisirs à partir de ce taux sans une erreur trop importante. En effet, si les charters, qui représentent 12,3 % des voyages, coûtent moins cher, les estimations portent sur le nombre de voyages et non sur le nombre de personnes, un voyage comptant pour un quelque soit le nombre de personnes qui participent au déplacement. Or, 1,05 personne du ménage en moyenne participe aux voyages professionnels contre 1,40 personne pour les voyages privés. Nous estimerons donc qu'il y a équivalence entre la surestimation due au coût inférieur des voyages en charters et la sous-estimation entraînée par le concept de voyage.

Nous ne considérerons pas les dépenses de transports collectifs urbains et suburbains (R.A.T.P. comprise) en supposant qu'ils sont à finalité "travail". Quant aux autres modes de transports collectifs, nous ferons l'hypothèse que l'on peut appliquer le taux de 50,7 % relatif au transport aérien. Là encore, nous pensons que cette hypothèse sous-estime la part des dépenses de loisir.



Ne possédant pas de données d'utilisation des moyens de télécommunications, nous ne considèrerons pas les dépenses qui leur correspondent.

En définitive, nous estimons que 47 %, soit

$$\frac{(14042 + 1037 + 27217) \times 0,52 + 344 + (2249 + 2041 + 1866 + 733) \times 0,52}{55 \text{ C30}}$$

des dépenses regroupées sous cette rubrique sont des dépenses de loisir.

Nous conserverons telles quelles les dépenses de la rubrique culture et loisirs. Quelques dépenses marginales comme les achats de livres à but professionnel ne relèvent pas des dépenses de loisir mais les estimations timides que nous avons effectuées jusqu'à maintenant nous permettent de passer outre.

La dernière rubrique regroupe les dépenses d'"hôtels, cafés, restaurants et divers". Nous nous attacherons à affecter aux loisirs une partie des dépenses d'hôtels, de cafés et de restaurants, les dépenses de cantines scolaires, d'entreprise et d'administration étant comptabilisées à part et ne rentrant pas dans notre domaine. Nous nous fonderons sur les résultats présentés par A. Villeneuve et G. Bigata (1975).

Ils ont trait à une enquête sur la consommation alimentaire ; elle est effectuée à partir d'un échantillon national de 10 000 ménages tous les ans sur toute l'année sauf pendant les fêtes et les vacances principales. Nous allons donc avoir une sous évaluation des repas pris à l'extérieur du domicile. Les auteurs ont cependant estimé la proportion des repas au restaurant pris pendant les vacances. On connaît, à partir des enquêtes sur les Intentions d'Achats, le nombre de nuitées par type d'hébergement ; les auteurs ont donc supposé qu'une nuitée en hôtel entraînait deux repas au restaurant. Sur 20 700 repas annuels au restaurant décomptés au sein de l'échantillon, 6 000 sont des repas de vacances, soit 29 %.

Nous connaissons par ailleurs la répartition des repas pris à l'extérieur à midi et le soir selon le jour de la semaine - cf tableau 58, p 78 in Villeneuve et Bigata (1975). Nous supposons que les repas au restaurant du samedi soir, du dimanche midi et du dimanche soir sont liés à des activités de loisirs (les repas représentant l'activité de loisir en elle-même ou ayant lieu lors d'une promenade, d'une visite...) ; ils représentent 13,9 % des repas pris au restaurant en période normale, soit  $0,139 \times 14\ 700 = 2\ 043$  repas annuels. Mais ils sont aussi plus chers en moyenne. Nous connaissons en effet le prix unitaire des repas pris à l'extérieur par type selon le jour de la semaine à midi ou le soir - cf tableau 67, p 92 de l'ouvrage précité. Si un repas au restaurant coûte en moyenne 11,31 F, le repas du week-end coûte 14,96 F. Sup-

posons que les repas de vacances coûtent aussi 14,96 F à l'unité et nous pouvons alors estimer la part des dépenses de restaurant affectables aux loisirs :

$$\frac{6\ 000 + 2\ 043}{20\ 700} \times \frac{14,96}{11,31} = 51 \%$$

Néanmoins, il faut se souvenir de notre hypothèse de départ et essayer de distinguer ce qui a trait à la nécessité de se nourrir de ce qui a trait aux loisirs.

Le même tableau nous indique le prix unitaire du repas pris comme hôte payant dans un autre foyer. Nous allons supposer que celui-ci correspond aux besoins physiologiques et qu'il comprend tous les coûts ; il s'élève à 4,70 F. Le repas au restaurant pris en compte coûte donc 3,18 fois plus cher. Le pourcentage à considérer est donc en définitive :  $0,51 \left(1 - \frac{1}{3,18}\right)$  soit 35 %.

Nous ne possédons donc pas de données relatives aux dépenses d'hôtel. Nous supposons que le pourcentage à appliquer est aussi de 51 %. Nous ne considérerons pas de coût d'opportunité car une nuit à l'hôtel ne dispense pas de payer son loyer ou ses annuités.

Le tableau suivant présente la part respective des dépenses de cafés, hôtels et restaurants (1) pour 1972 :

	Cafés	Hôtels	Restaurants	Total
Dépense en millions de francs	12 608	2 933	9 264	24 805
Pourcentage	50,83	11,82	37,35	100

Tableau 3 : Les dépenses de cafés, hôtels, restaurants

Si nous supposons que les dépenses de cafés sont du domaine des loisirs, le pourcentage de cette sous-rubrique à affecter à ce domaine est donc :

$$50,83 + 0,51 \times 11,82 + 0,35 \times 37,35 = 69,9 \%$$

-----  
(1) Nous remercions les services de M. Pascaud de nous avoir communiqué ces données non publiées.

Les dépenses de la sous-rubrique "hôtels, cafés, restaurants" représentant 63,3 % des dépenses de l'ensemble du poste "hôtels, cafés, restaurants et divers", c'est un pourcentage de  $0,633 \times 69,9 = 44,2$  qu'il faut considérer.

Nous sommes donc maintenant en mesure de synthétiser nos résultats, afin de fournir une estimation plus juste des dépenses de loisirs.

Rubrique	Pourcentage dans le total des dépenses.	Pourcentage des dépenses de la rubrique à affecter aux loisirs.	% des loisirs dans l'ensemble des dépenses.
Alimentation	27,3	7	1,91
Habillement	9,6	1,6	0,15
Habitation	21,6	10,2	2,20
Hygiène et santé	12,8	0	0
Transports et télécommunications	10,7	47	5,03
Culture et loisirs	8,5	100	8,5
Hôtels, cafés, restaurants et divers	9,5	44,2	4,20
Total	100	-	21,99

Tableau 4 : La part des loisirs dans les dépenses des ménages

Nous pouvons rapprocher le pourcentage obtenu de celui de 8,5 donné par le poste "culture et loisirs". En tenant compte de la sous-évaluation de nos calculs, nous sommes en mesure de dire que seul environ un tiers des dépenses de loisir est considéré comme tel dans les comptes nationaux.

Ne serait-ce que par son aspect marchand, on ne peut donc nier que le loisir soit une grandeur économique. Mais nous aimerions maintenant montrer que sa composante temporelle peut en faire un domaine privilégié de l'analyse économique.

Section\_2 : L'analyse économique : un outil adapté à la problématique du loisir.

Le problème du loisir doit à sa composante temporelle d'avoir été, depuis que le temps est devenu un domaine de recherche, discuté par de nombreux économistes. Seulement, si il est vrai que le temps est une grandeur primordiale dans l'analyse du loisir, son approche est restée trop longtemps simpliste, limitée à la conception de non travail. Les activités humaines étaient en effet nettement divisées entre le temps productif, celui du travail, et le temps improductif, celui du loisir. C'est d'ailleurs en critiquant cette conception trop simplificatrice que les sociologues ont dénié à l'analyse économique toute capacité d'investigation dans ce domaine - cf par exemple Dumazedier (1974), p 90 -. Leur jugement n'est probablement pas sans fondement : les activités humaines ne sont pas aussi facilement simplifiables ; le temps de non travail n'est pas à la libre disposition de l'individu : les activités familiales par exemple ne sont pas à proprement parler des activités de loisir. Néanmoins, la composante temporelle ne doit pas être négligée et c'est le mérite de l'analyse économique de l'avoir intégrée.

Partant d'une analyse traditionnelle d'arbitrage entre salaire et temps libre, nous allons étudier comment la nouvelle théorie des choix intègre la variable temporelle. Nous devons cependant prolonger cette perspective, en montrant les nécessités d'en venir à une approche plus "totale" des activités humaines.

§ 1. Le loisir en tant que non travail

Cette conception doit être rapprochée de celle de l'homo-oeconomicus, a-temporelle et a-spatiale. La consommation est instantannée, les obligations extra-professionnelles ne sont pas du domaine économique. Le temps ne comprend donc que deux utilisations alternatives : le temps de travail et le temps libre. L'individu doit donc arbitrer uniquement entre ces deux grandeurs, en fonction de ses préférences pour le revenu ou pour le temps libre.

Afin de montrer que l'analyse d'indifférence peut se révéler utile pour résoudre un problème de ce type, mais que ses limites ne lui permettent pas de transcrire une réalité complexe, nous allons considérer que le salaire et le loisir sont deux biens substituables dont l'individu doit choisir une combinaison - pour une présentation plus détaillée, cf par exemple, Bernard Bécharies.

A partir de quelques hypothèses simples (à salaire égal plus de loisir est préféré à moins ; à loi-

si égal, plus de salaire est préféré à moins ; les utilités sont décroissantes), nous pouvons représenter une carte d'indifférence représentant la structure ordonnée du choix.

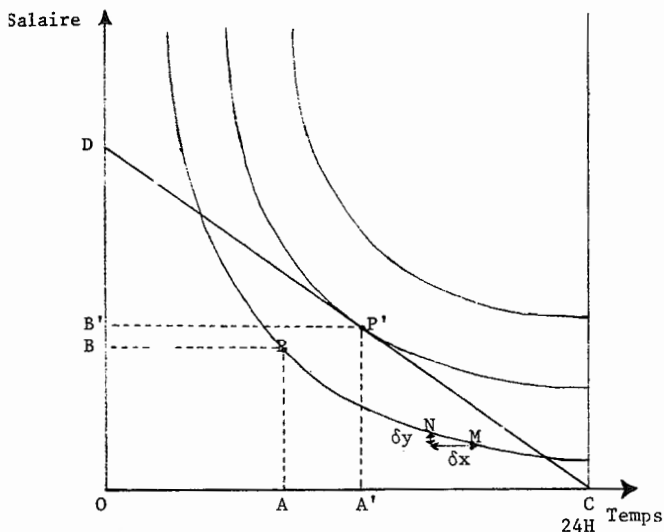


Figure 1 : L'arbitrage entre salaire et temps libre

Le temps de loisir figurant en abscisse, il rencontre la limite des 24 H, représentée par le point C. Le point P représente une combinaison de O B de salaire et de O A de temps de loisir, A C représentant donc le temps de travail. La loi de décroissance des utilités marginales se traduit par le fait qu'à un niveau de salaire faible (et de temps de travail faible), l'individu n'hésitera pas à échanger une quantité importante de temps de loisir contre une petite variation de salaire.

Ce processus d'arbitrage permet de saisir la nature de ces courbes d'indifférence qui sont des estimations monétaires du temps (ou temporelles du salaire) : la valeur du temps en chaque point est donc le taux marginal de substitution en ce point. La conséquence empirique importante est que la valeur du temps pour l'individu ne se résume pas au taux de salaire horaire mais qu'elle varie en fonction des préférences relatives envers le salaire ou envers le temps libre (forme de la courbe) et en fonction de l'intensité relative de chacune des activités (point sur la courbe).

La situation d'équilibre de l'individu est alors représentée par le point de tangence de la droite de rémunération et la plus haute courbe d'indifférence (point P' sur la figure). La pente de la droite  $\frac{OB'}{A'C}$  représente donc le taux de salaire horaire de l'individu.

Si ce genre de raisonnement ne permet pas d'expliquer la réalité, il peut néanmoins montrer sur quelles bases l'individu peut arbitrer entre salaire et temps libre, entre temps de travail et temps de loisir. La théorie des choix permet donc de présenter le loisir dans une perspective économique.

Cependant, la simplicité du raisonnement ne doit pas faire oublier la simplicité des hypothèses. La conception économique du non travail équivalent au loisir doit être reformulée, le temps de non travail comportant des obligations physiques, familiales, sociales, qui n'ont que peu de rapport avec le loisir. D'autre part, il est difficile de considérer une infinité de combinaisons salaire-temps libre, les rigidités du système étant telles que le choix de l'individu ne peut se faire que sur des quantités minimales (quelques heures supplémentaires) ou très importantes (mi-temps), comme le notait Roger Vuaridel (1959) : "Dans la mesure où l'offre de travail ne peut varier, l'horaire étant imposé par la loi ou la coutume, l'inélasticité temporelle du temps-coût de production est absolue. Il ne reste plus à l'intéressé qu'à offrir la quantité imposée ou rien du tout, soit de travailler, soit de se livrer à des expédients".

Enfin, un point important reste dans l'obscurité : les déterminants de la forme des courbes d'indifférence. Les préférences relatives pour le salaire ou pour le temps libre sont une donnée exogène que le modèle ne peut expliciter (et qu'il ne prétend pas faire) (1).

Nous ne pouvons nous limiter à une approche du loisir qui dénature par trop ce concept. En en retenant le principe de l'arbitrage entre des grandeurs temporelles, nous devons reconsidérer l'analyse à partir de la nouvelle théorie des choix et d'une intégration systématique du temps.

-----  
(1) Une dernière critique peut être faite à la lumière de la valeur de signal du temps, M. Spence (1973). Le temps pouvant avoir valeur de signal pour l'individu, (pour exprimer son intérêt à la bonne marche de l'entreprise par exemple), il se pourrait que certains, à salaire égal, préfèrent plus de travail à moins et l'ordre des courbes s'inverserait.

## § 2. Le loisir et la nouvelle théorie des choix.

L'apport fondamental de cette théorie, pour le point qui nous concerne, est donc la prise en compte systématique du temps dans l'analyse. Comme dans la présentation précédente, un arbitrage fondamental reste envisagé entre le temps de travail et le temps de non travail. L'intérêt de cette approche est que le temps de non travail n'est plus assimilé à du temps de loisir mais est affecté à diverses utilisations productives d'utilité.

La paternité de cette théorie revient sans aucun doute à Becker. C'est pourquoi nous allons présenter brièvement le modèle théorique formulé par ce dernier.

Becker fonde son analyse sur le fait que le coût privé d'un bien ne peut se résumer à son prix de marché : le coût d'un bien est le prix de marché plus le coût en temps associé à sa consommation. Le ménage est donc assimilé à une entreprise qui combine du temps et des biens de marché (goods) pour produire des biens non marchands (commodities).

Le ménage va donc maximiser une fonction d'utilité ayant pour arguments les "commodities", sous contrainte de revenu. Cette contrainte est définie à partir du concept de "full income", le revenu potentiel total (temps total par le taux de salaire) étant dépensé, soit directement en biens marchands, soit indirectement à travers un renoncement au revenu, en utilisant du temps à la consommation et non au travail.

On peut en outre distinguer deux sortes d'activité hors travail : les activités de non travail nécessaires (nourriture, sommeil...) qui n'ont un effet sur l'utilité qu'à travers le revenu qu'elles permettent de maximiser et les activités productrices d'utilité, qui amènent à substituer une quantité plus grande de revenu psychique (accroître le temps de loisir ; préférer un travail agréable à un travail bien rémunéré...). Le revenu monétaire sacrifié mesurera donc le coût d'obtention d'utilité supplémentaire.

Becker va raffiner son analyse en abandonnant l'hypothèse d'un coût fixe du temps. L'étude de l'arbitrage nécessite en effet de considérer des coûts marginaux et non des coûts moyens. L'arbitrage va donc se faire entre temps et biens à travers les activités orientées vers le travail et les activités orientées vers la consommation.

Ce type d'analyse va nous permettre de revenir à l'arbitrage travail-loisirs. En effet, si l'on suppose un accroissement des gains du travail (compensé par une

baisse équivalente des revenus non salariaux), on va assister à un déplacement des biens hors marché intensifs en gains vers les biens hors marché intensifs en biens. Puisque la valeur du temps et la valeur des gains sont positivement corrélées, la consommation va donc s'éloigner des biens hors marché intensifs en temps. Une désaffectation de ces biens va entraîner une réduction du temps total passé à la consommation et un accroissement du temps de travail.

En réalité, nous avons le plus souvent à faire à des accroissements de taux de salaire non compensés par des variations inverses des autres revenus et donc à une hausse globale du revenu. L'analyse est alors impuissante à prédire les comportements, puisque nous allons avoir simultanément deux effets opposés : un effet-revenu qui va avoir tendance à diminuer le temps de travail et un effet de substitution qui va entraîner une préférence relative plus importante pour ce temps. C'est d'ailleurs le dépassement de cette ambiguïté que tentera Linder (1970) et que nous présenterons tout à l'heure.

Cependant, l'analyse en termes d'arbitrage travail-loisirs n'est qu'un cas particulier de l'analyse de Becker (le coût du bien hors marché "loisir" comprenant uniquement du temps et le coût des autres biens hors marchés uniquement des biens marchands). Seulement, le loisir n'est pas la seule activité possédant une composante gains sacrifiés importante ; les soins des enfants en sont par exemple une autre. Becker va donc proposer de ne plus distinguer le loisir des autres activités et de mener l'analyse uniquement en termes de gains sacrifiés.

Si nous pouvons effectivement considérer que toutes les activités sont, dans des rapports différents, des utilisations coïncidentes de temps et de biens, il ne nous semble pas que l'analyse doive se limiter à ces caractéristiques. En effet, on s'arrêterait alors à la valeur "marchande" du bien non marchand et ce serait oublier que toutes les activités n'ont pas la même finalité. Et, comme nous l'avons vu précédemment, on ne peut étudier le comportement de l'individu sans expliciter sa finalité.

C'est pourquoi nous pensons que l'approche du loisir, si elle gagne en précision en considérant ses deux composantes temps et biens, doit rester un domaine spécifique de l'analyse, de par la place qu'il tient dans la vie de l'individu et de par les fonctions particulières qu'il remplit, à savoir que l'activité de loisir, au contraire des autres activités, est sa propre fin.

Nous voudrions nous appuyer sur les travaux de Staffan Linder (1970) pour montrer que l'analyse de Becker peut permettre de conserver le caractère spécifique de cette activité.



Linder veut tenter de démontrer pourquoi la croissance, dont on pensait qu'elle libèrerait l'homme des servitudes du travail, l'a conduit à devenir de plus en plus affairé, de plus en plus agité, bref, à avoir de moins en moins de temps. L'influence de Becker est directe : le rendement du temps de travail va s'élever avec la croissance économique, l'équilibre de départ est rompu, le rendement du temps dans les autres activités doit s'élever aussi ; on va assister à une rareté croissante du temps.

La méthode la plus simple pour accroître le rendement du temps de consommation, reprise de l'analyse de Becker, va être d'accroître la quantité de biens consommés par unités de temps.

Linder distingue cinq types de temps :

- le temps de travail : il détermine le revenu et donc le temps disponible pour les autres activités.
- le temps de travail personnel : maintenance des biens et du corps (sommeil, hygiène personnelle).
- le temps de consommation.
- le temps de culture, différent du temps de consommation en ce sens que les biens de consommation qui jouent pour ce dernier un rôle important vont jouer ici un rôle mineur.
- le temps libre : temps non utilisé (il a disparu de nos sociétés ; on ne le rencontre que dans les pays pauvres).

Nous nous limiterons aux conséquences de l'analyse sur le temps de culture, qui est spécifiquement du domaine de notre recherche. Selon le schéma présenté précédemment, les activités ayant une intensité élevée en biens marchands vont avoir tendance à se développer. Les activités culturelles risquent donc de posséder une élasticité-revenu négative et donc d'être sacrifiées à la croissance.

Il faut néanmoins remarquer que les activités culturelles ne vont pas toutes subir le même sort. Les activités consommant uniquement du temps (contemplation par exemple) vont probablement laisser progressivement la place à celles consommant des biens.

Une catégorie intermédiaire va être constituée par les spectacles, qui consomment à la fois du temps et des biens. Si l'on peut accroître la productivité de son temps en allant voir des spectacles luxueux, et donc coûteux, la productivité des spectacles reste difficile à améliorer. "An unrehearsed Swanlake is not particularly swanlike."

La composante "biens marchands" d'autres loisirs va pouvoir être augmentée quand le prix des biens va baisser : il en est ainsi de l'écoute de la musique à travers l'utilisation de chaînes hi-fi de plus en plus sophistiquées, de la pratique de la télévision à travers des postes de plus en plus perfectionnés...

Linder, constatant que les possibilités d'accroître la composante "biens marchands" sont limitées, va donc en conclure à une baisse des activités culturelles de par la pression du temps. Nous pourrions prolonger l'analyse, à la lumière des travaux de Baudrillard et de Lancaster, en remarquant que si les possibilités d'intensification en biens sont limitées, l'individu aura encore la possibilité d'accroître le nombre de caractéristiques par unité de biens consommés.

Linder reconnaît que l'on peut avoir un phénomène inverse en ce sens que la croissance économique peut avoir une influence sur les goûts en accroissant le désir d'avoir des activités culturelles. Parallèlement aux effets directs de la croissance sur les goûts, Linder évoque l'augmentation du niveau éducatif qui peut orienter les préférences en faveur des activités culturelles. Nous pourrions remarquer qu'il est délicat de raisonner ainsi, les effets directs de la croissance pouvant être difficilement dissociés de ceux de l'éducation, étant données les relations étroites qui unissent ces deux variables (Cf Denison (1964) et Eicher (1960)).

Cependant, Linder reste persuadé que la croissance ne peut que nuire aux activités de loisir. Si il est vrai, selon lui, que le début de la croissance économique a pu s'accompagner d'une croissance du temps consacré à la culture, les pressions temporelles vont devenir telles au fur et à mesure que la croissance se développe, qu'elles ne seront plus compensées par le niveau éducatif.

L'argumentation de Linder n'est pas dénuée d'intérêt : les statistiques qui nous indiquent une croissance des loisirs concernent des dépenses et non le temps qui leur est consacré ; il peut donc y avoir, à la lumière de la théorie exposée, une réallocation au sein des activités de loisir en faveur de celles consommant des biens - et qui sont celles sur lesquelles portent les données relatives aux dépenses - au détriment de celles consommant uniquement du temps. Dans une certaine mesure, le nombre des activités pratiquées par un individu va pouvoir croître mais le temps accordé à chacune d'elles sera décroissant.

Si les allégations de Linder correspondent en fait à la réalité, on peut se demander pourquoi les individus ont choisi de sacrifier leur temps à leur revenu, alors que, comme nous l'avons déjà dit, on ne peut théo-

riquement pas prévoir les conséquences sur le temps de travail d'un accroissement du taux de salaire horaire, puisque l'on a deux effets opposés : un effet revenu et un effet substitution dont on ne peut prévoir la résultante.

Linder ne peut répondre à cette question et d'ailleurs ses fondements théoriques ne le lui permettent pas. La solution au problème d'un tel comportement ne peut être trouvée qu'à partir de l'approche de la consommation que nous avons présentée précédemment. En effet, Linder ne considère les biens marchands que comme des biens intermédiaires qui produisent, combinés avec le temps, des biens finals non marchands. Or, comme notre analyse de la consommation a tenté de la démontrer, un bien ne se résume pas à sa fonction utilitaire. Il possède aussi une fonction de signe.

J. P. Dupuy (1973) développe un modèle dans lequel il intègre la valeur de signe de la consommation, pour montrer que la demande de biens matériels ne peut, sous cette optique, avoir de fin. En dehors du fait que la fonction imaginaire de l'objet ne semble pas être apparue à l'auteur, ce modèle simple peut permettre de comprendre le caractère inéluctable de la situation. Nous allons raisonner sur un modèle simplifié qui conduit aux mêmes résultats.

Le consommateur va chercher à maximiser sous contrainte de revenu une fonction  $U(q, q/\bar{q}, t)$  dont les arguments sont la quantité du bien; la quantité du bien rapportée à la quantité consommée au sein du groupe de référence, et le temps moyen consacré à la consommation d'une unité du bien. Quand le taux de rémunération va croître, pour maximiser son utilité, l'individu va accroître  $q - t$  restant au mieux constant - mais comme le groupe de référence va agir de même  $\bar{q}$  va croître parallèlement à  $q$  et  $q/\bar{q}$  va rester constant. En conséquence, on va avoir une croissance indéfinie de  $q$ , chaque individu ne voulant pas se démarquer de son groupe de référence, et le temps accordé à la consommation unitaire va diminuer : le temps va donc devenir de plus en plus encombré.

Ce modèle explique lui aussi la rareté croissante du temps, mais il est plus précis quant aux causes de ce phénomène, en partant de l'effet de signe de la consommation. Appliqué à la problématique du loisir, les conséquences vont se révéler identiques à celles envisagées par Linder : les activités de loisir à forte composante temporelle vont se trouver délaissées en faveur des activités à forte composante marchande.

La logique du modèle est cependant opposée à celle de Linder. Pour ce dernier, c'est la croissance économique qui a déterminé les attitudes vis à vis du temps

à travers l'encombrement de ce dernier. Pour Dupuy, c'est notre socio-culture qui n'existe qu'à travers ses objets qui a entraîné la croissance économique et l'encombrement du temps.

L'encombrement du temps va d'ailleurs devenir une valeur en soi. L'homme encombré est l'homme actif, dynamique, travailleur. Michael Spence (1973) mène d'ailleurs l'analyse du temps à travers une fonction de signal et d'écran. L'exemple qui illustre son propos est tiré de l'un des plus humoristiques (?) passages de Linder, où celui-ci évoque la diminution du temps dévolu aux choses de l'amour. "Amoralist may be glad to learn that love has a negative income elasticity". La situation évoquée est celle du temps où le soupirant devait attendre cent fois devant la porte de la jeune fille pour que cette porte s'ouvre à la cent unième. Le temps pourrait alors avoir une fonction d'écran qui aurait pour but de décourager les soupirants peu sérieux. Mais pour en venir à des considérations plus théoriques, le temps peut acquérir effectivement une fonction de signal de plusieurs manières - signal de statut dans l'entreprise, d'affection dans la famille, d'intérêt pour les étudiants envers le professeur... - et acquérir ainsi une valeur sociale en lui-même.

Le problème du temps apparaît donc maintenant avec plus de précision. L'analyse de Becker, en dépassant la théorie de l'arbitrage salaire-temps libre, pose les bases d'une nouvelle réflexion sur la consommation mais par son souci de généraliser, mutile quelque peu la réalité. C'est pourquoi l'étude des comportements humains doit les replacer dans leur finalité, et distinguer le comportement de loisir du comportement plus global en matière de consommation. L'approche de Becker ouvre cependant la voie à une recherche empirique renouvelée qui distingue les deux faces de la consommation. Appliquée au loisir, elle va permettre à Linder d'émettre un jugement pessimiste à son propos. Dupuy, sur des bases évoquées précédemment, aboutit aux mêmes conclusions. Le tableau semble sombre. Nous allons donc en conclusion de cette première partie essayer d'analyser par quel biais l'introduction de la variable éducative peut venir modifier le schéma.

### Conclusion de la 1ère partie

Nous avons donc essayé de montrer que le loisir, de par ses deux composantes, temps et biens marchands, est une catégorie économique et que le choix de l'activité "loisir" comme celui des différentes activités de loisir pouvait s'analyser comme un choix économique. Cependant, nous reconnaissons que le loisir doit conserver sa spécificité, tout en étant situé par rapport aux autres

consommations. Nous pourrions rappeler le jugement de Attali et Guillaume (1974) : "Pour étudier la consommation, il faut étudier l'homme dans sa totalité sociale, dans sa continuité temporelle, dans sa quotidienneté et pour cela toutes les techniques sont utiles - celle du sociologue comme celle de l'économiste - en se gardant des découpages que ces spécialistes traînent avec eux".

L'analyse des récentes approches de la consommation de biens marchands et de temps va donc pouvoir nous permettre de formuler quelques hypothèses à propos de l'influence de la variable éducative sur le loisir.

La fonction de signe de la consommation va avoir tendance à orienter les préférences de l'individu vers les biens marchands au détriment du temps. Comme le loisir reste une consommation à forte composante temporelle, il va avoir tendance à être négligé. D'autre part, au sein même des activités de loisirs, les loisirs à composante temporelle importante vont être sacrifiés en faveur de ceux à forte composante marchande, qui correspondront mieux aux deux fonctions de la consommation : fonction sociale de signe et fonction individuelle projective.

L'éducation, par l'influence qu'elle va pouvoir exercer sur les préférences de l'individu, va intervenir dans ce processus. Elle pourra d'ailleurs avoir deux effets différents : ou bien selon I. Illich (1975) "les intoxiqués de l'éducation font de bons consommateurs et de bons usagers", ou bien l'éducation va entraver la logique du processus en donnant à l'individu les possibilités de réfléchir sur son aliénation. Sans poser ici le problème de l'accès à l'éducation, nous allons essayer de montrer qu'elle peut venir aider l'individu à arbitrer entre ses préférences en étant moins prédéterminé par les deux fonctions de la consommation ; en ce sens, elle pourra favoriser, et la pratique du loisir en général, et celle des activités à forte composante temporelle en particulier.

2eme PARTIE

LA PRATIQUE DU LOISIR AU SEIN D'UNE  
SOUS-POPULATION DIJONNAISE

L'analyse statistique des relations que nous avons évoquées dans la première partie nécessite des matériaux spécifiques. Or, il apparaît que les enquêtes sur le comportement de loisir, que ce soit celle de l'I.N.S.E.E. de 1967, celle du Secrétariat à la Culture de 1973, ou celles plus spécifiques comme l'enquête sur la fréquentation des musées de Bourdieu et Darbel, ne permettent pas d'appréhender la problématique du loisir selon la méthode exposée précédemment. En effet, le comportement est étudié à travers la fréquence de la pratique mais celle-ci ne nous renseigne pas ni sur le coût de cette pratique, ni sur sa durée.

C'est pourquoi, bien qu'elle ne soit pas supérieure sur ce plan, nous avons préféré travailler à partir d'une enquête, dont les résultats nous étaient plus facilement accessibles... et inexploités, menée par la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. (1) auprès d'une sous-population dijonnaise, à savoir la population de la Z. U. P. de Chenôve.

Les résultats que nous allons présenter seront donc lourdement grevés, et par la spécificité de la population étudiée, et par l'inaptitude de l'enquête à répondre à nos interrogations. Cependant, nous pourrions distinguer des relations que nos hypothèses de départ permettaient de prévoir.

Avant de les examiner, nous exposerons les modalités de l'enquête, ainsi que la structure générale de la population.

-----  
(1) Que le Directeur de l'Observatoire Economique de Bourgogne, ainsi que son personnel, trouvent ici notre gratitude.

## Chapitre 1

### L'enquête et la population

Section 1 : Les modalités de l'enquête ; le questionnaire ; les variables.

#### § 1. Présentation générale.

La Direction Régionale de l'I. N. S. E. E. a entrepris, depuis 1974, une série d'enquêtes localisées dans quatre grands ensembles de la Bourgogne, à Chénôve, Nevers, Sens et Le Creusot-Torcy. La première série fut menée en Novembre et Décembre 1974 auprès des habitants de la Z. U. P. de Chénôve (1).

C'est alors que l'IREDU a contacté les services de l'I. N. S. E. E. pour une éventuelle exploitation des résultats. Devant leur accord, nous avons proposé d'insérer dans le questionnaire qui serait passé dans les autres Z. U. P. un certain nombre d'items qui préciseraient les renseignements qui nous étaient nécessaires. Nous avons donc essayé, en commun avec certains chercheurs de l'I. N. S. E. E., d'approcher plus fidèlement le comportement en matière de consommation, et notamment de loisir, des individus et le niveau éducatif de l'ensemble des membres du ménage. Ce questionnaire modifié a servi de base à l'enquête menée en décembre 1975 et janvier 1976 dans les trois autres grands ensembles.

Nous disposions donc d'un échantillon de plus de 2 000 ménages, répartis en plusieurs points de la Bourgogne et dont une partie avait été enquêtée à partir d'un questionnaire plus proche de nos préoccupations. Malheureusement, des difficultés d'ordre technique ont conduit à des retards imprévus dans le chiffrage et à l'impossibilité d'exploiter les résultats relatifs aux trois dernières séries d'enquêtes.

C'est pourquoi nous ne présenterons ici que ceux concernant la Z. U. P. de Chénôve. Bien que l'échantillon soit réduit (714 ménages) et le questionnaire inadapté, nous pensons avoir pu tirer quelques enseignements

-----  
(1) Les premiers résultats ont été publiés par l'I.N.S.E.E. en Juillet et Septembre 1976. Cf Debrand (1976 a et b).



intéressants de l'enquête.

La Z. U. P. considérée s'étend sur 66 hectares et comprend 4 320 logements (soit 68 % de l'ensemble des ménages de la commune), construits à partir de 1967. L'enquête a donc été réalisée par interviews à partir d'un questionnaire fermé auprès d'un échantillon tiré au hasard de 714 logements soit un logement sur six.

Bien que l'un des objectifs initiaux de l'enquête ait été d'interroger autant d'hommes que de femmes, 386 femmes ont été interviewées contre 328 hommes. Cela tient probablement au fait que le taux d'inactivité chez les femmes (50 %) est beaucoup plus élevé que chez les hommes (6 %) et qu'il est donc plus fréquent de rencontrer une femme qu'un homme.

Le questionnaire avait donc pour but d'appréhender les conditions de vie, tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue psychologique. Il comprenait dix chapitres : composition du ménage, origine sociale et formation, conditions de travail, organisation du ménage, logement, équipement du quartier, loisirs, relations sociales, appréciations générales du mode de vie, revenus. Le caractère limité de nos recherches, et les capacités limitées d'exploitation, n'ont pas permis de tenir compte de l'ensemble des informations contenues dans le questionnaire. Néanmoins, quelques lacunes ont pu gêner notre démarche ; en particulier, les questions relatives à la variable éducative ne concernaient que la personne interrogée. Nous ne possédons donc ni le niveau éducatif du conjoint, ni celui des enfants. Ces informations figurent d'ailleurs à notre demande dans le questionnaire passé dans les trois autres Z. U. P.

Pour ne pas avoir à couvrir l'ensemble des informations, nous avons essayé, à partir d'une mise à plat préalable, de sélectionner un certain nombre de variables jugées déterminantes dans le comportement des individus et nous avons tenté de dégager leur effet sur la pratique des loisirs.

## § 2. Les variables explicatives sélectionnées.

Il s'agissait de faire passer le maximum d'informations à travers un nombre limité - pour des raisons techniques - de variables. Nous avons donc sélectionné, au sein de certains chapitres, les items qui nous semblaient le mieux résumer les informations contenues.

### Les variables de taille

Les ménages de Chenove ont, en moyenne, une

taille élevée (4 personnes ; moyenne nationale des unités urbaines de plus de 100 000 habitants 1973 : 2,9). En outre, la taille du ménage est une variable importante, tant au niveau du revenu qu'au niveau des servitudes qu'elle entraîne. Nous avons donc retenu six modalités pour cette variable. La répartition des ménages interviewés selon la taille est la suivante :

Nombre de personnes	% de l'échantillon
1	8
2	17
3	24
4	24
5	15
6 et +	12
	100

Tableau 5 : Répartition des familles de l'échantillon selon la taille

Si nous n'avons pas retenu le nombre d'enfants comme une variable en tant que tel, et si nous lui avons préféré la taille du ménage car elle permettait en plus de situer l'interviewé vis à vis de la famille (seul ou non), nous avons cependant sélectionné une autre variable de taille, à savoir le nombre d'enfants de moins de trois ans. Nous supposons en effet que la présence d'enfants en bas âge peut entraver l'exercice de loisirs à l'extérieur du domicile. Nous avons réparti cette variable en trois modalités, comme le tableau suivant l'indique.

Nombre d'enfants de moins de trois ans	% de ménages concernés	Code
0	72	EJ0
1	24	EJ1
2 et +	4	EJ2
	100	

Tableau 6 : Répartition des familles de l'échantillon selon le nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Nous avons distingué les familles qui avaient un enfant de moins de trois ans par rapport à celles qui en avaient deux et plus, en supposant qu'il était probablement plus aisé de s'absenter avec un seul enfant.

Nous pouvons remarquer que plus du quart des familles ont un enfant de moins de trois ans, ce qui laisse supposer que l'âge moyen de la population doit être peu élevé.

### L'âge

L'une des caractéristiques principales de la population est donc son jeune âge : 78 % des personnes interrogées ont entre 18 et 45 ans ; 2 % de la population totale ont plus de 65 ans (La population totale de la France au 1er janvier 1974 comprenait 13 % de 65 ans ou plus). Nous avons donc réparti la variable d'âge en six classes.

Classe d'âge	% de l'échantillon
(18 - 25)	18
(26 - 35)	35
(36 - 45)	25
(46 - 55)	12
(56 - 65)	5
66 et plus	5
Total	100

Tableau 7 : l'âge des individus interrogés

Bien que les deux dernières classes soient d'effectif faible, nous avons préféré les garder sous cette forme, l'âge de la retraite (correspondant souvent à 65 ans), voyant une modification profonde des comportements.

### La catégorie socio-professionnelle

Nous avons considéré la catégorie de la personne interviewée, celle du conjoint et celle du père de la personne interrogée. Il s'agissait bien sûr d'examiner

les relations existant entre ces trois catégories mais aussi d'analyser l'influence de chacune sur le comportement en matière de loisirs. En effet, l'influence réciproque de la catégorie des deux époux est probablement très forte mais il était aussi intéressant d'étudier l'existence d'un éventuel atavisme. Le tableau suivant indique la répartition selon la C. S. P. et le sexe des individus interrogés :

	Hommes %	Femmes %
Patrons de l'industrie et du commerce	1	1
Professions libérales et cadres supérieurs	7	1
Cadres moyens	19	9
Employés	18	22
Ouvriers	44	11
Personnel de service	1	5
Armée, police	4	0
Inactifs	6	50
	100	100

Tableau 8 : Répartition selon le sexe et la C.S.P. des individus interrogés

La structure de la population est donc fortement déterminée par le sexe, 50 % des femmes sont inactives contre 6 % des hommes. Les catégories "cadres moyens", "employés", "ouvriers" représentent 86 % des hommes actifs et 85 % des femmes actives et semblent donc assez bien caractériser professionnellement la population de la Z. U. P. (en 1968, on peut estimer que les pourcentages étaient respectivement en France - agriculteurs exploitants et salariés agricoles exclus de la population de base - de 76 % et 68 %).

#### La variable éducative

Trois variables éducatives étaient considérées dans le questionnaire : une variable de niveau et

deux variables de diplômes (général et technique). La répartition selon ces trois variables est la suivante

Niveau	Ensemble %	Hommes %	Femmes %
Etudes primaires	56	53	59
1er cycle secondaire (6e à 3e)	16	15	17
2e cycle secondaire (2e à terminale)	11	12	11
Technique court (CET)	8	10	6
Technique long (lycée technique)	3	2	3
Etudes supérieures courtes (2 ans)	1	2	1
Etudes supérieures longues	3	5	1
Etudes non terminées	2	1	2
	100	100	100

Tableau 9 : Répartition selon le sexe et le niveau scolaire des individus interrogés.

La population se révèle donc très homogène du point de vue de cette variable, puisque 56 % des individus ont arrêté leurs études au niveau primaire. Cette homogénéité va se retrouver au niveau des diplômes :

Plus haut diplôme général obtenu	%
Aucun	26
C. E. P.	51
B. E. P. C.	14
1ère partie de Bac	1
Bac	4
DUEL, DUES...	1
Licence ou plus	3
	100

Tableau 10 : Le diplôme d'études générales

Plus haut diplôme technique obtenu	%
Aucun	64
C. A. P., B. E. P.	26
CFPA 1er degré	1
B.E.I., B.E.C.	3
CFPA 2e degré	1
B.T., B. T. A.	1
Diplôme d'infirmière	2
B. T. S., D. U. T.	1
Autres	1
	100

Tableau 11 : Le diplôme d'études techniques

Cette population a un niveau éducatif sensiblement plus élevé que celui de l'ensemble de la population urbaine française. En effet, en 1968, 43 % de cette population n'avait aucun diplôme, 40 % avait le certificat d'études primaires. Au niveau supérieur, la proportion est identique, 4 % des individus avaient en diplôme de l'enseignement supérieur.

Cette répartition différente s'explique par la structure d'âge de la population, comme le tableau suivant l'indique.

Niveau scolaire atteint avant de commencer à travailler	Age de la personne interrogée					
	18-25 ans %	26-35 ans %	36-45 ans %	46-55 ans %	56-65 ans %	66-75 ans %
Etudes primaires	36	52	60	65	72	91
1er cycle secondaire	20	15	19	18	5	3
2e cycle secondaire	12	15	8	9	12	6
Technique court	18	7	8	4	5	0
Technique long	4	3	2	1	2	0
Etudes supérieures courtes	1	1	1	1	2	0
Etudes supérieures longues	3	5	2	1	2	0
Etudes non terminées	6	2	0	1	0	0
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 : Age et niveau scolaire

En effet si 36 % des individus de 18 à 25 ans ont achevé leur scolarité au niveau du primaire, cette proportion s'élève à 72 % pour les 56-65 ans et 91 % pour les 66-75 ans ; l'effet de génération est net.

Cependant, étant donné que certaines catégories ont un effectif faible, notamment au niveau supérieur, nous avons été conduits à opérer des regroupements pour la

suite de notre analyse. En ce qui concerne le niveau éducatif, nous avons préféré regrouper les deux niveaux secondaires en fonction de la filière, afin de faire apparaître l'effet spécifique de cette dernière. Les catégories utilisées dans l'analyse sont présentées dans les tableaux suivants avec le code qui leur sera associé.

Niveau	%	Code	Diplôme général	%	Code	Diplôme technique	%	Code
Etudes primaires	56	NEO	Aucun	26	DGO	Aucun	64	DTO
Secondaire technique	11	NE1	C.E.P.	51	DG1	CAP CFPA 1er degré	27	DT1
Secondaire général	27	NE2	BEPC 1ère partie Bac	15	DG2	BEI BTA CFPA 2e degré	6	DT2
Supérieur	6	NE3	Tac et supérieur	8	DG3	BTS DUT..	3	DT3

Tableau 13 : Regroupement des modalités des variables éducatives

Etant donné que les variables de diplôme ne sont pas parfaitement disjonctives, nous considérerons la variable de niveau comme unique variable éducative pour la suite de l'analyse. Auparavant, une analyse de données nous aura permis de la situer par rapport aux variables de diplôme.

Nous allons prendre en compte deux autres variables relatives à l'éducation, à savoir les raisons d'arrêt des études et le suivi éventuel d'un cycle de formation professionnelle. La répartition selon ces deux variables, ainsi que les regroupements effectués et les codes utilisés dans les tableaux suivants.



Raison d'arrêt des études	%	Code
Préférerait commencer à travailler	50	ARO
N. S. P.	3	
Difficultés financières	20	AR1
Service militaire, guerre	3	AR2
Raisons de santé	3	
Raisons familiales	17	
Autres	4	
	100	

Tableau 14 : La raison d'arrêt des études

Formation professionnelle	%	Code
Sans objet	4	FPO
Dans le passé	27	FP1
Actuellement	5	FP2
Actuellement et dans le passé	6	
Non	58	FP3
	100	

Tableau 15 : la formation professionnelle

Les variables de conditions de travail

Nous avons tenté d'étudier deux influences différentes du travail : d'une part, l'effet du temps de travail (temps de trajet compris) et d'autre part l'effet de la fatigue dûe au travail. Nous allons présenter les mises à plat correspondant à ces variables ainsi que les regroupements.

Temps moyen journalier d'absence du domicile	%	Code
Sans objet (inactifs)	33	H00
1 - 8 heures	9	H01
9 heures	19	H02
10 heures	21	H03
11 - 18 heures	18	H04
	100	

Tableau 16 : Temps moyen journalier d'absence du domicile

Fatigue du trajet	%	Code
Sans objet (inactifs) NSP	35	FT0
Oui	20	FT1
Non	45	FT2
	100	

Tableau 17 : La fatigue du trajet

Epuisement physique	%	Code
NSP	9	EPO
OUI	44	EP1
NON	47	EP2
	100	

Tableau 18 : L'épuisement physique

Epuisement nerveux	%	Code
NSP	8	ENO
OUI	60	EN1
NON	32	EN2
	100	

Tableau 19 : l'épuisement nerveux

Les questions relatives au temps d'absence du domicile et à la fatigue du trajet n'ont été posées qu'aux personnes actives. Les questions concernant l'épuisement physique et l'épuisement nerveux ont été posées à l'ensemble des individus.

40 % des actifs sont donc absents de leur domicile entre 9 et 10 heures par jour ; ils correspondent probablement à ceux qui ont en moyenne une journée de travail effectif de huit heures. Il est à remarquer que 18 % des actifs sont absents de chez eux plus de 10 heures par jour. Si 31 % des actifs déclarent avoir un trajet travail fatigant, 60 % des individus interrogés déclarent être épuisés nerveusement à la fin de leur journée.

#### Les variables de niveau de vie

Le revenu avait été ordonné par tranches a priori dans le questionnaire. Il aurait été préférable de le situer sur un axe ordonné, afin de pouvoir déterminer les tranches les plus discriminantes. Pour éviter d'avoir des classes trop faibles, nous l'avons regroupé en cinq tranches.

Le loyer (variable continue) a été regroupé en cinq classes aussi. Les répartitions sont les suivantes.

Revenu	%
1000 (1000, 2000)	19
(2000, 3000)	33
(3000, 4000)	27
(4000, 5000)	16
(5000, 6000) (6000, 8000) (8000, 10000) 10000	5
	100

Tableau 20 : Le revenu

Nous avons donc sélectionné finalement dix-huit variables socio-administratives, comprenant quatre vingt neuf modalités. Nous nous sommes efforcés de limiter le commentaire des tableaux pour pouvoir étudier ces différentes informations au cours d'une analyse globale.

Ces variables de structure vont être étudiées à partir d'une analyse factorielle des correspondances. Deux analyses distinctes seront d'ailleurs effectuées, le sexe étant utilisé comme variable discriminante. Une telle segmentation au sein de l'échantillon s'imposait, du fait que nous ne possédons que les caractéristiques de la personne interrogée. Comme certaines variables déterminantes (ne serait-ce que le taux d'activité) sont sensiblement différentes d'un sexe à l'autre, et que les comportements le sont probablement aussi, une interprétation cohérente des données nécessitait une analyse particulière pour chaque sexe.

## Section 2 : La structure générale de la population

### § 1. La méthode utilisée

L'analyse d'un comportement précis, en l'occurrence la consommation de loisirs, d'une population déterminée, et en particulier l'essai de dégager une relation spécifique avec le niveau éducatif, ne peuvent être menés à bien sans une étude simultanée de l'ensemble des caractéristiques générales de cette population.

Loyer	%	Code
(0,250)	6	L01
(251,400)	24	L02
(401,600)	52	L03
(601,800)	12	L04
800	6	L05
	100	

Tableau 21 : le loyer

Comme nous l'avons montré lors de notre discussion sur l'approche de la consommation, le comportement est lié à un faisceau complexe de déterminants. Privilégier l'action d'une variable exogène, "l'éducation", (qui est elle-même endogène), ne peut se faire qu'après une recherche préalable sur la physiologie de la population et les relations existant entre le niveau éducatif et les autres variables exogènes.

Le nombre important de variables à considérer nécessitait bien évidemment le recours au traitement informatique. Mais la prise en compte de toutes ces variables ne pouvait s'effectuer à partir de tableaux croisés, car leur nombre aurait été tel qu'une partie de l'information aurait échappé nécessairement à l'attention du chercheur. En outre, le nombre d'entrées des tableaux étant limité par des raisons techniques et par l'effectif restreint de l'échantillon, une telle démarche ne peut mettre en valeur les interrelations qui existent entre toutes ces variables.

Nous avons donc procédé à une analyse factorielle des correspondances, qui permet de généraliser et d'approfondir la démarche suivie lors d'une étude par tabulations. Ce type d'analyse est recommandé lorsque les fichiers d'enquête se composent de réponses à des questions mises sous forme disjonctive complète - cf Lebart (1975).

Il s'agit en effet de représenter dans un espace à deux dimensions les points modalités de dimension beaucoup plus importante (Card I si modalités) en minimisant la perte d'information. Le but est donc de déterminer les axes factoriels qui vont engendrer le plan dans lequel les distances entre les points-modalités seront les plus proches des distances observées entre les points-modalités dans l'ensemble de départ. Notons que la distance utilisée est celle du  $X^2$ , qui permet d'effectuer une dilatation le long des axes inversement proportionnelle à la taille de la catégorie représentée et donc de séparer le nuage de points.

Comme dans l'ensemble de départ, chaque modalité se situe dans un espace engendré par l'ensemble des autres modalités, il va donc s'agir de construire un plan qui nous permette, en déformant le moins possible le nuage de visualiser les proximités entre les points-modalités.

La représentation obtenue va donc nous permettre de situer ces proximités et de comprendre la configuration de la population. Ainsi deux modalités seront proches si les individus qui correspondent à la première correspondent aussi à la seconde - par exemple, la modalité "une personne" de la variable "taille de la famille" se situera à proximité de la modalité "sans objet" de la variable

"C. S. P. du conjoint". Une telle méthode de représentation graphique permet donc de prendre en compte simultanément plusieurs variables.

Chaque modalité pourra en outre s'étudier de deux façons : d'une part, à travers sa contribution absolue, c'est-à-dire la part qu'elle prend dans la construction de l'axe et d'autre part à travers sa contribution relative, c'est-à-dire la part de sa variance expliquée par l'axe.

Analyser la configuration de la population revient donc aussi à donner un sens aux axes factoriels. L'axe factoriel est en effet une combinaison de l'ensemble des modalités et peut s'interpréter comme une variable synthétique résumant les modalités avec lesquelles sa corrélation est la plus forte. Il s'agira donc de trouver ce qu'il y a d'analogie non seulement entre les points les plus opposés sur l'axe mais aussi entre tous les points, à travers leur place respective sur l'axe, ou au moins de ceux qui apportent à l'axe une contribution absolue importante.

Les variables de structure présentées précédemment ont donc permis, à partir de l'analyse des correspondances, l'établissement d'une carte socio-administrative permettant de recevoir l'information relative aux différents comportements des individus.

En effet, nous avons projeté les variables relatives au comportement en matière de loisirs sur cette carte - nous présenterons ultérieurement les résultats. Précisons cependant que cette procédure revient à effectuer une régression multiple dont la variable endogène est la variable projetée et les variables exogènes sont les réponses aux variables de structure. Bien sûr, nous n'allons pas considérer le coefficient de régression mais les positions relatives des différentes réponses.

L'analyse factorielle des correspondances permet donc d'analyser un ensemble de variables sans hypothèses a priori. Comme l'a écrit J. P. Benzecri (Encyclopaedia Universalis) : "On rêve d'une méthode qui mettrait placidement les idées à l'épreuve des faits ; mieux encore : qui distillerait les faits jusqu'à en tirer des idées". Il faut cependant se souvenir que le chercheur a quand même un choix, nécessaire pour des raisons techniques - la capacité de l'ordinateur est limitée -, à effectuer préalablement en sélectionnant les variables analysées et que ce choix prédétermine en partie les conclusions.

## § 2. Les résultats

### - la population masculine

Les deux premiers axes expliquent plus de 33 % de la variance totale, le premier en expliquant à lui tout seul plus de 22 %. Une telle représentation peut donc être jugée satisfaisante puisque l'on estime que dans l'analyse des questionnaires, on a souvent un premier facteur très sûr avec un taux de 10 % - cf Benzecri(1973) p 42.

Nous limiterons nos investigations à ces deux premiers facteurs, le troisième et le quatrième n'expliquant plus respectivement que 5,9 % et 3,9 % de l'inertie totale.

Les modalités de certaines variables ont été reliées afin de pouvoir suivre l'évolution de chacune d'entre elles le long des axes.

Une observation générale de la figure nous permet de distinguer trois groupes de modalités : un groupe ayant des abscisses nettement négatives, un groupe ayant des ordonnées positives élevées et un troisième lot de modalités centré sur l'origine.

Considérons donc dans un premier temps les modalités d'abscisses négatives. Elles appartiennent à quatre types de variables : l'âge ( $> 65$  ans et  $> 55$  ans), le revenu (non déclaré et  $< 2\ 000$  F), la C. S. P. (inactifs) et un ensemble de variables que l'on peut qualifier d'activité (FTO, EPO, ENO). Nous pouvons remarquer la proximité de la modalité "ménage d'une personne". L'interprétation de l'ensemble de ces caractères se révèle donc assez aisée. Nous trouvons là le groupe des personnes âgées, caractérisé par un taux d'inactivité élevé et un revenu modeste.

Les modalités d'abscisses positives ne sont guère éloignées du centre de gravité. C'est sans aucun doute dû au fait que ces modalités concernent la majorité de la population. Très proches du centre de gravité, se placent les modalités d'âges jeunes, les modalités correspondant aux tailles du ménage élevées, les modalités éducatives inférieures. Nous trouvons là la majorité de la population de la Z. U. P., telle qu'on l'imagine couramment.

Le troisième groupe de modalités se situe donc du côté des ordonnées nettement positives. Viennent se placer là les modalités correspondant aux niveaux éducatifs élevés, aux revenus élevés et aux C. S. P. supérieures.

C.S.P.	Int.	Conjoint	Père
Agriculteurs exploitants	-	-	CP0
Salariés agricoles	-	-	CP1
Patrons de l'ind. et du commerce	CI2	CC2	CP2
Prof. libérales et cadres sup.	CI3	CC3	CP3
Cadres moyens	CI4	CC4	CP4
Employés	CI5	CC5	CP5
Ouvriers	CI6	CC6	CP6
Personnel de service	CI7	CC7	CP7
Artistes, armée, police	CI8	CC8	CP8
Inactifs	CI9	CC9	CP9
Sans Objet		CC+	CP+

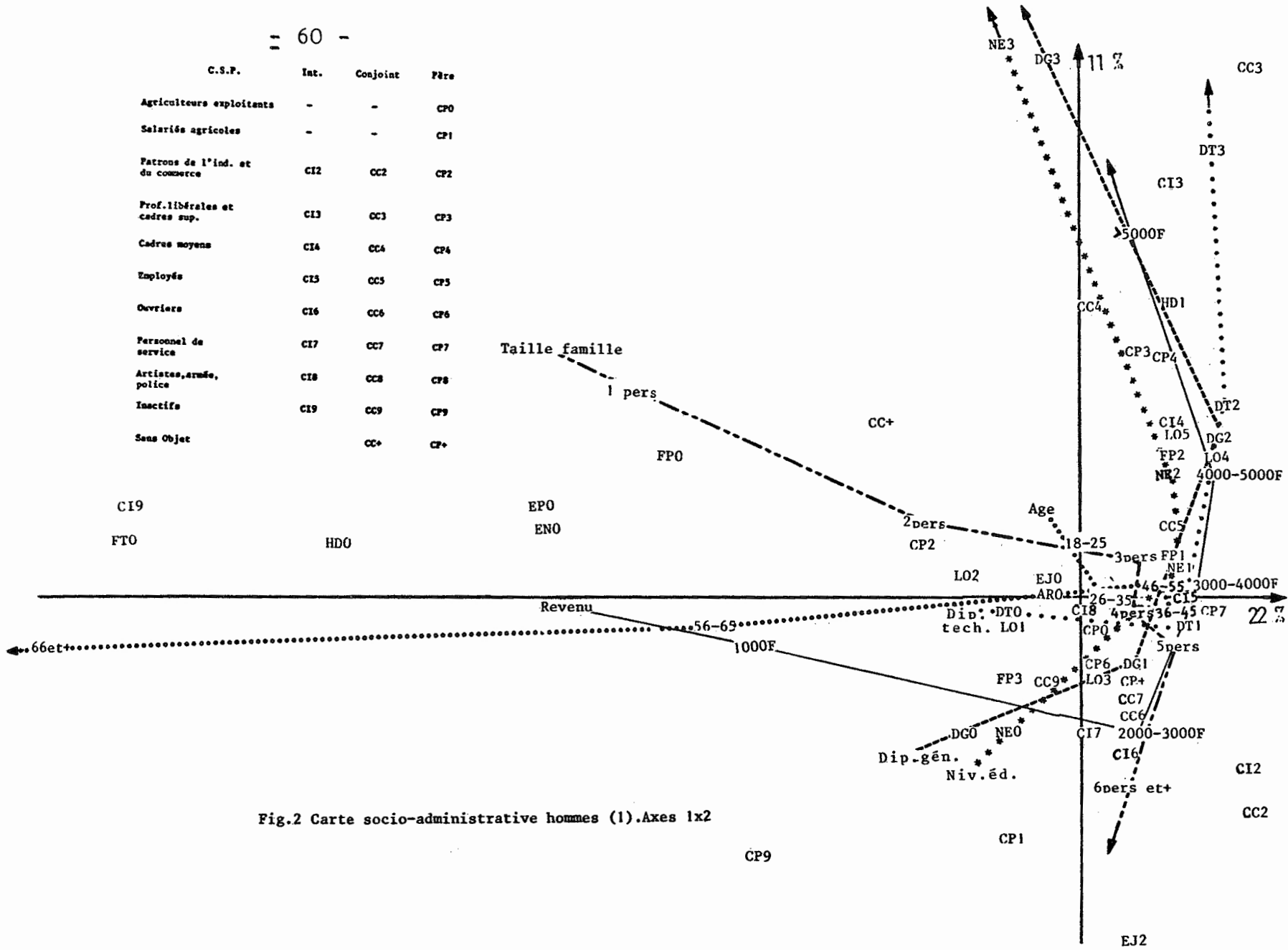


Fig.2 Carte socio-administrative hommes (1).Axes 1x2

CP9

CP1

EJ2



La population étudiée se scinde donc en trois groupes relativement homogènes mais d'effectif inégal : un groupe caractérisé par son âge et son taux d'inactivité élevés, un groupe correspondant à une catégorie "favorisée", et un troisième groupe, le plus nombreux, qui comprend la majorité de la population.

Le premier axe se révèle donc être un axe d'activité (les modalités "inactifs", FTO, HDO, EPO, ENO, qui correspondent donc aux individus inactifs, contribuent pour 63 % à la formation de cet axe). Son caractère déséquilibré ne doit donc pas étonner puisque l'on a à faire à un groupe peu nombreux d'individus inactifs face à un groupe majoritaire d'actifs.

Le deuxième axe peut s'interpréter comme un axe de statut social, auquel participent surtout les variables éducatives (le niveau éducatif et le diplôme général contribuent pour 33 % à la formation de cet axe) et la C. S. P. de la personne interrogée (contribution absolue de 11 %). L'influence du revenu, si elle est certaine, n'est cependant pas prépondérante (contribution absolue de 9 %). Cela tient probablement au fait que les disparités de la population sont quand même limitées ; en outre, la variable revenu considérée est assez tassée, englobant tous les revenus, y compris les allocations familiales, et qu'elle ne traduit qu'imparfaitement le niveau de vie puisque l'on a considéré le revenu global et non le revenu par unité de consommation, afin de laisser jouer de façon indépendante, et la variable de revenu et la variable de taille du ménage. Il est à noter qu'en direction des ordonnées négatives, on trouve les familles nombreuses, et notamment celles ayant plusieurs enfants en bas âge. Nous trouvons donc le long de cet axe une opposition selon le niveau de vie, mais qui ne se réduit pas à cette variable.

Comme le groupe des inactifs entraîne une présentation déséquilibrée, nous procéderons à une seconde analyse factorielle. Auparavant, il serait intéressant d'analyser la variable éducative, ou plutôt les variables éducatives.

Afin d'avoir une approche plus précise de ce phénomène, nous allons considérer les projections des différentes modalités sur le deuxième axe, que l'on peut donc qualifier d'axe de statut social.

D'autre part, à partir du nombre d'années d'études lié aux différents cycles composant les variables et des proportions d'individus qui leur correspondent. On peut évaluer le nombre d'années d'études nécessaire pour acquérir les différents niveaux et les différents diplômes. Les hypothèses émises sur la longueur des études apparaissent dans le tableau suivant ; elles correspondent à une scolarité

normale ayant commencé au niveau du C. P.

Etudes primaires	1er cycle sec.	2e cycle sec.	Tech. court	Tech. long	Etudes sup. courtes	Etudes sup. longues	Non terminé
8 ans	9 ans	12 ans	9,5 ans	12 ans	14 ans	16 ans	16 ans
C.E.P.	B.E.P.C.	1ère partie Bac	Bac	DUEL DUES	Maîtrise		
8 ans	9 ans	11 ans	12 ans	14 ans	16 ans		
C.A.P.	1er degré CFPA	B.E.I.	B.P.	B.T. B.T.A.	Formation paramédicale et sociale	D.U.T.	
9,5 ans	9,5 ans	11 ans	11 ans	12 ans	14 ans	14 ans	

Tableau 22 : La durée des études

Du point de vue du statut social, on peut donc remarquer que si, en général, l'ordre suit le nombre d'années d'études, des exceptions importantes sont à noter.

Elle concernent surtout la filière technique, qui semble beaucoup moins valorisée socialement que la filière générale. Aussi, le niveau secondaire technique, avec autant d'années d'études que le secondaire général, se situe bien en deçà de ce dernier. La même remarque vaut pour le B. E. P. C. qui, avec une scolarité en moyenne moins longue (9 ans) que celle du C. A. P. (9,5 ans) se situe à un niveau social beaucoup plus élevé. Le même phénomène vaut pour la variable de diplôme "Bac + diplômes du supérieur général" qui, avec 13,75 années d'études, vient se placer après la variable "BTS - DUT".

Cette situation ne peut pas s'expliquer par l'âge, car celui-ci diffère peu d'un niveau à l'autre comme le tableau suivant l'indique. Seul le niveau primaire connaît une moyenne d'âge un peu plus élevée ; cela est dû à l'effet de génération que nous avons montré plus haut.

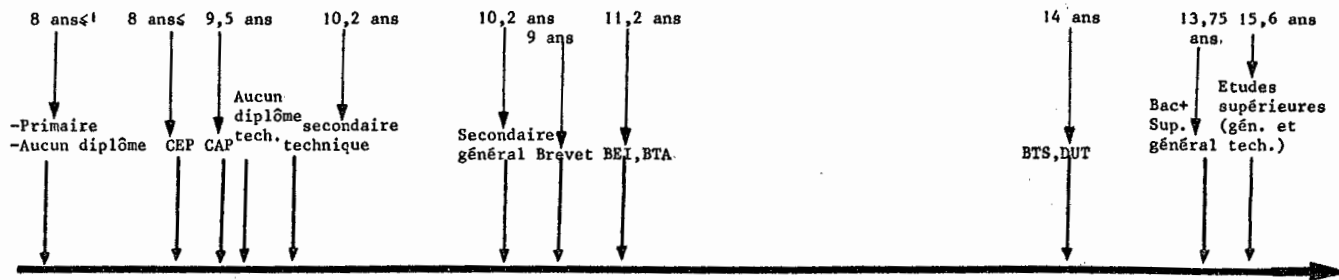


Figure 3. Les variables éducatives et le statut social

Niveau Educatif	Primaire	Secondaire Technique	Secondaire général	Supérieur
Age (en années)	39,22	33,62	35,80	34,24

Tableau 23 : Age moyen de la population masculine selon le niveau éducatif

L'étude de l'influence du niveau éducatif doit donc se faire en tenant compte à la fois du nombre d'années d'études et de la filière, car ces deux composantes n'ont pas la même signification sociale.

Après cette première approche, dont on doit surtout retenir la partition en trois groupes distincts, nous aimerions présenter la seconde analyse factorielle que nous avons réalisée sur la population masculine, et qui nous servira de trame pour l'étude du comportement de loisir. Afin d'éliminer l'influence dissymétrique du groupe des inactifs et d'étudier de façon plus fine la majeure partie de la population, nous avons éliminé les modalités d'inactivité et la modalité "plus de 65 ans". Si ces variables ne participent plus à l'analyse, elles apparaissent néanmoins sur le plan en tant que variables projetées, ce qui permet de les situer par rapport aux autres.

Les trois premiers axes vont expliquer respectivement 15 %, 9 %, et 6 % de la variance totale. Nous ne présenterons pas les différents plans engendrés par la combinatoire définie sur ces trois éléments mais seulement le sens que l'on peut attribuer à chacun des axes. Afin de faciliter l'interprétation, nous allons présenter dans le tableau suivant les coordonnées et les contributions absolues dépassant 3 % des différentes modalités.

Tableau 24 : Coordonnées et contributions absolues. Deuxième analyse factorielle hommes

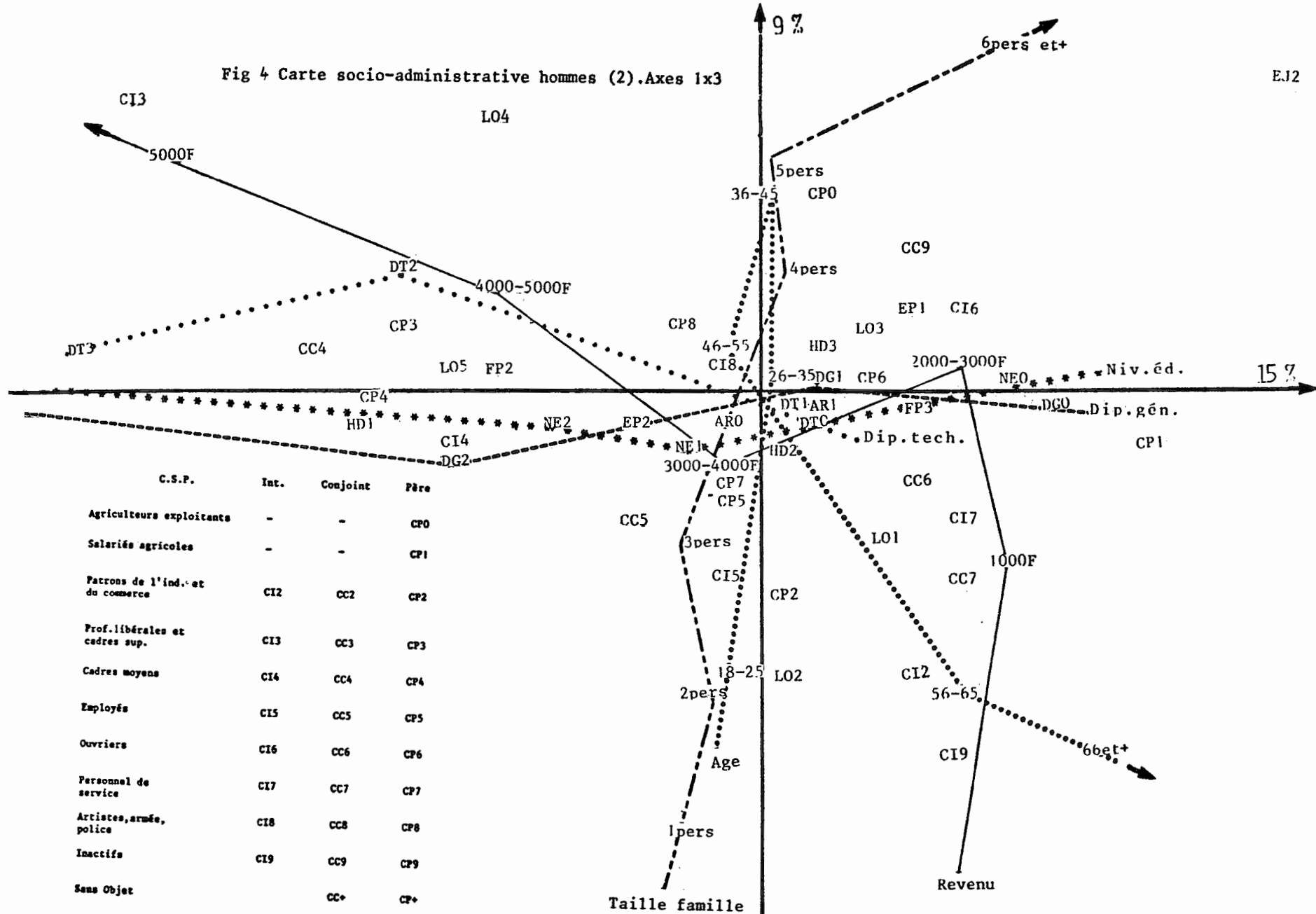
Nom de la variable	Coordonnée 1er axe	Contribution absolue	Coordonnée 2e axe	Contribution absolue	Coordonnée 3e axe	Contribution absolue
Ménage d'1 personne	-	-	-	-	- 4945	3,36
2 personnes	-	-	-	-	- 3431	8,87
3 personnes	-	-	-	-	- 1595	3,12
5 personnes	-	-	-	-	2502	3,96
6 personnes et +	-	-	-	-	3833	7,33
CC4	- 5110	3,41	-	-	-	-
CC9	-	-	-	-	1501	4,03
18 à 25 ans	-	-	-	-	- 3135	6,31
36 à 45 ans	-	-	-	-	2346	6,36
56 à 65 ans	-	-	4352	3,88	- 3250	3,34
CI3	- 7042	5,61	5347	5,32	-	-
CI4	- 3411	3,70	-	-	-	-
CIS	-	-	-	-	- 2024	3,24
CI6	2385	4,23	-	-	-	-
NE0	2731	6,60	-	-	-	-
NE2	- 2622	3,11	-	-	-	-
NE1	-	-	- 3081	3,38	-	-
NE3	-	-	7461	10,51	-	-

DGO	3105	3,74	-	-	-	-
DG3	- 8397	9,58	6251	8,74	-	-
DT0	-	-	1815	5,05	-	-
DT1	-	-	- 2512	6,17	-	-
DT4	- 7765	3,12	-	-	-	-
FP1	-	-	- 1843	3,12	-	-
Loyer (251-400)	-	-	-	-	- 3032	9,65
(601-800)	-	-	-	-	3149	5,33
Revenu 2000 F	-	-	3689	5,34	-	-
(3000- 4000)	-	-	- 1800	3,04	-	-
5000 F	- 6400	4,12	-	-	-	-

Les deux premiers axes apparaissent fortement déterminés par la variable éducative. Le premier est orienté positivement dans le sens supérieur-primaire, il représente un axe de statut opposant les catégories sociales supérieures, de coordonnées négatives, aux catégories sociales modestes, de coordonnées positives. Le second axe va au contraire opposer les catégories moyennes (niveau éducatif secondaire, revenu mensuel de 3 000 F à 4 000 F), de coordonnées négatives, au reste de la population qui va se situer positivement sur l'axe, comprenant à la fois les catégories sociales modestes (revenu inférieur à 2 000 F) et les catégories "supérieures" (Professions libérales et cadres supérieurs, niveau éducatif supérieur). Le croisement de ces deux axes ne va donc pas rendre de signification claire quant au niveau éducatif. Nous préférons donc croiser les axes 1 et 3, le troisième représentant assez nettement un axe de situation démographique, orienté par la croissance de la taille de la famille. Nous utiliserons d'ailleurs ce plan pour la projection des variables de comportement.

Le long du premier axe, se rangent donc des abscisses négatives aux abscisses positives les modalités de niveau éducatif en ordre décroissant. Le revenu suit cet axe de façon moins rectiligne, s'incurvant vers les or-

Fig 4 Carte socio-administrative hommes (2).Axes 1x3



EJ2

ordonnées négatives. Ceci s'explique par le fait que s'ordonnent le long de l'axe vertical la taille du ménage ; les tranches de revenu basses se situent donc à proximité des familles peu nombreuses. Il faut cependant resituer ce phénomène en termes de niveau de vie : les familles nombreuses se placent à proximité des revenus moyens, ce qui traduit un niveau de vie modeste - les familles de six personnes et plus ont un revenu mensuel moyen de 3 145 F, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne, 3 237 F, mais nettement inférieur si l'on tient compte de la taille du ménage.

Nous allons donc trouver en bas de l'axe vertical, et les familles âgées, et les familles jeunes, à proximité des modalités faibles de taille de la famille, les premières se situant plus en direction des ressources modestes.

Le plan nous permet en outre de noter une assez forte rigidité sociale, en observant la C.S.P. du père et la C.S.P. du conjoint. Les modalités du C.S.P. du père vont suivre l'axe de statut social, la position la plus basse correspondant aux salariés agricoles et la plus élevée aux professions libérales. Il va en être de même pour la C.S.P. du conjoint. Les femmes inactives vont se rencontrer surtout au sein des familles nombreuses, notamment ouvrières. Nous allons trouver des îlots relativement homogènes socialement : cadres moyens, armée-police, ouvriers. Remarquons au passage la position vers les catégories âgées et modestes de la modalité - patrons de l'industrie et du commerce -, ce qu'il révèle l'inaptitude de cette C.S.P. à traduire la réalité, pouvant englober à la fois des individus à statut social très élevé (le patronat) et des individus à statut social très modeste (petits commerçants).

L'axe horizontal va donc diviser le plan en deux sous-ensembles se distinguant par des statuts sociaux et notamment des niveaux d'éducation sensiblement différents. L'axe vertical va quant à lui diviser le plan en deux sous-ensembles s'opposant quant à la taille de la famille. Nous aurons ainsi quatre quadrants qui permettront de situer les projections des comportements en matière de loisirs.

Le principal apport de cette analyse est donc la photographie en trois tryptiques de la population. Il nous faut maintenant observer si la structure de la population féminine s'apparente à ce schéma.

#### La population féminine

Le premier plan factoriel obtenu rassemble 32 % des informations, ce qui traduit une représentation fiable. Le premier axe explique à lui seul 22 % de la variance totale et le second 10 %.



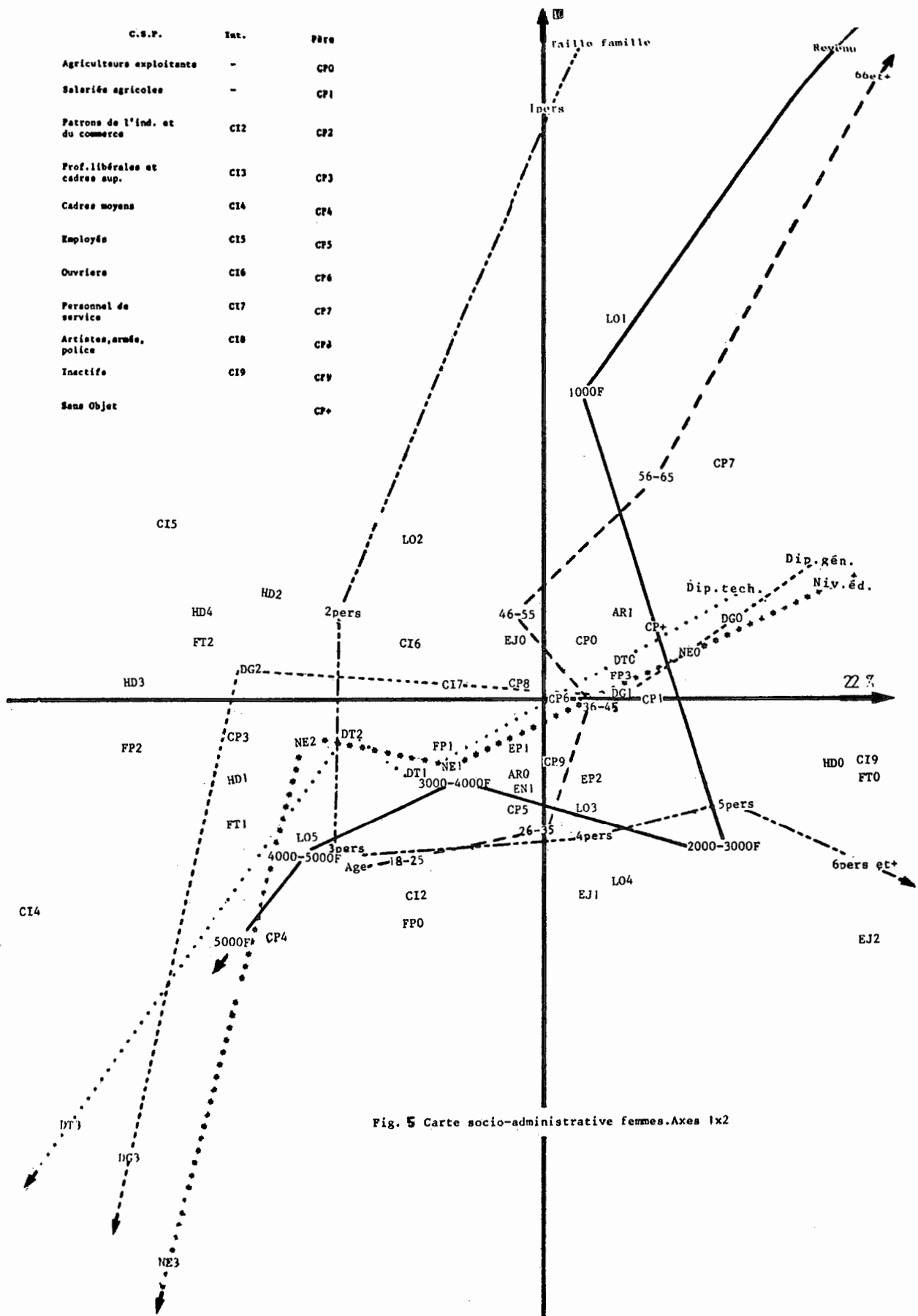


Fig. 5 Carte socio-administrative femmes. Axes 1x2

Bien que le nuage apparaisse à première vue confus, les axes permettent de le situer assez précisément. Le long du premier axe, cheminent les modalités correspondant à la catégorie socio-professionnelle. Du côté des abscisses positives, on va trouver la modalité correspondant aux inactifs. Et symétriquement, les modalités correspondant aux C.S.P. actives se trouvent vers les abscisses négatives. On doit se rappeler que 50 % des femmes sont inactives et qu'il est donc normal que ce groupe ressorte dès le premier axe. Ainsi, se projettent au même endroit les modalités "sans objet" des questions relatives aux conditions de travail. Signalons que (CI7), (FTO), (FT2), (HDO), (DCO), qui sont toutes les variables liées à l'absence d'activité professionnelle, contribuent pour pratiquement 40 % à la formation de cet axe. L'inactivité féminine semble très nettement s'expliquer par la présence au foyer de jeunes enfants, indiquée par la proximité des modalités correspondant aux familles nombreuses et à la présence d'enfants en bas âge. Ce groupe peut aussi se caractériser par ses revenus modestes et par sa moyenne d'âge peu élevée.

Si les variables éducatives contribuent peu à la formation de cet axe, elles n'en sont pas moins largement expliquées par lui. Ainsi, 48 % de la variance de (NEO), 37 % de celle de (NE1), 31 % de celle de (DGO), 39 % de celle de (DG2) sont expliqués par ce premier axe. Il semble en effet que les femmes inactives aient un niveau éducatif inférieur à celui des femmes actives. On pourrait trouver là une illustration de la démonstration de Becker (1973 a et b) sur la spécialisation à l'intérieur du ménage en fonction du taux de rémunération. Nous pensons plutôt à un manque d'information dû à un niveau éducatif faible.

Cet axe d'inactivité professionnelle voit aussi, du côté des abscisses négatives, les modalités correspondant aux nombres élevés d'heures d'absence de domicile. On peut remarquer enfin le cheminement de la variable de formation professionnelle, qui vient confirmer le sens attribué à l'axe : la modalité de suivi actuel d'un cycle se situe à l'extrême gauche, puis, vers la droite, on va trouver la modalité de suivi passé et du côté des abscisses positives (taux élevé d'inactivité), la modalité d'absence de formation. La modalité "sans objet" de cette rubrique se situe plutôt vers le bas du graphique, probablement attirée par les femmes jeunes, de niveau éducatif élevé ou qui n'ont pas encore terminé leurs études.

Le second axe se révèle un peu plus délicat à interpréter, car l'on trouve aux deux extrémités des modalités ne correspondant pas à la même variable : "plus de 65 ans" et DG3, DT4. Cependant, le revenu permet de faire la jonction entre ces modalités. En effet, nous aurions un axe de revenu qui vient opposer deux catégories particulières

res au reste de la population, catégories qui se discriminent non seulement par le revenu, mais aussi par certaines caractéristiques démographiques.

L'observation des contributions absolues nous indique que les modalités "ménages d'une personne" et "plus de 65 ans" contribuent le plus fortement à la formation de cet axe, respectivement 14 % et 10,6 %. En outre, 66 % de la variance de la première modalité et 47 % de la seconde sont expliqués par cet axe. A proximité de ces variables, se projettent ENO et EPO, qui semblent donc représenter une activité physique faible, contrairement à HOO et FTO qui représentent l'absence d'activité professionnelle.

A l'opposé de ce groupe, on discerne une catégorie caractérisée par un âge plutôt jeune, un niveau éducatif élevé, une appartenance à une catégorie socio-professionnelle supérieure.

Le cheminement de plusieurs variables vient confirmer les hypothèses émises sur la significations de l'axe. Le revenu, si il n'explique pas totalement l'axe, le détermine fortement (contribution absolue totale de 13,7 %) et en suit l'orientation. Le refus de communications du revenu, si l'on en croit le sens de l'axe, serait un trait de pudeur pour dissimuler des ressources modestes. Le revenu va donc décrire notre population, bas à proximité des âges élevés, modeste auprès des familles nombreuses - les allocations familiales ne semblant pas compenser la perte de salaire de la femme - moyen vers le centre de gravité et nettement plus élevé vers les catégories professionnelles et les niveaux éducatifs supérieurs.

L'âge se range aussi de façon très ordonnée le long de l'axe, les personnes âgées se situant à l'extrémité supérieure de l'axe, les âges moyens à proximité du centre (la moyenne d'âge de la population féminine est de 35 ans) et les âges jeunes à l'extrémité inférieure.

Les variables éducatives se répartissent selon une forme de croissant. Ceci s'explique par le fait que les modalités traduisant un niveau inférieur sont attirées à la fois par les femmes inactives et par les âges élevés. A l'inverse, comme nous l'avons vu, les modalités de niveau supérieur viennent s'opposer à ces derniers, à la fois à travers les caractéristiques directes du niveau et à travers celles qui lui sont liées.

Nous pourrions donc distinguer quatre groupes au sein de cette population féminine : un groupe de personnes âgées, inactives, aux ressources modestes, souvent seules - un groupe de femmes jeunes, inactives aussi mais ayant plusieurs enfants et aux ressources peu élevées aussi - un groupe de femmes plus âgées, actives - et un groupe de femmes relativement jeunes, au niveau éducatif élevé, qui

semble correspondre à la classe supérieure.

Le lecture du troisième axe ne nous fournit pas de renseignements supplémentaires. Ses contributions les plus élevées proviennent de NE3 et DG3. Nous ne présenterons pas ici les différents croisements avec cet axe, son interprétation se révélant voisine de celle du second. Il semble très lié au nombre de personnes du ménage, ce qui n'étonnera pas de voir figurer du même côté de cet axe les âges élevés et les niveaux éducatifs élevés dont la taille du ménage est inférieure à la moyenne (respectivement 1,5 et 2,2 personnes contre 3,4).

L'analyse des réponses des femmes ne nous donne pas, au contraire de celle des hommes, un axe pouvant s'interpréter de prime abord comme un axe de statut. Le second axe pourrait traduire, mais il reste surtout un axe d'opposition. Le premier est plus lié à l'activité en elle-même. Il semblerait donc que les caractéristiques familiales influent beaucoup plus sur le comportement des femmes et, en particulier, la contrainte jouée par le nombre d'enfants se révèle très lourde.

En conclusion de cette première approche, il nous faut insister sur un phénomène qui nous semble important : la population des grands ensembles ne semble pas être une population homogène, que l'on se réfère à l'analyse des hommes ou à celle des femmes. Dans une certaine mesure, elle semblerait moins homogène que celle d'un quartier traditionnel, où l'on rencontre souvent un groupe social dominant. Cette caractéristique de la population semble tenir au statut particulier des H. L. M.. En effet, ce qui peut expliquer l'hétérogénéité de la population est que la sélection ne s'opère pas selon les lois du marché ; les loyers des H. L. M. obéissent à des règles de fixation précises.

Chamboredon et Lemaire (1970) ont proposé une explication, qui nous semble pertinente, de la structure de la population des grands ensembles. Deux groupes seraient à distinguer au sein des grands ensembles : manoeuvres et employés, en fin de "carrière urbanistique" - plus âgés, ils ont changé plusieurs fois de résidence - ; ouvriers qualifiés et cadres moyens - plus jeunes, plus diplômés, niveau de vie plus élevé - dont "le grand ensemble est une étape provisoire au long d'une trajectoire ascendante". Pour les catégories les plus défavorisées, c'est le dernier logement car elles ne peuvent accéder aux H. L. M. avant un certain âge : avant d'avoir un certain revenu et une certaine taille de la famille. "La coexistence dans l'espace exprime la rencontre momentanée de trajectoires sociales fort différentes que la sociologie

spontanée confond".

Néanmoins, une telle hypothèse doit tenir compte de l'évolution urbaine. Ainsi, encore faut-il que les ménages ouvriers jeunes et modestes puissent choisir entre le logement d'H. L. M. et un logement plus ancien au loyer inférieur.

Notre population suit plutôt la description précédente. En effet, si l'on observe la population masculine, dont la C.S.P. est plus significative, on s'aperçoit que les chefs de ménages des catégories "ouvriers" et "personnel de service" ont en moyenne 37,13 ans contre 35,67 ans pour l'ensemble des actifs et leur famille comprend 3,91 personnes contre 3,68. Il existe donc un écart mais qui ne se révèle toutefois pas très net.

Ceci doit s'expliquer en partie par la croissance de l'agglomération dijonnaise, qui est passée de 156 200 habitants en 1962 à 203 161 en 1975, soit un accroissement de 30 %. Les jeunes ménages n'auront guère le choix pour se loger et devront donc se rabattre vers les H. L. M..

Nous pouvons donc, au terme de cette analyse, émettre l'hypothèse que notre population de départ se scinde en trois sous populations :

- population âgée, dont les ménages comprennent une ou deux personnes et dont les ressources sont modestes.

- population jeune de niveau éducatif élevé, dont l'entrée dans la vie active semble être récente.

- population majoritaire, d'âge relativement jeune aussi, ayant un taux de familles nombreuses élevé, qui apparaît plus nettement chez les hommes que chez les femmes (on peut d'ailleurs penser que les femmes inactives jeunes auront tendance à se déplacer vers la gauche de l'axe avec les années).

Nous possédons maintenant une série de grilles socio-administratives, qui va nous permettre de projeter les différentes modalités de comportement de loisirs.

## Chapitre 2

### Le comportement de loisirs

Le questionnaire qui avait été utilisé pour l'enquête comportait un chapitre consacré exclusivement aux loisirs et notamment une série de vingt six questions concernant des postes de loisirs allant du bricolage aux repas au restaurant. Notre recherche s'est donc polarisée sur l'étude de ces comportements précis. Par ailleurs, le questionnaire comportait aussi des items relatifs à certains biens d'équipement, et ceux-ci vont nous servir à mieux caractériser la population étudiée. Cependant, certains comportements, de par l'ampleur des informations et la sélection que nous avons dû opérer, n'ont pu être analysés de manière détaillée ; il s'agit en particulier de l'attitude face aux vacances et à la télévision. Nous avons par contre introduit l'item relatif à la possession de livres. Comme nous l'avons vu, la population comprend une sous-population modeste très importante qui risque d'orienter fortement le taux de pratique. Cependant, l'existence de deux autres populations va pouvoir entraîner une certaine variété dans les comportements.

En outre, la localisation géographique particulière qui induit cette structure de la population va permettre de pouvoir raisonner sous hypothèse d'homogénéité de l'offre. Nous ne poserons pas le problème de savoir si l'offre est réellement homogène ou si elle est segmentée, chaque segment correspondant à une catégorie spécifique de la population. Même si cette dernière hypothèse était vraie, il n'en reste pas moins que l'on pourrait considérer que chaque segment est homogène.

Nous allons donc dans un premier temps parcourir en détail les différents postes de loisir étudiés, ainsi que les taux de pratique. Nous effectuerons alors une rapide comparaison avec certains échantillons nationaux étudiés au cours de deux autres enquêtes, celle de l'INSEE (1967) - cf Debreu (1974) - et celle du Secrétariat d'Etat à la Culture menée en 1973 - cf S. E. C. (1974).

Nous analyserons ensuite l'influence de quelques variables, l'âge, le revenu, le niveau éducatif, de façon distincte. Puis, afin d'avoir une approche plus globale, nous projeterons les modalités de pratique sur les grilles socio-administratives définies précédemment. Nous essaierons alors de faire ressortir l'influence de l'éducation mais nous constaterons que celle-ci s'accompagne sou-

vent d'autres influences. Néanmoins, nous pourrions constater que la discrimination selon le sexe que nous avons opérée au départ va nous permettre d'observer des effets différents de la variable éducative.

Pour terminer cette recherche, nous présenterons une analyse multivariée qui nous fournira des estimations plus précises de l'influence de chacune des variables. Cette analyse nous permettra d'étudier les substitutions entre loisirs selon les variables, et notamment selon le niveau éducatif. Les résultats nous permettront là aussi de saisir une influence différente selon le sexe et selon le niveau.

Nous déboucherons alors, au vu de nos résultats, sur une série de propositions pratiques pour l'établissement d'un questionnaire plus approprié à une approche économique, qui pourra, comme nous l'avons présenté dans la première partie de ce travail, permettre de mieux comprendre l'influence de différentes variables, et notamment de l'éducation, sur le comportement de loisirs.

#### Section 1 : Les loisirs étudiés et leur pratique

Vingt six postes de loisirs avaient donc été introduits dans l'enquête. Pour chacun de ces loisirs, on demandait à l'intervinté : "Le pratiquez-vous ? ; si oui, plusieurs fois par semaine, chaque semaine ou presque, deux fois par mois, une fois par mois, cinq ou six fois par an, rarement ?" Dans cette première partie de l'exploitation, nous allons nous en tenir à la première phase de cette question, à savoir la présence ou l'absence de pratique. Nous allons donc présenter les différents loisirs, en comparant leur pratique, quand cela s'est révélé possible, avec celle observée dans les échantillons nationaux.

Une première lecture du tableau 26 nous indique que notre population de référence ne semble pas avoir un comportement sensiblement différent de l'ensemble de la population française.

On peut distinguer trois groupes de loisirs : ceux qui sont pratiqués par la majorité de la population (taux de pratique supérieur à 60 ou 70 %) - ils concernent notamment la promenade, la télévision, la lecture, les contacts sociaux ; ceux qui sont pratiqués soit occasionnellement, soit plutôt par une partie de la population (piscine, sport, café, cinéma, spectacles...) ; ceux qui sont pratiqués par une petite minorité (musique, danse, peinture...).

Il est à noter que cette distinction se retrouve au sein des autres populations. Cependant, on peut remarquer une certaine évolution entre 1967 et 1974. Si il est difficile de raisonner à partir de populations qui ne sont pas parfaitement comparables - notre échantillon est uniquement urbain et assez jeune - les données relatives à l'enquête du Secrétariat à la Culture viennent confirmer des modifications dans le comportement. Certaines tendances sont aisément explicables ; la pratique de la télévision passe de 51 % en 1967 à 94 % dans notre échantillon. Ce phénomène peut être attribué à l'évolution de l'équipement : la part des ménages équipés en télévision a évolué de 53,4 % en janvier 1967 à 79,8 % en janvier 1974 - cf P. Sallée (1974) - ; elle est de 90 % dans notre échantillon.

	Taux de pratique Chenôve 1974	I.N.S.E.E. (France) 1967	S.E.C. (France) 1973
1. Bricolage	47	46	-
2. Mécanique automobile	18,2	-	-
3. Couture	48 Fe 86 Ho 3	-	Fe 89,6 Ho 9,2
4. Excursion - promenade	77	-	73
5. Chasse - pêche	26	-	Pêche 20 % Chasse 9,2 %
6. Piscine	23	-	-
7. Sport	22	-	34
8. Café	25	32	-
9. Cinéma	46	28	52
10. Spectacles divers, théâtre...	22	20	19
11. Télévision	94	51	93
12. Ecouter de la musique	81	-	66
13. Spectacles sportifs	26	29	24
14. Lecture de livres	72	33	70



15. Lecture de revues brochures	64	45 mensuels 67 hebdo	68
16. Lecture de journaux	74	71	77
17. Faire de la musique, du chant	5	-	15
18. Danse	4	-	-
19. Faire de la photo	19	-	3
20. Visite musées, expositions, monuments	33	Foires expo 33 Monuments 30 Musées 18	27
21. Peinture, sculpture poterie	5	-	-
22. Collection	10	-	15
23. Jeux de société	45	-	56
24. Jeux avec les enfants	68	-	-
25. Assistance à des réceptions diverses, visiter et recevoir des amis	76	81	-
26. Repas au restaurant	54	35	-

Tableau 25 : Taux de pratique Chênôve 1974-France 1967 et 1973.

D'autres évolutions sont plutôt dues à des phénomènes de structure. Elles sont confirmées par les données du S. E. C. Elles concernent notamment la lecture et le cinéma et sont donc sans aucun doute liées à l'évolution générale du niveau éducatif. Pour en revenir à nos hypothèses de départ, il est indiscutable que la lecture, et dans une moindre mesure le cinéma, ont une composante temporelle élevée. Cependant, le caractère global des postes de loisirs et l'absence de données monétaires et temporelles précises ne nous permettent pas une investigation plus poussée.

Afin d'alléger l'exploitation de nos données, nous avons opéré quelques regroupements au sein des postes de loisir, par affinité. Nous avons donc dégagé dix sept postes, qui constitueront les éléments de l'analyse.

Le tableau suivant présente ces regroupements, ainsi que les codes qui seront utilisés, et les taux de pratique par sexe.

Postes de loisirs étudiés	Taux de pratique		Code
	Hommes	Femmes	
Bricolage (1 + 2)	74	26	BR
Couture	3	86	CO
Excursion - promenade	87	77	EX
Chasse - pêche	39	15	CH
Piscine sport (6 + 7)	41	30	PS
Café	37	15	CA
Cinéma - spectacles (9 + 10)	54	49	CS
Télévision	93	94	TE
Ecoute de la musique	79	83	MU
Spectacles sportifs	38	19	SS
Lecture de livres	72	73	LL
Lecture de revues, journaux (15 + 16)	88	86	RJ
Activités artistiques (17 + 18 + 19 + 21)	32	22	AA
Visite musées, expositions monuments	33	33	VM
Collection	14	8	CL
Jeux (23 + 24)	75	70	JE
Réception, restaurant (25 + 26)	83	81	RR

Tableau 26 : Taux de pratique par sexe et code des loisirs étudiés

La pratique des loisirs diffère fortement selon le sexe, comme nous l'avions d'ailleurs supposé. Les hommes ont un taux de pratique supérieur pour douze postes étudiés sur les dix sept. Les quatre postes de loisirs pour lesquels la pratique est plus fréquente chez les femmes sont tous liés à la présence au foyer. En outre, hormis la couture, les différences ne sont pas très fortes. Et encore faut-il admettre que la couture est un loisir à part entière. Disons que c'est un loisir dont la composante marchande est négative, tout comme le bricolage d'ailleurs, c'est-à-dire qu'il produit des biens plus qu'il n'en consomme.

La lecture de ce tableau permet donc de supposer que les contraintes familiales sont beaucoup plus lourdes pour les femmes qui, bien qu'ayant un taux d'inactivité bien supérieur aux hommes - 50 % contre 6 % -, ont des taux de pratique bien inférieurs.

Il serait cependant intéressant d'affiner notre analyse, en étudiant maintenant l'effet de certaines variables, dont on peut penser qu'elles ont une influence primordiale, pour chaque sexe.

## Section 2: Les déterminants du comportement.

Nous allons procéder en trois phases. Dans un premier temps, nous allons examiner séparément l'influence selon le sexe de trois variables que nous avons jugées prédominantes : l'âge, le revenu et le niveau éducatif. Nous nous fonderons sur une série de graphiques traduisant les différentes évolutions.

Cette première analyse nous fera ressentir la nécessité de procéder à une approche de l'effet simultané des différentes variables. Nous utiliserons alors les analyses factorielles précédentes.

Enfin, pour tenter de quantifier les différents effets, nous examinerons les résultats obtenus en étudiant les comportements à travers un modèle de régression multiple.

### § 1. L'influence de l'âge, du revenu et du niveau éducatif.

Les graphiques suivants peuvent apparaître confus mais il était difficile de ne pas représenter sur un même graphique l'ensemble des loisirs étudiés. Chaque ligne brisée correspond à un poste de loisirs différent, qui est indiqué par le code présenté précédemment. Des lignes ont été tracées en tirets afin de faciliter la lecture de leur cheminement.

Les graphiques reproduisent la distinction que nous avons évoquée plus haut à partir des taux de pratique. Nous pouvons en effet distinguer les loisirs pratiqués par la majorité, dont la courbe reste dans la partie supérieure (télévision, lecture de livres, de journaux, écoute de la musique, excursion-promenade, bricolage pour les hommes, couture pour les femmes), les loisirs dont la pratique varie avec certaines variables (cinéma-spectacles, piscine-sport) et ceux qui sont peu pratiqués en moyenne mais qui semblent moins dépendre de variables "objectives" (collection).

Etudions donc, pour chaque sexe, l'effet de chacune des variables sélectionnées.

### - l'âge

L'effet premier qui ressort, quelque soit le sexe, est l'orientation des courbes vers les taux de pratique faibles voire nuls pour les âges élevés. L'on pouvait s'attendre à ce que certains loisirs comme le sport ou les sorties soient effectivement moins pratiqués par les personnes âgées mais il semble que le phénomène soit général. Nous avons sans doute un effet conjoint du niveau éducatif faible et de l'âge. Le H. L. M. ne favorise d'ailleurs probablement pas l'activité de loisir des personnes âgées, qui sont en outre plus ou moins privées du contact social que peut fournir, par exemple, la vie plus intégrée d'un village ou d'un quartier ancien.

L'âge apparaît comme une variable prédominante. En particulier les individus d'âges jeunes (21 et 30 ans qui sont les centres des classes 18 - 25 ans et 26 - 35 ans) ont un taux de pratique très élevé ; dix taux de pratique maxima pour les hommes et douze pour les femmes leur correspondent. Le niveau d'éducation plus élevé et la taille de la famille probablement plus faible agissent de pair. Les personnes d'âges plus avancés ont plutôt tendance à pratiquer des loisirs à la maison (activités artistiques, collection, lecture de revues, de journaux) ou plus traditionnels (spectacles sportifs), ce qui est dû, en dehors de l'âge en tant que tel, à une situation familiale plus "assise".

Certaines activités varient moins avec l'âge, comme l'écoute de la musique - qui est plutôt une activité secondaire, au sens de Y. Lemel (1974), c'est-à-dire qui peut être pratiquée en même temps qu'une activité principale - ou la télévision. Pour ce dernier loisir, on peut noter un taux de pratique plus faible chez les jeunes, plus tournés vers l'extérieur.

L'âge ne semble pas agir différemment selon le sexe, à l'exception des âges élevés. Les femmes âgées ont en effet tendance à avoir des taux de pratique supérieures

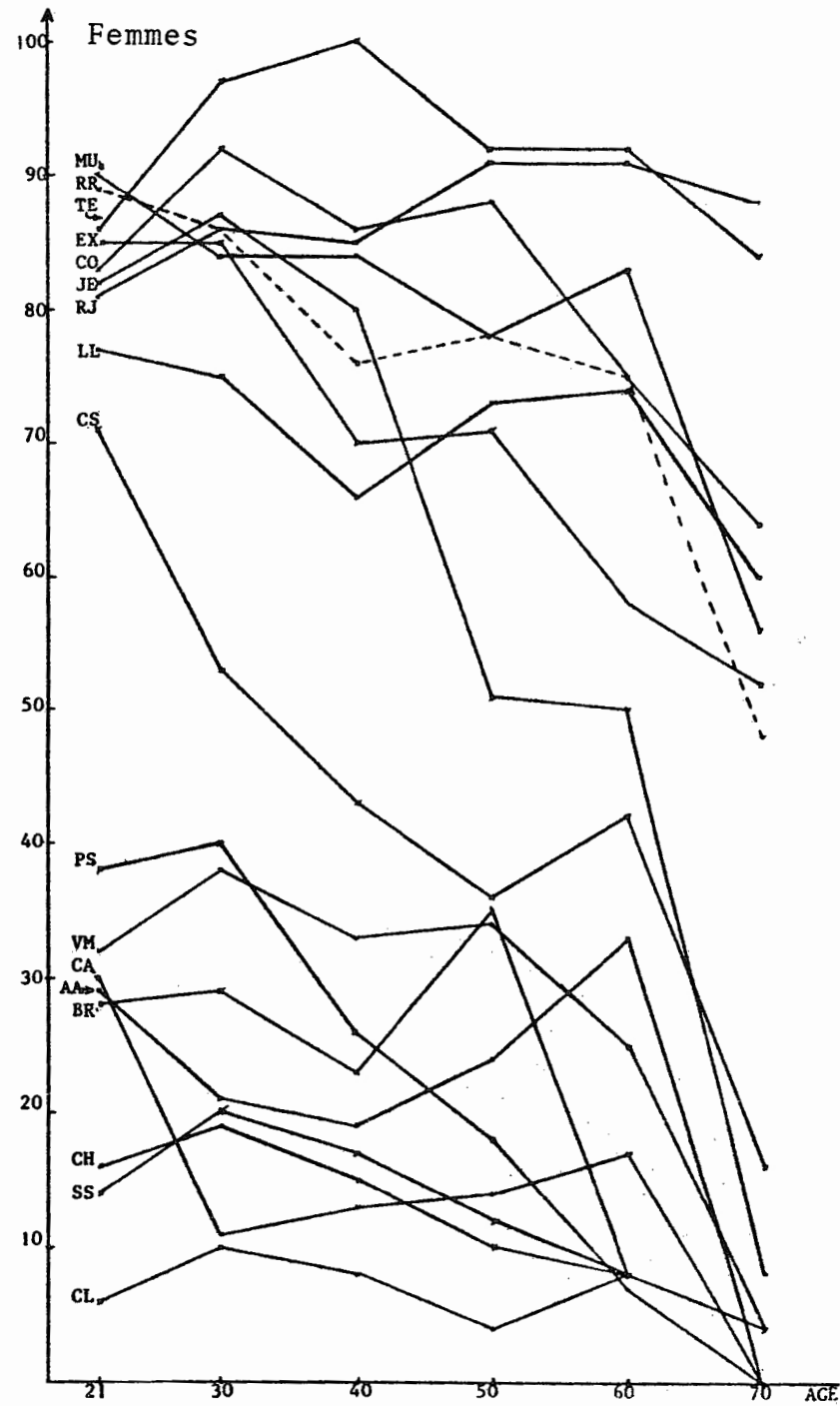
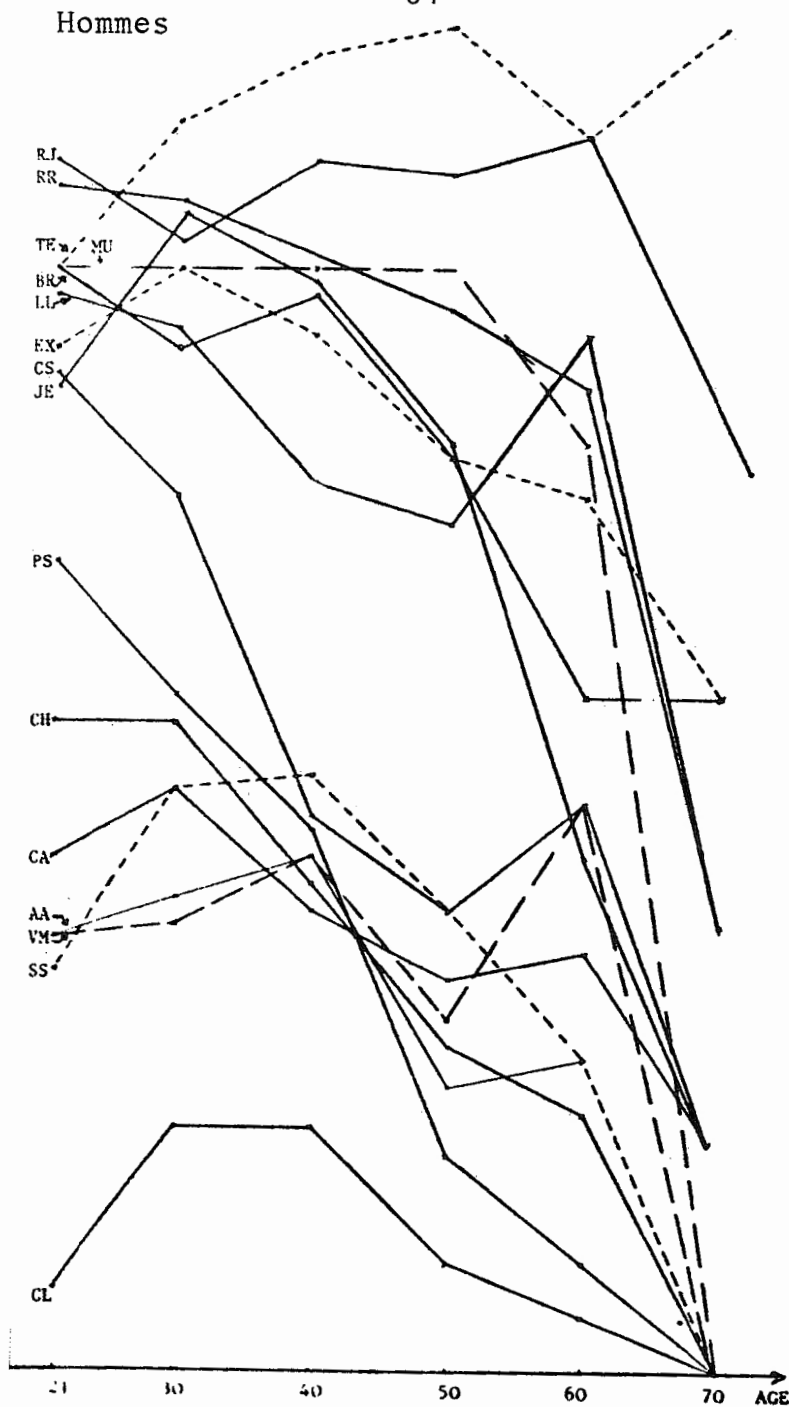


Fig. 6 : La pratique des loisirs selon l'âge et le sexe

aux hommes, mais le faible effectif des hommes de la tranche d'âge "66 ans et plus" (6) ne permet pas d'émettre d'hypothèses.

Il semble que l'âge n'agisse pas seulement en lui-même mais aussi comme "proxy" d'autres variables, notamment la situation familiale et le niveau éducatif. Nous pourrions d'ailleurs l'observer à travers la confrontation plus générale que fournit l'analyse factorielle.

Etudions maintenant l'influence de la seconde variable sélectionnée, à savoir le revenu.

### - le revenu

Deux enseignements principaux sont à tirer des deux ensembles de courbes : à revenu égal, les femmes ont un taux de pratique inférieur, quelque soit ce revenu ; quelqu'il soit le sexe, les individus ayant un revenu modeste ont un taux pratique moins élevé.

Nous avons pu constater le premier point à la lecture des données globales. Le second point est vrai, même pour les loisirs les plus pratiqués, comme la promenade ou la télévision. Nos observations précédentes nous font émettre l'hypothèse que le revenu bas traduit un âge plutôt élevé et ces deux variables restreignent dans une large mesure les possibilités de choix de l'individu.

Les revenus élevés vont donc être associés, quelque soit le sexe, avec des taux de pratique supérieurs à la moyenne, qu'ils correspondent à des loisirs à composante temporelle élevée comme la promenade ou à composante marchande élevée comme les repas au restaurant. Un revenu supérieur donne accès à un éventail plus large de loisirs, aussi bien en tant que tel qu'à travers les caractéristiques qui lui sont liées, comme le niveau éducatif ou les conditions de travail moins éprouvantes.

La pratique du café diffère sensiblement selon le sexe. Chez les hommes, elle est plutôt le fait des individus de revenu modeste et probablement liée aux conditions de travail. Chez les femmes, au contraire, elle est plutôt liée à un revenu élevé. Il traduit alors un signe d'indépendance attachée à un âge moyen jeune (26 ans) et à un niveau éducatif supérieur à la moyenne.

Cependant, l'ensemble de ces informations devra être lui aussi étudié dans un cadre plus global. Auparavant, nous allons analyser l'influence de la variable éducative.

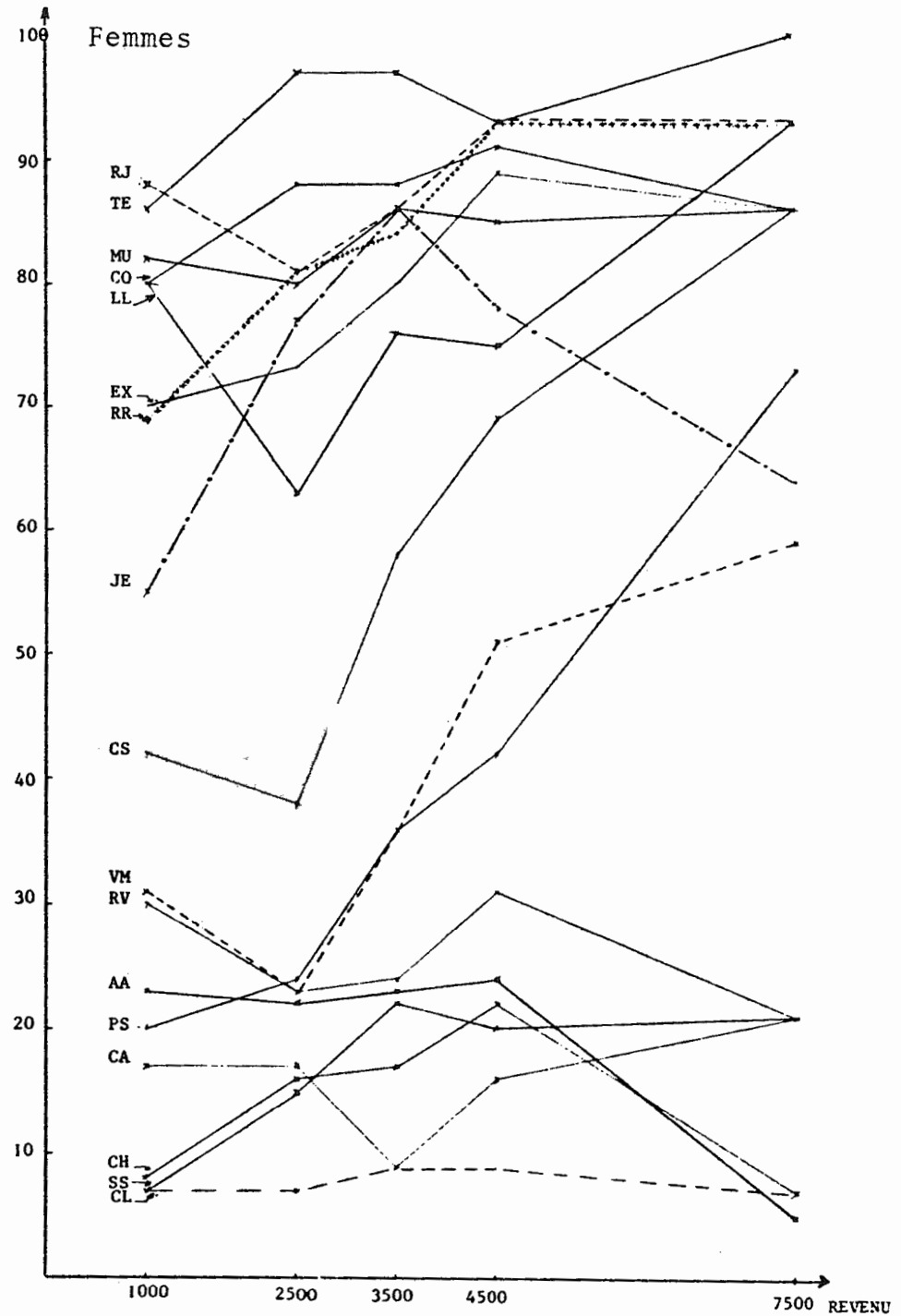
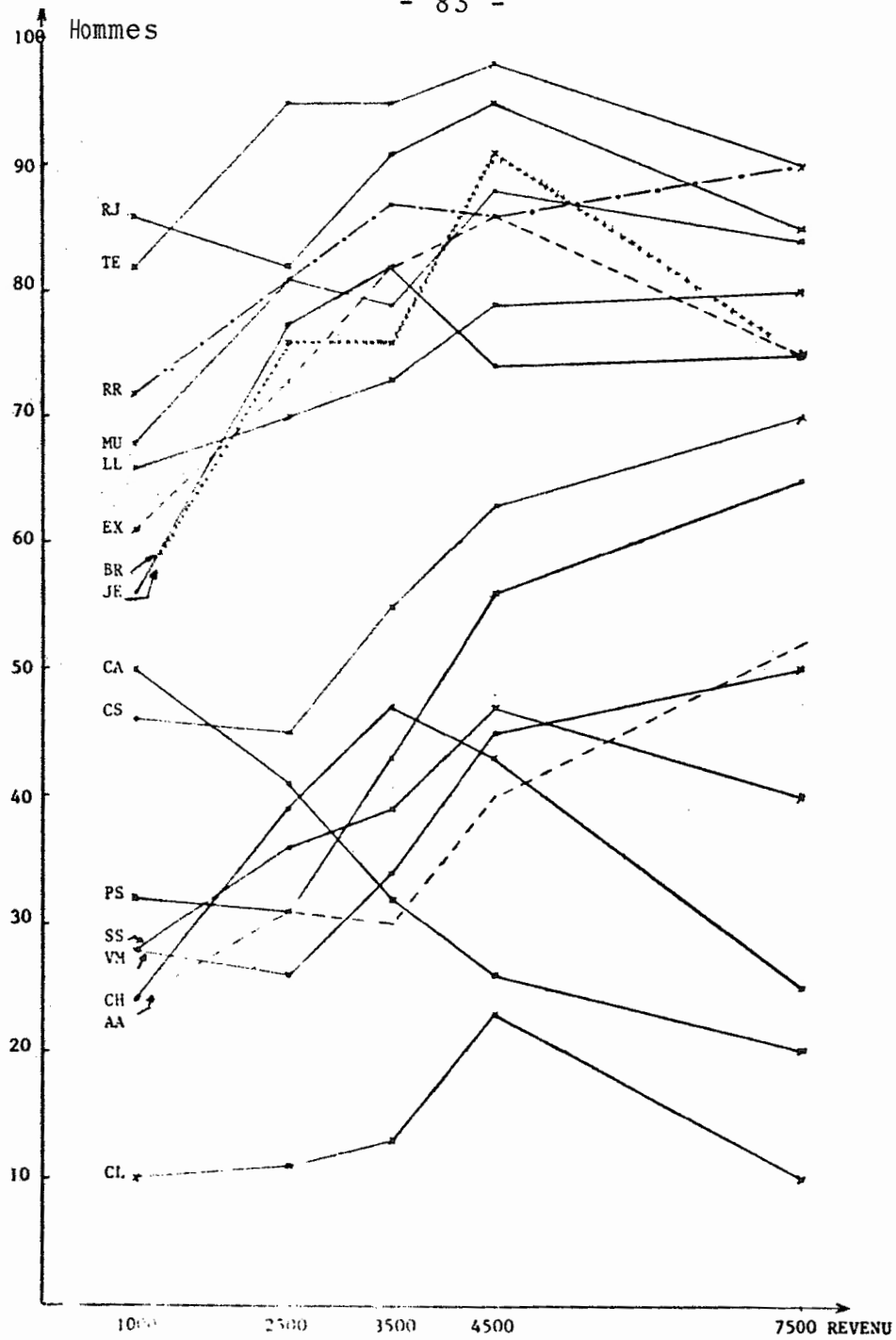


Fig. 7 : La pratique des loisirs selon le revenu et le sexe

- Le niveau éducatif

De nouveau, une très nette opposition apparaît entre les extrêmes. Pour les hommes, sept postes de loisir voient leur pratique maximale pour le niveau supérieur et dix voient leur pratique minimale pour le niveau primaire. Le phénomène est encore plus apparent chez les femmes, puisque si le nombre de pratiques minimales est le même au niveau primaire, celui des pratiques maximales au niveau supérieur est de dix.

L'influence de l'éducation semble donc primordiale, mais il nous faut de nouveau rappeler que celle-ci joue aussi à travers d'autres variables comme le revenu ou l'âge. Cependant, nous avons une très forte opposition entre le niveau primaire et les autres niveaux qui ne peut pas être liée au hasard et à laquelle le niveau éducatif en tant que tel doit contribuer fortement.

Comme nous aurons d'ailleurs l'occasion de le confirmer, l'éducation semble être plus influente, notamment au niveau supérieur, chez les femmes. Elle apparaît nettement comme un facteur d'indépendance, de rupture même par rapport à l'ensemble du groupe des femmes.

Néanmoins, l'évolution selon le niveau éducatif est assez voisine d'un sexe à l'autre. On peut noter la croissance rapide de la pratique selon le niveau éducatif des loisirs culturels - visite de musées, cinéma-spectacles - qui ont, par ailleurs, une composante temporelle élevée ; l'observation vaut par ailleurs pour la promenade.

Au contraire, il semble y avoir un rejet très net par les individus des deux sexes du niveau supérieur de la télévision. On aurait ainsi une substitution cinéma - télévision, qui s'expliquerait par un choix plus aisé, plus "libre", en ce qui concerne la pratique du cinéma. La substitution vaut aussi, mais dans une moindre mesure, pour la fréquentation de spectacles sportifs.

Là encore, nous pouvons observer un comportement radicalement différent selon le sexe en ce qui concerne la fréquentation du café. Les femmes de niveau supérieur vont le plus au café, alors que celui-ci est plutôt délaissé par les hommes du même niveau ; le signe d'indépendance est très net, surtout si l'on tient compte des contraintes sociales qui pèsent sur les femmes, en ce qui concerne notamment cette fréquentation.

L'effet de la filière ne semble pas jouer beaucoup, en particulier chez les hommes. Pour le groupe féminin, il apparaîtrait que le secondaire général vienne prédire l'influence du supérieur. Ainsi, pour douze des



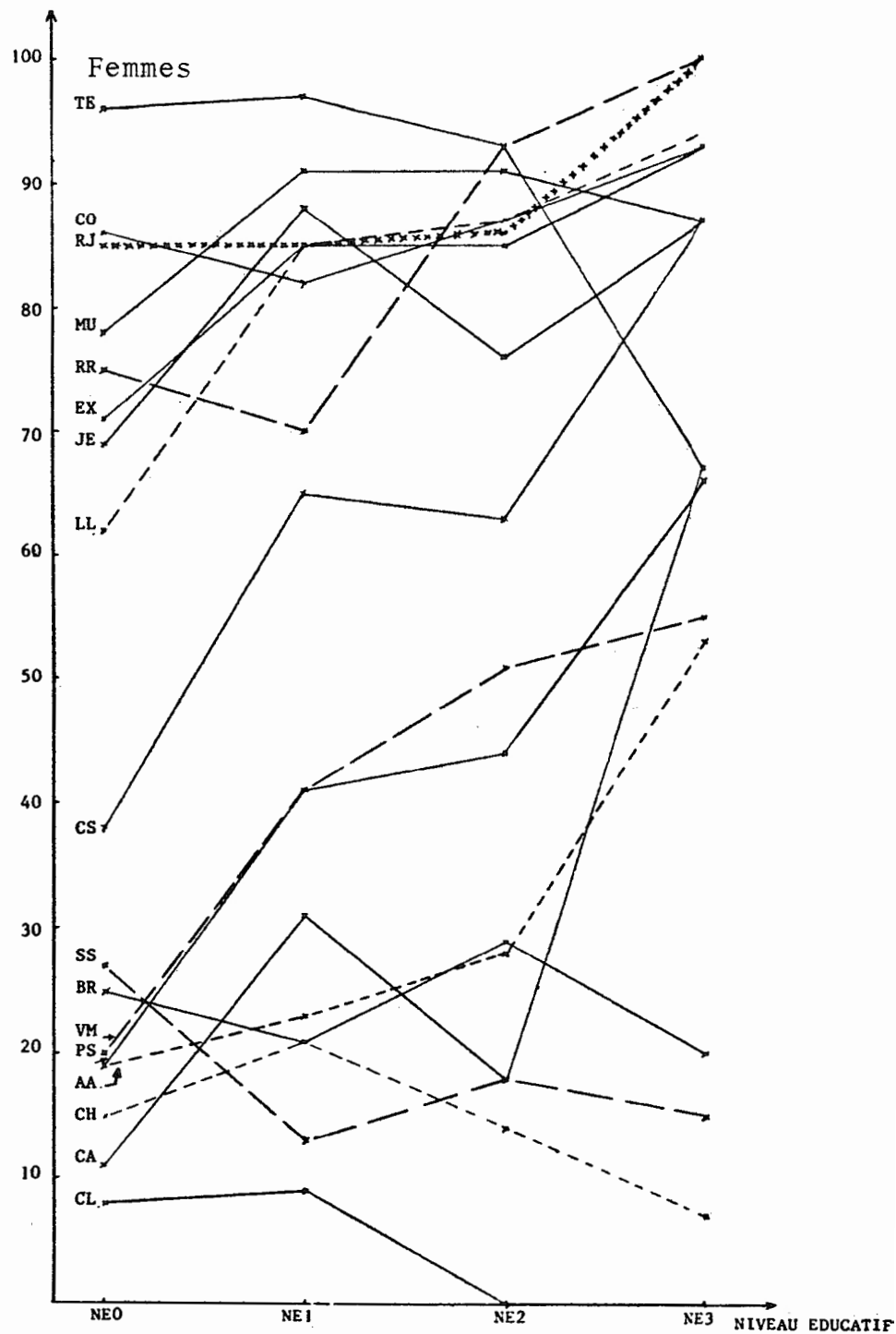
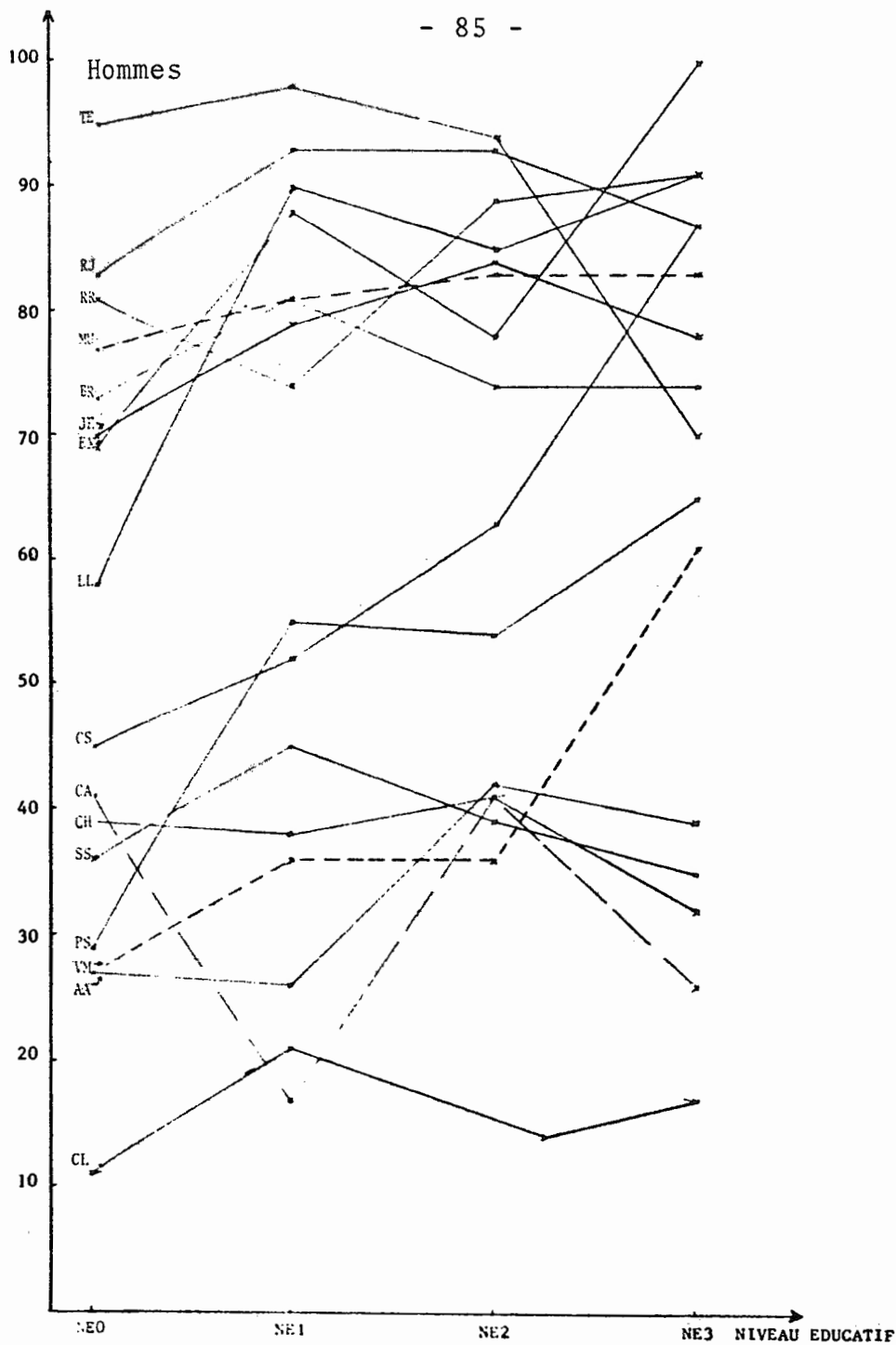


Fig. 8 : La pratique des loisirs selon le niveau éducatif et le sexe

postes étudiés, le sens de l'évolution entre le secondaire technique et le secondaire général se conserve entre le secondaire général et le supérieur. Un tel phénomène n'est probablement pas dû au hasard. Le caractère "culturel" plus prononcé du secondaire général apparaîtrait donc ici.

Cependant, il apparaîtrait difficile d'analyser un tel réseau d'informations simultanément ; c'est pourquoi nous allons essayer de le situer au sein des grilles socio-administratives établies précédemment.

## § 2. Une approche plus globale du comportement

Nous allons utiliser les résultats mis à jour lors de l'analyse des correspondances. La projection des variables supplémentaires représentant la pratique des loisirs va nous permettre de visualiser les comportements. Certes, l'analyse factorielle, ayant pour but d'examiner conjointement l'effet de toutes les variables, ne permet pas de faire ressortir de façon précise l'influence d'une variable particulière. Néanmoins les directions prises par les modalités, et les calculs de contributions donnent les bases d'une analyse topologique des plans, que nous avons menée auparavant.

Comme lors de la présentation des analyses factorielles, nous procéderons à deux examens distincts pour chaque sexe, puis nous tenterons une synthèse de l'influence de la variable éducative.

Nous avons donc projeté les modalités de pratiques de loisirs présentées au paragraphe 1. Afin de confirmer les hypothèses émises sur la répartition de la population, nous avons projeté un certain nombre d'items relatifs à l'équipement des ménages. Les biens d'équipement peuvent être en outre considérés comme un facteur de loisir, tant par leur fonction, télévision, chaîne haute-fidélité, que par le temps qu'ils peuvent rendre disponible machine à laver le linge, la vaisselle.

Avant de considérer les analyses, nous allons donc examiner les biens d'équipement étudiés.

Posté	Taux d'équipement	Code
Cuisinière	99 %	-
Réfrigérateur	99 %	-
Machine à laver le linge	81 %	ML
Machine à laver la vaisselle	7 %	MV
Aspirateur	83 %	AS
Machine à coudre	42 %	MC
Machine à tricoter	5 %	MT
Télévision	91 %	TV
Electrophone	78 %	EL

Tableau 27 : les biens d'équipement étudiés

La cuisinière et le réfrigérateur, possédés par pratiquement chaque ménage, ne seront pas considérés dans l'analyse, puisqu'ils se projetteraient évidemment au centre. La machine à laver le linge, l'aspirateur, la télévision, l'électrophone sont possédés aussi par une majorité de la population ; cependant, il serait intéressant de cerner la minorité exclue. Les trois autres biens, et notamment la machine à laver la vaisselle et la machine à tricoter correspondent à des sous-populations que l'analyse va nous permettre de mieux saisir.

Nous avons projeté aussi trois autres types de variables. Le premier concerne la possession d'une ou plusieurs automobiles, la seconde la possession de livres, la troisième le comportement en matière de vacances. Nous allons donc présenter successivement ces trois variables, ainsi que le code utilisé

Nombre d'automobiles possédées	% de ménages concernés	Code
Aucune	21 %	AU0
Une	71 %	AU1
Deux et plus	8 %	AU2

Tableau 28 : La possession d'automobiles

Le taux de possession semble définir trois populations dont les caractéristiques devront être dégagées.

Nombre de livres possédés	% de ménages concernés	Code
Aucun	14 %	LIO
Moins de 25	23 %	LI1
De 25 à 49	23 %	LI2
De 50 à 99	23 %	LI3
Plus de 100	17 %	LI4

Tableau 29 : La possession de livres

Nous avons tenté, dans la mesure du possible, d'effectuer des regroupements induisant des effectifs comparables. Des livres concernés ici sont exclus les ouvrages scolaires des enfants.

Avez-vous pris des vacances durant l'été 1974 ?	% de réponses	Code
Oui	86	PV1
Non	14	PV2
Si oui, êtes-vous restés chez vous ?	18	RP1
partis ?	82	RP2

Tableau 30 : Les vacances

Les départs en vacances semblent concerner la majorité de la population. Cependant, il sera intéressant d'étudier les caractéristiques de la minorité "défavorisée" de ce point de vue.

Ce sont donc en définitive soixante modalités qui vont être projetées sur les plans factoriels. Il aurait été intéressant, en ce qui concerne les loisirs, de projeter les fréquences et non la pratique. Néanmoins, la lourdeur de l'exploitation et le nombre important de modalités considérées interdisaient de le faire ici. C'est pourquoi l'analyse multivariée que nous considérerons ensuite concernera la fréquence, afin d'avoir une idée plus précise des comportements.

### - la population masculine

Si les modalités correspondant aux postes d'équipement se détachent assez nettement, les modalités de pratique (1) des loisirs viennent se concentrer autour du centre. Cela tient au fait que la projection d'une variable revient à régresser, celle-ci sur l'ensemble des variables de structure et que celles-ci agissent de façon moins nette pour les loisirs que pour l'équipement.

Néanmoins, la répartition des modalités autour du centre ne semble pas être due au hasard. En effet, une projection aléatoire impliquerait que 25 % des modalités se situent dans chacun des quadrants. Or, la répartition des modalités de loisirs est telle que 12 % des modalités positives se situent dans le quadrant nord-est, 29 % dans le quadrant nord-ouest, 47 % dans le quadrant sud-ouest, et 12 % dans le quadrant sud-est ; le phénomène est encore plus net pour les modalités de non pratique puisque 29 % de celles-ci se situent dans le quadrant nord-est, 0 % dans le quadrant nord-ouest, 12 % dans le quadrant sud-ouest et 59 % dans le quadrant sud-est. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que cette répartition n'est pas aléatoire.

Les directions représentées sur le graphique permettent de caractériser les quadrants. L'axe vertical divise le plan en deux sous ensemble opposés par le niveau éducatif (n'oublions pas que les variables éducatives contribuent pour plus de 40 % à la formation du 1er axe) : la partie "est" du plan va correspondre au niveau primaire et la partie ouest aux niveaux secondaires et supérieurs. La moitié nord correspondra plutôt à une taille de la famille assez élevée, par opposition à la moitié sud où la taille est plus modeste.

L'on peut remarquer aussi la direction oblique prise par le revenu qui va caractériser elle aussi le plan.

-----  
(1) Pour les modalités de loisirs, comme pour celles des biens d'équipement, le chiffre 1 correspond à la pratique ou à la possession, et le chiffre 2 au contraire.

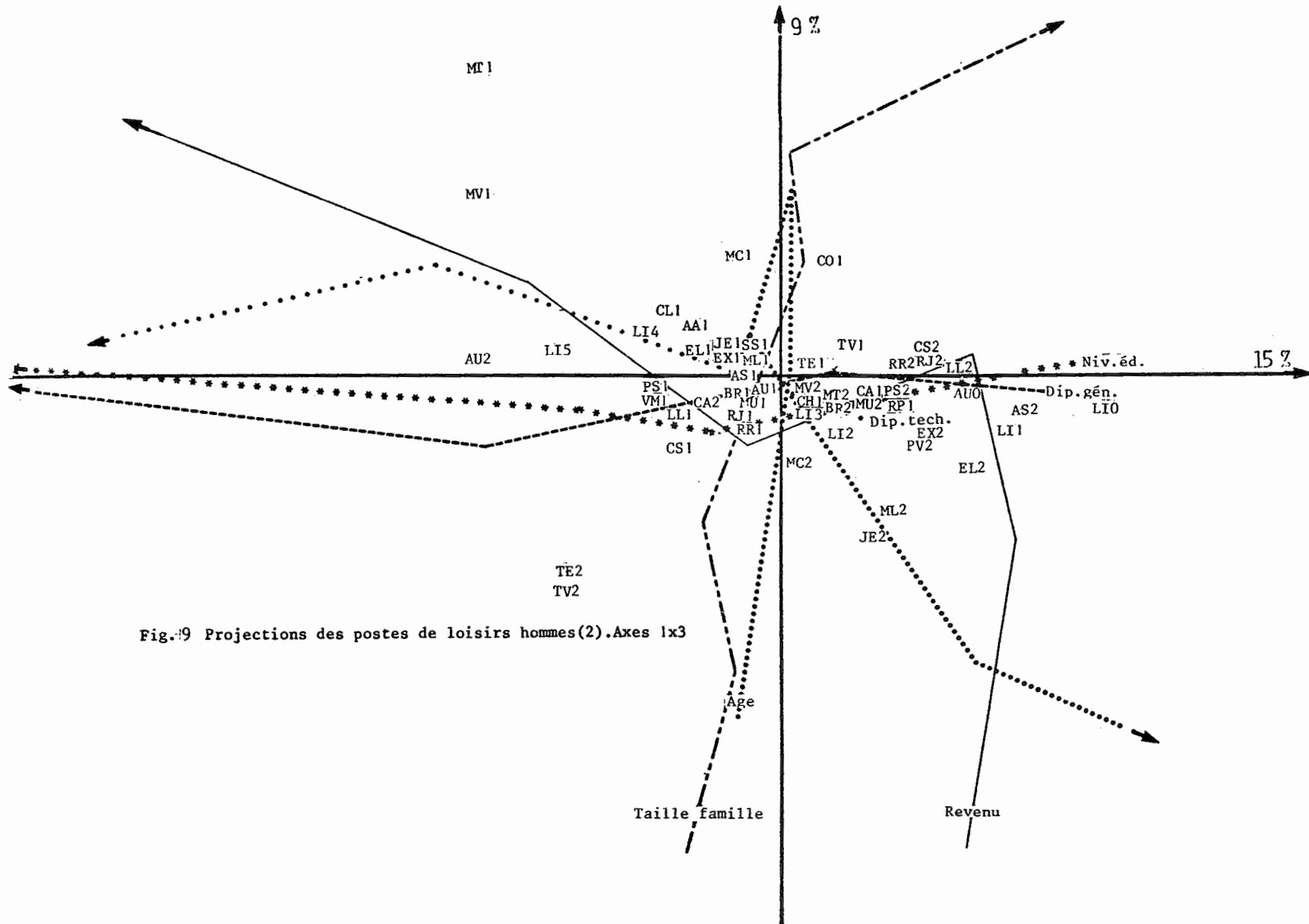


Fig.9 Projections des postes de loisirs hommes(2).Axes 1x3

L'opposition va donc naître entre les différents quadrants, que l'on va pouvoir caractériser ainsi : le quadrant sud-est va correspondre au groupe des personnes âgées, de niveau éducatif primaire et de ressources faibles ; le quadrant nord-est, qui regroupe la majorité de la population, peut être caractérisé par un niveau éducatif primaire, des ressources modestes et une taille de la famille élevée ; le quadrant sud-ouest correspond aux individus de niveau secondaire ; il est cependant difficile de caractériser le quadrant nord-ouest par le niveau supérieur, bien que la modalité correspondant à ce niveau s'y projette car l'axe éducatif est plutôt horizontal. Ce quadrant semble plutôt caractérisé par un revenu élevé.

La projection des biens d'équipement va induire une opposition très nette entre le quadrant N-O et le quadrant S-E. La possession vient donc confirmer l'existence d'un groupe défavorisé, celui des personnes âgées. Comme nous le verrons tout à l'heure, il apparaît aussi défavorisé du point de vue des loisirs. Les quadrants N-E et S-O s'opposent par la possession de la télévision, phénomène dû à une opposition de niveaux éducatifs.

L'éducation apparaît comme un déterminant primordial du comportement de loisirs. Bien que 53 % des individus soient de niveau primaire, 76 % des modalités de pratique des loisirs viennent se projeter dans la partie ouest du plan. A l'inverse, 88 % des modalités de non pratique se projettent dans la partie est.

On peut noter que ce phénomène peut être plutôt attribué au niveau éducatif en tant que tel puisque les modalités de pratique restent situées dans la partie médiane du plan. Nous pourrions émettre une hypothèse de substitution temps-biens, les revenus élevés étant plutôt considérés par un taux de possession élevé alors que le niveau éducatif induirait plutôt une pratique intensive des loisirs.

Le niveau éducatif entraîne aussi une substitution entre la télévision et le cinéma, que l'on peut constater par la proximité dans le quadrant S-E de la pratique du cinéma et du rejet du phénomène télévisuel alors que les modalités contraires se projettent dans le quadrant S-O.

L'éducation va donc intervenir à quatre niveaux directement en tant que telle, à travers l'âge, à travers le revenu et à travers la taille de la famille. Nous voyons donc que l'effet de l'éducation est difficile à distinguer de l'ensemble des variables qui lui sont associées. Mais cette constatation ne fait que renforcer notre hypothèse de l'influence prédominante du niveau éducatif.

Nous allons maintenant pouvoir analyser le comportement des femmes et découvrir que l'effet de l'éducation se révèle encore plus nettement.

- la population féminine

Là aussi, les modalités correspondant aux biens d'équipement se détachent plus nettement que celles correspondant à la pratique des loisirs.

L'équipement des ménages vient confirmer les hypothèses émises sur les axes factoriels. Les différentes modalités vont donc suivre d'assez près l'axe de revenu. La possession d'une automobile va bien sûr dépendre du revenu, et de l'âge. La catégorie âgée semble en effet être la plus sous-équipée. Cela tient probablement à trois raisons : le revenu modeste, la taille du ménage faible et l'effet de génération. Les personnes âgées se méfiant des équipements modernes. Ainsi, la plupart des modalités de non-possession viennent se placer dans le quadrant N-E (AVO, AS2, EL2, MV2).

Les autres équipements varient suivant des caractéristiques différentes. Ainsi, la machine à coudre et la machine à tricoter se situent dans le quadrant sud-ouest. Ces modalités semblent attirées par les femmes inactives, dont la famille est nombreuse. Le fait n'est pas évident car on peut penser que s'il y a une tendance, elle vient se heurter à la contrainte de revenu. La machine à laver la vaisselle semble beaucoup plus tenir à une influence du revenu qu'à celle de la taille de la famille.

Les projections des modalités de loisirs apparaissent de façon très confuse, groupées autour du centre de gravité. Comme nous le remarquons précédemment, l'utilisation de cette variable en est, dans une large mesure, responsable. Cependant, la disposition des axes permet d'avancer certaines hypothèses.

Si nous interprétons le quadrant S-O comme traduisant un niveau éducatif supérieur à la moyenne - par opposition au quadrant N-E -, un revenu relativement élevé et un âge jeune, nous pouvons dire que ces trois variables expliquent en grande partie la participation à des loisirs (13 modalités de pratique sur 17 se projettent dans ce quadrant). Le quadrant N-E, qui correspond à un âge plus élevé, à des ressources modestes et à un niveau éducatif faible concède une participation très réduite aux loisirs.

Nous aurions donc ici, du point de vue éducatif, une opposition entre niveau primaire, absence de diplôme d'études générales d'une part et tous les autres niveaux



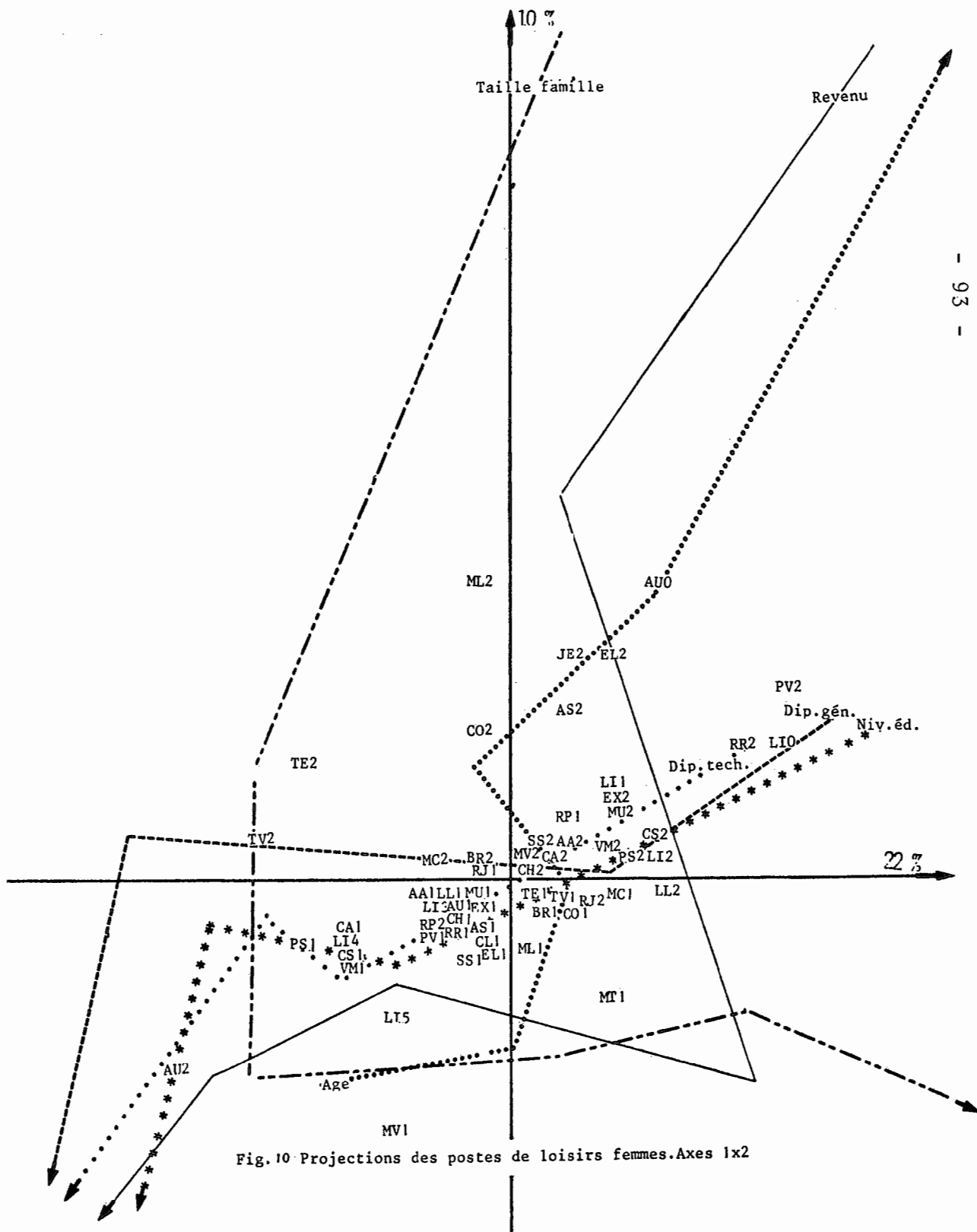


Fig.10 Projections des postes de loisirs femmes.Axes 1x2

plus élevés d'autre part. L'éducation agirait donc de façon directe en accroissant les possibilités de choix des individus et en diversifiant les comportements - puisque treize pratiques de loisirs apparaissent ici.

Les autres quadrants voient eux aussi une participation peu élevée. Le quadrant N-O se caractérise par une seule pratique - revues, journaux. Bien sûr, l'activité de ces femmes a des conséquences négatives sur leur comportement de loisirs, mais les modalités éducatives qui leur correspondent, se situant un peu en dessous, attirent probablement les modalités positives.

Le quadrant S-E est assez influencé par le statut des femmes qui le composent. Ainsi, s'y projettent les pratiques de la couture et du bricolage. On peut interpréter ceci d'un point de vue économique par le fait que ces femmes cherchent à compenser leur manque à gagner par une production intérieure intense.

Cette première analyse du comportement de loisirs fait donc apparaître une influence prépondérante de l'éducation. Celle-ci vient agir directement sur le taux de participation globale aux loisirs, en accroissant l'information et donc les possibilités de choix, et agit aussi indirectement à travers le revenu et l'attitude face à la famille. Nous pouvons donc dire que l'éducation semble intervenir, auprès de la femme, comme un facteur d'indépendance.

Nous allons maintenant étudier les projections des modalités de loisir sur le plan engendré par les axes 1 et 3. En effet, le troisième axe, si il ne possède pas de signification précise, peut néanmoins s'interpréter comme un axe d'opposition à la majorité avec, du côté des ordonnées positives, l'ensemble de la population, et du côté des ordonnées négatives, loin de l'origine, les personnes âgées et les personnes de niveau éducatif élevé. Nous pourrions donc ainsi prolonger l'analyse précédente.

Reproduisons dans un tableau les pratiques de loisir telles qu'elles apparaissent dans le plan factoriel.

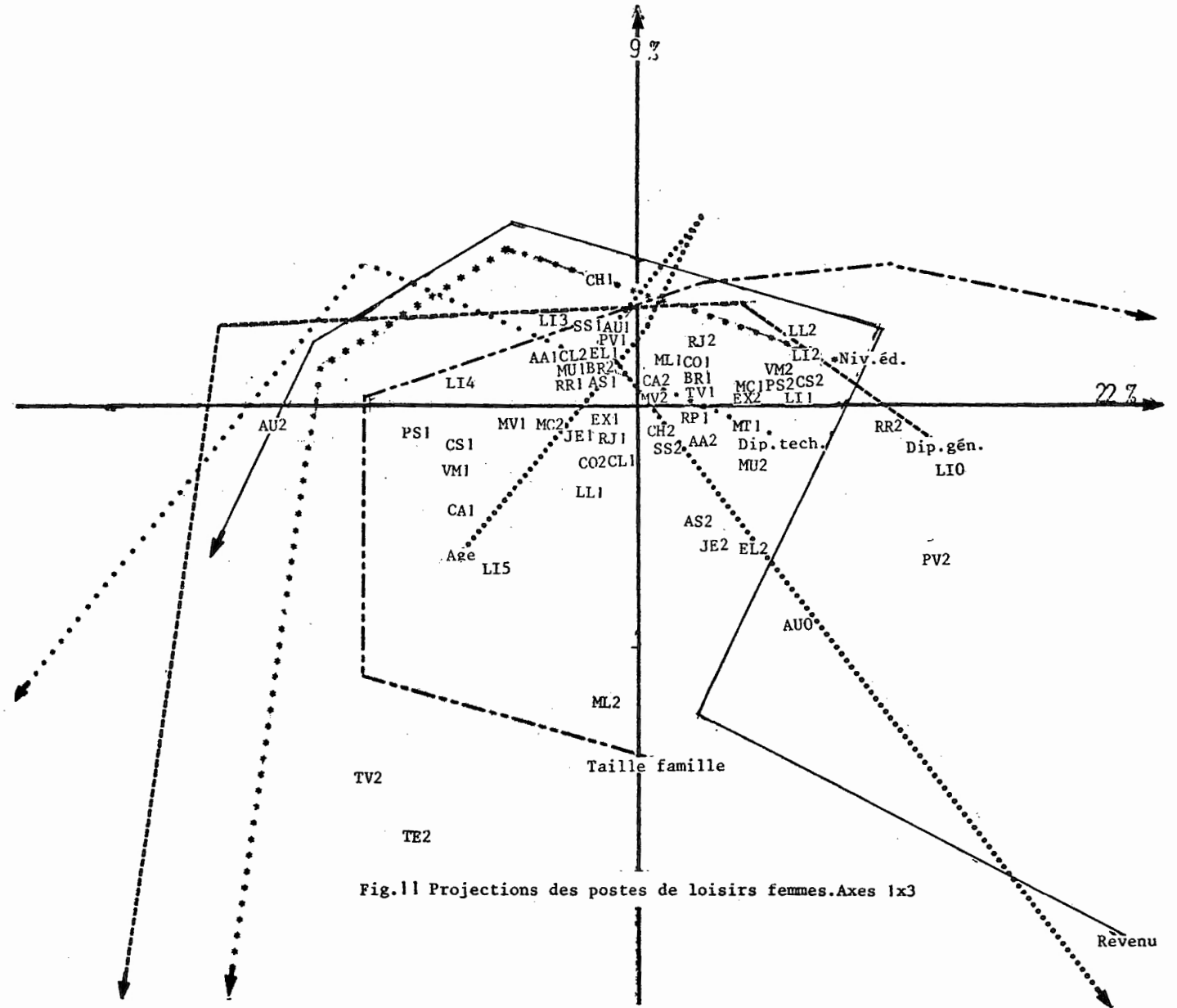


Fig.11 Projections des postes de loisirs femmes.Axes 1x3

Pratique \ Quadrant	N.E. Femmes jeunes, inactives, familles nombreuses	N.O. Actives, niveau éducatif moyen	S.O. Actives, niveau supérieur	S.E. Inactives âgées
BR	+	-		
CO	+		-	
EX	-		-	
CH		+		-
PS	-		+	
CA	-		+	
CS	-		+	
TE	+		-	
MU		+		-
SS		+		-
LL	-		+	
RJ	-		+	
AA		+		-
CL		-	+	
JE		+		-
VM	-		+	
RR		+		-

Tableau 31 : Pratiques de loisirs de la population féminine

Ces résultats viennent confirmer et préciser nos hypothèses précédentes. En effet le clivage niveau primaire - aucun diplôme général par rapport aux autres niveaux réapparaît. 82 % des modalités de pratique de loisirs se projettent dans la moitié ouest du plan, qui correspond aux niveaux éducatifs moyen et supérieur. Au contraire, 41 % des modalités d'absence de pratique se situent dans le quadrant re-

présentatif des femmes jeunes inactives dont la famille est nombreuse et 35 % dans celui qui correspondrait plus à l'inactivité âgée. D'ailleurs, deux critères identiques peuvent caractériser ces deux populations : la présence au foyer et le niveau éducatif faible.

Le quadrant N. E. apparaît très significatif. Il reste marqué par la pratique de loisirs productifs - bricolage, couture, et par la pratique de la télévision.

Les loisirs pratiqués semblent différer légèrement entre le quadrant N. O. et le quadrant S. O., que l'on peut caractériser par des niveaux éducatifs distincts.

Les femmes actives, de niveau éducatif moyen, pratiquent surtout des loisirs plutôt caractérisés par une forte composante marchande - chasse, pêche, spectacles sportifs, activités artistiques, restaurant. A l'inverse, on peut avancer l'hypothèse que les femmes de niveau éducatif supérieur semblent préférer des loisirs plutôt consommateurs de temps - sport, lecture, café. L'âge vient renforcer de la même manière cette tendance.

Nous trouverions ici la confirmation de l'hypothèse de substitution temps-biens que nous avons avancée précédemment.

La variable éducative va donc jouer à plusieurs niveaux : directement sur un taux global de pratique et sur le choix des différents loisirs, et indirectement à travers le revenu et l'attitude vis à vis de la famille.

Mais répétons le de nouveau : la spécificité et l'homogénéité de la population font que nous ne pouvons présenter que des tendances qui mériteraient d'être confrontées à des données plus précises.

L'influence de l'éducation est donc certaine. Elle apparaît en outre plus nettement chez les femmes. La raison en est probablement que les contraintes sociales sont plus fortes pour elles que pour les hommes, notamment familiales, et que le niveau éducatif permet d'avoir une attitude différente vis à vis de la famille, moins "passive".

Afin de préciser cette analyse, nous allons maintenant étudier les fréquences de certains loisirs à partir d'une analyse multivariée.

§ 3. Une analyse multivariée de la pratique de loisirs.

Après cet examen des déterminants de la pratique des différents loisirs étudiés, il serait intéressant de centrer l'analyse sur l'intensité de cette pratique. En effet, l'on peut aller au musée un fois par an - pendant les vacances par exemple - ou y aller tous les mois et les deux intensités n'auront pas la même signification. Nous allons donc étudier comment l'enquête traduit le problème de l'intensité, puis à travers quel outil statistique les comportements peuvent être étudiés.

Répétons le : l'enquête menée sur la Z. U. P. de Chenôve n'est pas une enquête sur le comportement en matière de loisirs mais plus généralement une enquête sur les conditions de vie. C'est pourquoi la méthode utilisée pour cerner l'intensité de la pratique des loisirs pourra paraître grossière et elle l'est effectivement.

Les individus interrogés devaient en effet choisir entre 6 fréquences différentes :

- Plusieurs fois par semaine,
- Chaque semaine ou presque,
- Deux fois par mois,
- Une fois par mois,
- Cinq ou six fois par an,
- Rarement.

Si une telle échelle permet d'avoir une idée approximative du comportement des individus, elle ne permet d'en connaître avec précision les déterminismes. Nous pouvons apporter deux raisons à notre critique : d'une part, les individus peuvent, répondant de mémoire, donner une fausse évaluation de leur fréquence de leur pratique, d'autre part une même fréquence de pratique peut signifier des temps de pratique différents. P. Bourdieu et A. Darbel signalent, dans le cas précis de la fréquentation des musées, que les visiteurs des classes populaires ont tendance à surestimer le temps de leur visite alors que leur temps de visite effectif est moins de la moitié de celui des visiteurs des classes supérieures (p. 69). En outre, la fixation a priori d'une échelle de fréquence, si elle permet un interview plus rapide pour des enquêtes de ce genre, risque d'enlever toute précision à l'information et de fausser toute liaison étudiée entre la pratique et certains déterminants.

A partir de ces fréquences, nous avons essayé de construire un modèle de comportement. Il ne s'agissait pas de fournir une recette toute prête pour prévoir et éventuellement orienter la demande en matière de loisirs mais

d'essayer de montrer que certains outils classiques en économie pouvaient se révéler fort utiles dans un domaine qui n'apparaissait pas de leur ressort. Il en est ainsi de l'analyse de régression, chère aux économètres.

La variable dépendante sera alors la fréquence de loisirs et les variables indépendantes représenteront les différents déterminants que l'on voudra analyser. Sans anticiper les résultats, nous pouvons d'ores et déjà insister sur le fait que la fréquence ne semble pas un bon indicateur de la pratique, elle doit être remplacée par un temps réel annuel de pratique. D'ailleurs, les quelques résultats que nous allons présenter semblent accréditer cette idée.

Nous avons donc dans un premier temps transformé numériquement les fréquences énoncées précédemment en nombre de fois que le loisir était pratiqué annuellement. On saisit le flou et l'arbitraire d'une telle procédure !

Fréquence	Nombre de fois par an
Plusieurs fois/semaine	$3,5 \times 52 = 182$
Chaque semaine ou presque	$1 \times 52 = 52$
Deux fois par mois	$2 \times 12 = 24$
Une fois par mois	$1 \times 12 = 12$
Cinq ou six fois par an	6
Rarement	1

Tableau 32 : Transformation des fréquences utilisées dans l'enquête

Nous avons régressé ces fréquences sur huit variables : la taille de la famille, l'activité de l'homme (= 0 si l'homme est inactif ; = 1 si l'homme travaille), l'activité de la femme (idem), l'âge de l'interviewé, le revenu du ménage et trois variables muettes représentant le niveau d'éducation et s'interprétant par rapport au niveau primaire - secondaire technique, secondaire général, supérieur. Nous avons limité l'échantillon aux couples mariés afin d'avoir l'effet conjoint de l'activité de l'homme et de la femme. Comme précédemment, nous avons partitionné notre population en deux sous-populations définies selon le sexe.

Nous ne présenterons ici que les régressions comprenant au moins une variable significative à 10 %. Nous retiendrons comme notation de la significativité selon le test du t de Student la représentation suivante :

o	:	significatif à 10 %
oo	":	" à 5 %
ooo	:	" à 1 %
oooo	:	" à 1 %.

Nous attirons l'attention sur le fait que les résultats présentés permettent de proposer l'adaptation de la méthode de la régression et l'étude du comportement de loisir mais que leur modestie n'autorise pas des conclusions hardies. Nous avons cependant préféré présenter quelques résultats, afin de montrer que la voie n'est certainement pas sans issue.

Précisons la manière dont doivent être lus les tableaux. La variable dépendante étant exprimée en nombre de fois par an où le loisir est pratiqué, c'est dans cette unité que doit s'interpréter le coefficient de régression. Ainsi, le coefficient représentera le nombre de fois en plus ou moins que le loisir est pratiqué quand la situation de l'individu progresse d'une unité sur l'échelle de la variable considérée :

- le coefficient de régression de la taille du ménage représentera le nombre de fois en plus ou en moins que le loisir sera pratiqué quand la famille comptera une personne de plus.

- celui de l'activité de l'homme ou de la femme représentera l'accroissement ou la diminution quand celui-ci ou celle-ci travaillera.

- celui de l'âge correspondra à la variation résultant d'une année supplémentaire.

- les variables éducatives doivent s'interpréter par rapport au niveau primaire, c'est-à-dire que le coefficient de régression indiquera la variation du nombre de fois que le loisir est pratiqué pour le niveau éducatif considéré par rapport au niveau primaire.



Loisirs hommes	Taille du ménage		Activité de l'homme		Activité de la femme		Age		Secondaire technique		Secondaire général		Supérieur		Revenu		Effectif	R <sup>2</sup>
	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t		
Bricolage	8,67	2,92 <sup>00</sup>					0,52	1,26			11,4	1,11			6,77	1,82 <sup>0</sup>	224	0,068
Mécanique	6,5	2,23 <sup>0</sup>	-20,3	-0,83			-0,65	-1,47	-15,2	-1,38	-19,1	-1,98 <sup>00</sup>	-16,8	-1,04			121	0,107
Excursion-promenade	-3,74	-1,67 <sup>0</sup>	-63,3	-4,61 <sup>000</sup>	-11,9	-1,80 <sup>0</sup>							-20,3	-1,94 <sup>00</sup>	4,5	1,73 <sup>0</sup>	236	0,114
Chasse-pêche	-3,41	-0,99	-86,9	-2,21 <sup>000</sup>			-0,57	-1,11	22,69	1,62			-33,04	-1,46			118	0,097
Sport	6,53	1,04			23,29	1,46	-1,92	-2,01 <sup>00</sup>	48,97	2,94 <sup>000</sup>							96	0,153
Spectacles					-11,41	-1,99 <sup>00</sup>					5,07	0,92			4,88	2,50 <sup>00</sup>	65	0,142
Télévision					-6,69	-1,30	0,28	1,25			-9,46	1,66 <sup>0</sup>	-50,1	-4,45 <sup>000</sup>			291	0,088
Écouter de la musique	-4,49	-1,44					-0,93	-2,09 <sup>00</sup>	17,52	1,32			29,86	1,62	-9,56	-2,59 <sup>000</sup>	243	0,073
Spectacles sportifs	5,65	1,52	-32,77	-0,85	10,91	1,05	1,13	1,98 <sup>0</sup>	14,68	1,15	23,10	2,09 <sup>00</sup>	38,76	1,86 <sup>0</sup>	4,02	-0,97	114	0,116
Faire de la musique, du chant	-81,94	-2,32 <sup>0</sup>			-63,09	-1,07			-148,69	-1,74 <sup>0</sup>			-115,82	-1,77 <sup>0</sup>	22,1	1,09	15	0,42
Faire de la photo			-41,34	-2,08 <sup>0</sup>	14,65	1,43	-0,82	-1,54	20,57	1,13							77	0,128
Visite musée	-0,46	-1,12	-5,89	-1,90 <sup>0</sup>			-0,064	-1,17					3,0	1,61	0,79	1,74 <sup>0</sup>	105	0,126
Peinture	1,96	0,918	-37,62	-2,83 <sup>000</sup>			0,36	0,789							-4,44	-1,99 <sup>0</sup>	18	0,60
Jeux avec les enfants	-3,12	-0,80					-3,04	-5,17 <sup>000</sup>					-29,73	-1,4			196	0,136

Tableau 33 : Régressions sur le groupe masculin

Loisirs femmes	Taille du ménage		Activité de l'homme		Activité de la femme		Age		Secondaire technique		Secondaire général		Supérieur		Revenu		Effectif	R <sup>2</sup>
	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t	Coef	t		
Couture					-33,23	3,58 <sup>000</sup>					14,50	1,42	-51,73	-2,53 <sup>0</sup>	-4,37	-0,98	272	0,090
Excursion-promenade			-36,58	-1,54	-26,66	-3,40 <sup>000</sup>	-1,36	-3,32 <sup>000</sup>					-22,61	-1,32	-5,72	-1,62 <sup>0</sup>	243	0,120
Chasse pêche	11,41	2,64 <sup>00</sup>	50,07	1,08							22,34	1,46			-8,9	-1,29	53	0,171
Cinéma	-3,22	-2,59 <sup>00</sup>	38,88	3,16 <sup>00</sup>									27,79	4,36 <sup>00</sup>	-1,60	-1,09	137	0,194
Télévision					-5,96	-1,19	0,22	0,93			4,83	0,88	-44,4	-3,24 <sup>00</sup>	-3,05	-1,25	291	0,057
Lecture livres	3,79	1,00					-0,69	-1,37	39,86	2,37 <sup>00</sup>	30,62	2,45 <sup>00</sup>	74,95	3,22 <sup>00</sup>	-6,22	-1,31	219	0,096
Jeux avec les enfants	-5,88	-1,55			-25,73	-2,57 <sup>00</sup>	-3,33	-5,82	10,08	0,71			50,63	2,02 <sup>0</sup>			214	0,207
Etre reçu et recevoir des amis			27,96	-1,57	-51,64	-0,91	-0,8	-2,68 <sup>00</sup>					26,68	2,21 <sup>0</sup>	-0,88		232	0,095

Tableau 34 : Régression sur le groupe féminin

- le revenu étant obtenu par classes de 1 000 d'amplitude, le coefficient de régression s'interprétera comme la variation résultant d'un accroissement de 1 000 F du revenu.

Comme nous avons régressé selon la technique du stepwise, toutes les variables ne vont pas intervenir pour chacun des loisirs. Le pourcentage de variance expliquée reste faible; hormi quelques exceptions, mais nous reviendrons sur ce problème tout à l'heure.

Les loisirs sont plus nombreux pour les hommes pour deux raisons : d'une part, certains postes de loisirs n'ont pu être analysés pour les femmes, l'effectif était trop faible ou une variable étant constante, ou bien peu ou pas de variables étaient significatives pour d'autres. Ce dernier point permet de supposer que la femme reste soumise à certaines contraintes institutionnelles qui n'ont pas été, ou mais, prises en compte dans le modèle. Il eut été par exemple intéressant de considérer le niveau éducatif du conjoint (1) mais nous ne possédions pas cette information. (2)

Nous ne reprendrons pas ici une analyse loisir par loisir mais plutôt selon la variable considérée. Ainsi, la taille du ménage semble posséder un effet positif sur certains loisirs pratiqués par les hommes à la maison : bricolage et mécanique. Cette variable agit directement en laissant moins de latitude aux époux dans leur sortie et les obligent à trouver leur loisir à domicile ; elle peut agir aussi à travers la possession d'un logement plus vaste et d'un aménagement plus fréquent - dans le cas du bricolage - ou à travers un niveau de vie plus modeste empêchant des dépenses de "services" de ce genre. L'effet également positif du revenu sur ces deux variables peut avoir deux significations : ou bien la taille importante signifie, à travers les prestations sociales, un revenu plus élevé, ou bien le revenu plus élevé peut permettre l'achat d'une résidence secondaire ou la propriété de l'appartement, ce qui est probablement favorable à la pratique du bricolage.

La taille du ménage a par contre un effet négatif sur la plupart des loisirs pratiqués à l'extérieur.

-----  
(1) Cf Millot-Orivel (1976) p 132 : "Cette évolution (de la situation de la femme) n'empêche pas que les schémas des relations où les femmes ont un certain pouvoir de décision soient encore des schémas élaborés par les hommes".

(2) Elle figure, à notre demande, dans le questionnaire passé à Sens, Nevers et Le Creusot.

L'activité de l'homme a un effet négatif pour tous les loisirs dans le cas de l'échantillon masculin. Rappelons nous que les inactifs ont tendance à moins pratiquer de loisirs mais il semblerait donc que ceux qui en pratiquent le font de manière assez intensive. Elle apparaît cependant de façon peu significative pour l'échantillon féminin, sauf pour le cinéma où nous avons certainement là l'effet de l'âge.

L'activité de la femme joue par contre un effet négatif aussi bien pour l'échantillon masculin que pour l'échantillon féminin. Dans le cas des hommes, l'activité à l'extérieur de la femme nécessite la tenue du ménage en dehors des heures de travail et donc nuit aux sorties : promenades, spectacles. Le fait est encore plus apparent pour l'échantillon féminin où même des activités intérieures sont sacrifiées : couture et jeux avec les enfants (cependant l'on a vu que les femmes actives étaient plus âgées et donc ont tendance à avoir moins d'enfants en bas âge).

L'âge, quant à lui, semble avoir un effet négatif sur la pratique. Si nous resituons cette information par rapport à la variable d'activité, nous pouvons dire que "les jeunes" retraités sont très actifs mais que cette activité diminue vite avec l'âge. Cependant, l'effet de l'âge doit être resitué par rapport au loisir considéré - il est peu étonnant que l'âge influe négativement sur le sport ou les jeux avec les enfants.

Nous allons nous attarder plus longuement sur les trois variables éducatives distinguées. Les coefficients de régression s'interprètent donc par rapport au niveau primaire. Le niveau supérieur se révèle être le plus significatif, ce que montrent la plupart des études. Mais il est à noter qu'il l'est beaucoup plus pour les femmes, ce qui confirme l'idée que l'éducation supérieure permet - modestement - aux femmes de s'abstraire de certaines contraintes sociales et de pouvoir organiser leur temps de façon à ce qu'il soit plus productif d'utilité. Cependant, il est à noter que l'enseignement supérieur peut avoir un effet négatif sur un bon nombre de loisirs et si cela peut sembler prouver son importance dans la formulation d'un choix plus "éclairé", il semble toutefois paradoxal que les hommes et les femmes de niveau supérieur se promènent en moyenne 20 fois de moins par an que ceux de niveau primaire. Mais il s'agit sans doute de la répartition d'un temps rare entre de multiples activités et la promenade, qui est une activité dont le taux de pratique est très élevé - est probablement délaissée au profit d'activités plus culturelles - cinéma, (très significatif pour les femmes), musées -. Les gens de niveau supérieur regardent aussi moins souvent la télévision (pratiquement 50 fois moins que les gens de niveau primaire) ce qui laisse penser que l'éducation supérieure permet de se dé-

gager de schémas de comportement. L'éducation supérieure semble avoir un effet plus souvent positif chez les femmes - réceptions, jeux avec les enfants - que chez les hommes. Certains traits de comportement peuvent étonner, comme l'influence positive du niveau supérieur sur la fréquentation des spectacles sportifs, ce qui semble en contradiction avec l'enquête de l'I.N.S.E.E. ou du S. E. C.

En effet, un résultat universel est que la fréquentation de spectacles sportifs est croissante puis décroissante en fonction du niveau éducatif. Le même phénomène se produit si l'on s'en tient à la pratique du loisir et non à la fréquence. D'ailleurs, au sein de la population étudiée, le groupe des diplômés du supérieur a le taux de pratique le plus bas (35 %, 36 % pour le primaire, 39 % pour le secondaire général, 45 % pour le secondaire technique). Il semblerait donc que les individus qui assistent aux spectacles sportifs sont moins nombreux proportionnellement dans la catégorie des diplômés du supérieur, mais qu'ils sont plus assidus, peut être grâce au revenu supérieur dont ils bénéficient.

Le secondaire général et le secondaire technique apparaissent moins et sont moins significatif que le supérieur. Quand ces deux niveaux sortent ensemble, leur effet va dans le même sens mais il est plus accentué pour le secondaire général.

Pour les hommes, le secondaire général n'a un effet positif et significatif que sur la fréquentation des spectacles sportifs. Il s'exerce avec un effet négatif et significatif sur la mécanique et sur la télévision, selon nous par une influence revenu pour le premier et une influence culturelle pour le second. Le secondaire technique va influencer positivement pour la pratique du sport (influence persistante de l'âge - il sort avant lui dans le stepwise) et négativement sur la pratique de la musique. Il est à noter que l'enseignement supérieur joue aussi dans le même sens. Certaines pratiques, même culturelles, vont donc chercher leurs déterminants en dehors de la sphère éducative. Ceux-ci semblent tenir à la taille de la famille, soit à travers les obstacles créés par une famille nombreuse, soit à travers l'incitation à la recherche d'un contact social dûe à la solitude. Néanmoins, dans ce cas précis que nous ne voudrions pas généraliser, certaines défaillances de la fonction culturelle de l'enseignement sont à relever.

Pour la femme, le secondaire général ne va influencer significativement et positivement que sur la lecture de livres. Il semblerait donc que si l'enseignement supérieur conduit à un comportement sensiblement différent, l'enseignement secondaire, quelque soit la filière, ne conduit pas à une attitude très éloignée de la norme.

Le revenu n'apparaît de façon significative que

pour les hommes. Hormi pour le bricolage, comme nous l'avons vu tout à l'heure, il a plutôt tendance à intervenir négativement pour les loisirs qui se pratiquent à la maison (écoute de la musique ou exercice de la peinture) et plutôt positivement pour les loisirs qui se pratiquent à l'extérieur.

Le point le plus important de ce modèle est l'influence très importante de l'enseignement supérieur par rapport aux autres niveaux. Cela tient probablement à deux phénomènes : la culture générale qui peut être développée à l'Université, ce que Bourdieu et Darbel notent par "les inégalités devant les oeuvres de culture ne sont qu'un aspect des inégalités devant l'Ecole qui crée le besoin "culturel" en même temps qu'elle donne le moyen de le satisfaire", et le temps de loisir qui y est disponible et qui est générateur d'habitudes culturelles (1). Mais les autres niveaux agissent aussi et souvent dans le même sens, mais de façon moins nette.

Malheureusement, les données ne nous permettent pas de tester les hypothèses émises précédemment, de par les contraintes de significativité imposées par le modèle.

Nous le répétons, ce modèle n'avait pour but que de montrer par quel biais pouvait être étudié le comportement en matière de loisir. Les données dont nous disposons ne nous ont pas permis de tester de façon précise les hypothèses avancées, mais elles permettent de voir que les déterminants sont multiples et que si certains comme l'éducation peuvent avoir un effet important - et encore ne faut-il pas traiter de l'éducation comme une variable homogène -, ils ne sont pas les seuls et ils n'agissent pas tous de la même manière pour tous les loisirs.

Nous ne pouvons donc parler du "loisir" en général, comme on le fait souvent mais d'une multitude de loisirs dont les déterminants et les conditions de réalisations diffèrent. Pour aller plus loin, nous pouvons même dire que certaines variables peuvent n'agir que sur certains loisirs (la résidence secondaire et le bricolage ; l'automobile et la mécanique...). Il est donc difficile de fournir une théorie générale du loisir mais nous pouvons cependant supposer que les comportements, si on les classe suivant une taxinomie adoptée, peuvent s'éclairer par un modèle relativement global.

---

(1) Cf par exemple l'hypothèse d'éligibilité défendue par Levy Garboua (1976 b) selon laquelle l'étudiant est en quête d'éligibilité à deux marchés : le marché des "élites" qui comprend les biens futurs et réservés aux titulaires de diplôme et le marché de la "qualité de la vie" qui correspond au bien produit immédiatement par la vie étudiante.

La modestie de nos résultats peut, selon nous, s'expliquer par plusieurs raisons. Bien sûr, nous avons limité le nombre de variables prises en compte, pour des raisons techniques et il se peut, comme nous venons de le voir, que certaines variables importantes aient été omises.

D'autre part, et c'est selon nous la raison majeure, la variable dépendante est très mal spécifiée. En effet, comme nous l'avons déjà noté, les fréquences sont déterminées a priori, alors que la pratique du loisir est une variable continue et temporelle. Il faudrait donc en variable dépendante le temps de pratique et non une fréquence plus ou moins arbitraire. De même, un loisir peut coûter plus ou moins cher, et il serait intéressant de régresser soit un coût unitaire, soit un coût global pour l'ensemble des loisirs. Nous ne disposons pas de ces informations et aucun enquête française ne les fournit.

En outre, la mesure de certaines variables dépendantes est imparfaite, notamment celle du revenu qui est donné par tranches fixées a priori, alors qu'il varie de façon continue.

Enfin, on peut se demander si la relation est linéaire, comme nous l'avions supposée. Il serait par exemple intéressant de tester si elle a une forme logarithmique mais le nombre limité de fréquences prises en compte entrave tout essai de recherche sur la forme précise de la fonction.

### Conclusion de la 2e partie

Nous pouvons terminer ce travail, comme nous l'avions annoncé, sur un constat d'insuffisance et donc sur une série de propositions, peut être ambitieuses mais dont la réalisation permettrait de préciser et de comprendre de façon plus précise un comportement dont l'explication en reste souvent aux généralités.

Il faudrait donc que des données soient disponibles, à la fois sur le temps consacré à chaque loisir - et donc une enquête budget-temps précise se révèle nécessaire - et sur les dépenses engagées pour chaque loisir - une enquête à partir de carnets de compte devrait alors être organisée. En outre, les loisirs étudiés devraient couvrir un éventail très vaste - l'enquête SEC est un premier pas dans cette direction.

Ce n'est qu'à ces conditions très drastiques il est vrai, que le chercheur, quelque soit sa discipline, pourra cerner sans équivoque le comportement en matière de loisirs, et pourra fournir des enseignements précis au décideur en matière de politique de loisirs.



## CONCLUSION GENERALE

-----

Cette approche peut laisser le lecteur sur sa faim. Cependant, il nous semble important de répéter que l'illustration empirique doit faire ressortir la carence de données adaptées à une appréhension économique du comportement de loisirs.

En tout état de cause, elle ne doit pas masquer l'intérêt que fournit cette perspective. Le loisir, comme nous l'avons montré, est une entité économique dont la consommation, si elle peut répondre à une finalité spécifique, doit être resituée dans la dynamique du processus de choix.

L'analyse économique du loisir, à travers la prise en compte de la double composante temps-biens, peut permettre l'émergence d'une problématique renouvelée. En effet, une typologie adéquate, axée sur la consommation de temps et le coût unitaire de chaque loisir, induit une perception nouvelle du phénomène du loisir. L'apport des travaux révélant la fonction de signe de la consommation conduit à considérer les relations étroites qui lient ces deux pôles. Le loisir aurait ainsi tendance à perdre sa caractéristique première de consommation de temps au profit de sa caractéristique marchande. Cependant, la perception d'un tel phénomène nécessite, comme nous l'avons indiqué tout au long de ce travail, des outils statistiques raffinés, tant en ce qui concerne les activités, que les dépenses et le temps de pratique. A partir de ces données, comme peut le laisser supposer notre approche empirique, il serait plus aisé de faire ressortir l'influence spécifique de l'éducation, qui risque de venir entraver la fonction de signe de la consommation ; l'éducation pourrait donc ainsi permettre aux individus d'arbitrer en faveur de loisirs plus productifs d'utilités.

Néanmoins, comme l'indique la seconde partie de notre travail, il est difficile d'adopter une démarche empirique s'inspirant d'une seule discipline. L'appréhension du comportement humain doit s'inspirer de l'ensemble des sciences sociales, guidée par leurs différentes méthodes et utilisant leurs multiples outils.

Il est aussi délicat de privilégier un seul déterminant. L'influence de l'éducation, si elle peut se révéler spécifique, est difficilement isolable. Si l'on se réfère à l'enquête présentée, tant pour les hommes que pour les femmes, on note l'existence d'un groupe favorisé aussi bien du point de vue de l'éducation que de celui du revenu, de la famille... Les déterminants sont donc complexes et étroitement imbriqués.

Ce constat se révèle dans toute son acuité quand on resitue le problème du loisir dans le contexte plus global d'une volonté politique tentant de favoriser son essor. En effet, développer les activités de loisir ne doit pas faire oublier que là aussi les chances d'accès sont inégales, de par les disparités sociales. Le désir de promouvoir le loisir, pour un épanouissement de l'être humain, passe par la mise en oeuvre d'une politique d'égalisation des procédures d'accès.

A la lumière des données évoquées, nous pouvons insister sur le fait que cette politique ne doit pas être uniquement axée sur des moyens financiers, à travers une tutélarisation plus poussée par exemple, mais aussi d'ordre social, permettant aux catégories nettement défavorisées, et notamment les personnes âgées et les femmes fixées à leur foyer de par la présence d'enfants, d'accéder plus aisément à la pratique de loisirs.

Cependant, favoriser le loisir doit aussi passer par la démocratisation plus réelle de l'enseignement, l'éducation permettant des choix plus éclairés et moins stéréotypés. Une telle hypothèse peut avoir en outre des conséquences importantes au niveau de l'appréhension des finalités de l'éducation. Le "rendement" de celle-ci ne devra donc plus s'exprimer seulement en termes monétaires mais comprendre l'ensemble de ses répercussions. Le débat actuel sur la croissance des effectifs et le changement d'orientation de l'éducation vers un enseignement plus professionnalisé s'en trouvera alors éclairé de façon nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE  
-----

- J. Attali, M. Guillaume (1974) : L'anti-économique,  
P. U. F., Paris.
- J. C. Backe et H. Faure (1972) : Enquête sur les loisirs  
et mode de vie du personnel de la  
Régie Nationale des Usines Renault,  
Consommation n° 1, Dunod, Paris.
- C. Baudelot, R. Establet, J. Malemort (1974) : La petite  
bourgeoisie en France, Cahiers Libres  
270 - 271, Maspéro.
- J. Baudrillard (1968) : Le système des objets. La consom-  
mation de signes, Gallimard, Paris.
- G. S. Becker (1964) : Human capital, Columbia University  
Press, New York et Londres.
- G. S. Becker (1965) : A Theory of the Allocation of Time,  
The Economic Journal, vol. 75.
- G. S. Becker (1973) : A Theory of Marriage, Journal of Po-  
litical Economy, vol. 81, n° 4.
- J. P. Benzécri : La place de l'a priori, Encyclopaedia  
Universalis.
- J. P. Benzécri (1973) : L'analyse des données, vol. 2 :  
l'analyse des correspondances, Dunod,  
Paris.
- J. F. Bernard-Bécharies (1971) : Budget-temps et choix d'ac-  
tivité, Consommation n° 1, Dunod, Paris.

- J. F. Bernard-Bécharies (1972) : L'arbitrage entre salaire et temps libre, Consommation n° 3, Dunod, Paris.
- G. Bigata et B. Bouvier (1974) : Les conditions de vie des ménages en 1972, INSEE, série M, n° 32.
- M. Blaug (1970) : An introduction to the economics of education, Penguin Books - Londres.
- L. Boltanski (1970) : Taxinomies populaires, taxinomies savantes : les objets de consommation et leur classement, Revue Française de Sociologie, n° 1.
- P. Bourdieu et A. Darbel (1969) : L'amour de l'art. Editions de Minuit, Paris.
- J. C. Chamboredon et M. Lemaire (1970) : Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement, Revue Française de Sociologie, n° 1.
- E. Chrétien (1976) : L'analyse économique, l'éducation, la santé (mémoire de D. E. S.) Dijon.
- J. C. Debrand (1976 a) : La vie dans un grand ensemble : la ZUP de Chenôve. 1ère partie, Dimensions Economiques de la Bourgogne, n° 6, Juillet Août.
- J. C. Debrand (1976 b) : La vie dans un grand ensemble : la ZUP de Chenôve. 2e partie, Dimensions Economiques de la Bourgogne, n° 7, Septembre.
- P. Debreu (1973) : Les comportements de loisirs des Français, I.N.S.E.E., série M, n° 25.
- E. F. Denison (1964) : La mesure de la contribution de l'enseignement (et du facteur résiduel) à la croissance économique, in OCDE, le facteur résiduel et le progrès économique. Paris.

- J. Dumazedier, J. Markiewicz-Lagneau (1970) : Société soviétique, temps libre et loisir 1924-1964  
Revue Française de Sociologie, n° 2.
- J. Dumazedier (1974) : Sociologie empirique du loisir,  
Seuil, Paris.
- J. P. Dupuy (1973) : Encombrement et valeur sociale du  
temps (ronéo), CEREBE.
- J. C. Eicher (1960) : La rentabilité de l'investissement  
humain, Revue Economique (Juillet).
- J. C. Eicher (1961) : Consommation et épargne, Sirey, Paris.
- Etudes et Conjoncture (1966) : Méthodes de la comptabilité  
nationale, n° 3.
- H. Faure (1963) : Une enquête par sondage sur l'utilisation  
des voitures particulières et commerciales,  
Consommation n° 1 et 2,  
Dunod, Paris.
- R. Ferber (1973) : Consumer Economics, A Survey, Journal of  
Economic Literature, n° 4.
- H. Gintis (1971) : Education, technology and the characteristics  
of worker productivity, American  
Economic Review, vol. 49.
- M. Godelier (1973) : Horizon, trajets marxistes en anthropologie,  
Maspéro, Paris.
- A. Granou (1972) : Capitalisme et mode de vie, Editions du  
Cerf, Paris.
- M. Guillaume (1975) : Le capital et son double, P.U.F.,  
Paris.
- M. Halbwachs (1913) : La classe ouvrière et les niveaux de  
vie, Alcan, Paris.

- Y. Houzel (1974) : Essai critique sur l'analyse des budgets des familles (thèse pour le Doctorat d'Etat), Nice.
- I. Illich (1975) : La convivialité, Collection "Points", Seuil.
- I.N.S.E.E. (1973) : Données sociales, Série M, n° 24.
- P. d'Iribarne (1975) : Le gaspillage et le désir, Fayard, 1975.
- J. M. Keynes (1933) : Essais de persuasion, Gallimard, Paris.
- K. J. Lancaster (1966) : A new approach to consumer theory, Journal of Political Economy, vol. 74, Avril.
- M. F. Lanfant (1972) : Les théories du loisir, P.U.F.
- J. Laplanche et J. B. Pontalis (1973) : Vocabulaire de la psychanalyse, P.U.F.
- L. Lebart et J. P. Fénelon (1973) : Statistique et informatique appliquées, Dunod, Paris.
- L. Lebart (1975) : L'orientation du dépouillement de certaines enquêtes par l'analyse des correspondances multiples, Consommation n° 2, Dunod.
- Y. Lemel (1974) : Les budgets-temps des citadins, INSEE série M, n° 33.
- L. Lévy-Garboua, J. Carayon-Maffre (1975 ) : Analyse économique et description de la consommation, CREDOC.
- L. Lévy-Garboua (1976 a) : La nouvelle théorie du consommateur et la formation des choix CREDOC.

- L. Lévy-Garboua (1976 b) : Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse, communication à la table ronde internationale sur l'économie de l'éducation, IREDU.
- S. B. Linder (1970) : The harried leisure class, Columbia University Press , New York et Londres.
- E. Lisles (1967) : L'épargne et l'épargnant, Dunod, Paris.
- K. Marx (1965) : Oeuvres, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.
- K. Marx, F. Engels (1970) : L'idéologie allemande, Editions Sociales, Paris.
- R. T. Michael (1972) : The effect of Education on Efficiency in Consumption, Columbia University Press, New York et Londres.
- R. T. Michael (1973) : Education in Non Market Production, Journal of Political Economy, vol. 81.
- B. Millot (1975) : Etudes, temps, manque à gagner, Economies et Sociétés, Cahiers de l'I.S.M.E.A., série H S n° 18, Tome IX, n° 4 - 5.
- B. Millot, F. Orivel (1976) : L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur français. Evaluation et rationalité (Thèse pour le doctorat d'Etat) Dijon.
- J. Morris (1976) : Some simple tests of the direct effect of education on preferences and on non-market productivity. The Review of Economics and Statistics (Février).
- A. Page (1971) : L'économie de l'éducation, P.U.F., Paris.
- F. Pascaud (1974) : La consommation des ménages de 1959 à 1972, INSEE, série M, n° 35.

- P. Sallée (1974) : L'équipement des ménages au début de 1974, INSEE, série M, n° 37.
- Secrétariat d'Etat à la Culture (1974) : Pratiques culturelles des Français, 2 tomes.
- M. Spence (1973) : Time and Communication in economic and social interaction. Quaterly Journal of Economics Novembre.
- N. Tabard (1972) : Consommation et statut social. Consommation n° 2, Dunod, Paris.
- N. Tabard (1974) : Besoins et aspirations des familles et des jeunes, CREDOC, CNAF.
- Thi Nguyen Huu (1974) : Les dépenses d'habillement des Français en 1971 - 1972, INSEE, série M, n° 38.
- T. Veblen (1970) : Théorie de la classe de loisir, Gallimard, Paris.
- A. Villeneuve (1971 a) : La moitié des voyages en avion sont des déplacements professionnels, Economie et statistique, n° 22.
- A. Villeneuve (1971 b) : L'accoutumance à l'automobile, Economie et statistique, n° 23.
- A. Villeneuve (1974) : La consommation alimentaire des Français, Année 1972, INSEE, série M, n° 34.
- A. Villeneuve et G. Bigata (1975) : Repas à l'extérieur et repas au domicile en 1971, INSEE, série M, n° 49.
- R. Vuaridel (1959) : Le rôle du temps et de l'espace dans le comportement économique, Revue économique, Novembre.



INDEX DES TABLEAUX  
-----

- Tableau 1 : La part des différentes fonctions dans les dépenses des ménages.
- Tableau 2 : Les postes d'habillement affectables aux loisirs
- Tableau 3 : Les dépenses de cafés, hôtels, restaurants
- Tableau 4 : La part des loisirs dans les dépenses des ménages
- Tableau 5 : Répartition des familles de l'échantillon selon la taille
- Tableau 6 : Répartition des familles de l'échantillon selon le nombre d'enfants de moins de 3 ans
- Tableau 7 : L'âge des individus interrogés
- Tableau 8 : Répartition selon le sexe et la C.S.P. des individus interrogés
- Tableau 9 : Répartition selon le sexe et le niveau scolaire des individus interrogés
- Tableau 10 : Le diplôme d'études générales
- Tableau 11 : Le diplôme d'études techniques
- Tableau 12 : Age et niveau scolaire
- Tableau 13 : Regroupement des modalités des variables éducatives
- Tableau 14 : La raison d'arrêt des études
- Tableau 15 : La formation professionnelle
- Tableau 16 : Temps moyen journalier d'absence du domicile
- Tableau 17 : La fatigue du trajet
- Tableau 18 : L'épuisement physique
- Tableau 19 : L'épuisement nerveux
- Tableau 20 : Le revenu

- Tableau 21 : Le loyer
- Tableau 22 : La durée des études
- Tableau 23 : Age moyen de la population masculine selon le niveau éducatif
- Tableau 24 : Coordonnées et contributions absolues. Deuxième analyse factorielle homme
- Tableau 25 : Taux de pratique Chenôve - France 1967 et 1973
- Tableau 26 : Taux de pratique par sexe et code des loisirs étudiés
- Tableau 27 : Les biens d'équipement étudiés
- Tableau 28 : La possession d'automobiles
- Tableau 29 : La possession de livres
- Tableau 30 : Les vacances
- Tableau 31 : Pratiques de loisirs de la population féminine
- Tableau 32 : Transformations des fréquences utilisées dans l'enquête
- Tableau 33 : Régressions sur le groupe masculin
- Tableau 34 : Régressions sur le groupe féminin

INDEX DES GRAPHIQUES

-----

- Figure 1 : L'arbitrage entre salaire et temps libre
- Figure 2 : Carte socio-administrative hommes (toutes variables de structure) Axes 1 x 2
- Figure 3 : Les variables éducatives et le statut social
- Figure 4 : Carte socio-administrative hommes (modalités d'inactivité exclues) Axes 1 x 3
- Figure 5 : Carte socio-administrative femmes. Axes 1 x 2
- Figure 6 : La pratique des loisirs selon l'âge et le sexe
- Figure 7 : La pratique des loisirs selon le revenu et le sexe
- Figure 8 : La pratique des loisirs selon le niveau éducatif et le sexe
- Figure 9 : Projection des postes de loisirs hommes (modalités d'inactivité exclues) Axes 1 x 3
- Figure 10 : Projection des postes de loisirs femmes. Axes 1 x 2
- Figure 11 : Projection des postes de loisirs femmes. Axes 1 x 2